Commune de Nassogne

Opération de Développement Rural Commune de Nassogne

DEVELOPPEMENT RURAL

COMMUNE DE NASSOGNE

RAPPORT ANNUEL 2020

COMMUNE
de
NASSOGNE

Nassogne, le 24 mars 2021

SPW – Direction du développement rural
Mme Florence Trum
Services centraux
Avenue Prince de Liège 7

5100 JAMBES

Service Travaux : 084/22.07.65
Fax : 084/21.48.07
CCB : 091-0005112-97

V/Réf :
N/Réf : PCDR/Rapport Annuel

Madame la Directrice,

Concerne : Développement rural – Rapport annuel 2020

Veuillez trouver en annexe le rapport annuel 2020 sur le Développement rural de la commune réalisé conformément aux instructions reçues de votre Direction du Développement rural.

Vous en souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice, l'assurance de notre haute considération.

Par le Collège,
Le Directeur général, Le Bourgmestre,

~~C. QUIRYNEN~~ M. QUIRYNEN
Q. DAQUET

Agent traitant : Hernandez Julie
✆ 084/22.07.54
🖷 084/21.48.07
E.mail : julie.hernandez@nassogne.be

Marloie, le 14 janvier 2020

Opération de Développement Rural — Commune de Nassogne

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE CLDR – N°5
Nassogne, le 07 janvier 2020.

Présents :

- José Dock, Marc Quirynen, Christine Breda, Jean-François Culot, Lynda Protin, Manuella Batter, Julien Collard, Laurent David, Vincent Dupont, Léon Georges, Jean-Claude Grandmont, Melody Imbach, Jacques Jamin, Kévin Jeanjot, Corentin Lambert, Michel Léon, Martine Mathieu, Dominique Paulus, Bernard Pierre, Emilie Quirynen, Marjorie Félix ; membres de la CLDR.
- Stéphane Mottiaux ; bureau d'études Impact.
- Alain Jacquet, Fanny Van Der Smissen ; Fondation Rurale de Wallonie.

Excusés :

- Philippe Lefèbvre, Francis Danloy, Andrée Defêche, Yves Mairy, Guillaume Orban, Marc Timmermans, Caroline Vermeesch.

ACCUEIL

Fanny Van Der Smissen accueille les participants, les remercie de leur présence et présente ses meilleurs vœux pour l'année 2020.
Les objectifs de la réunion sont :

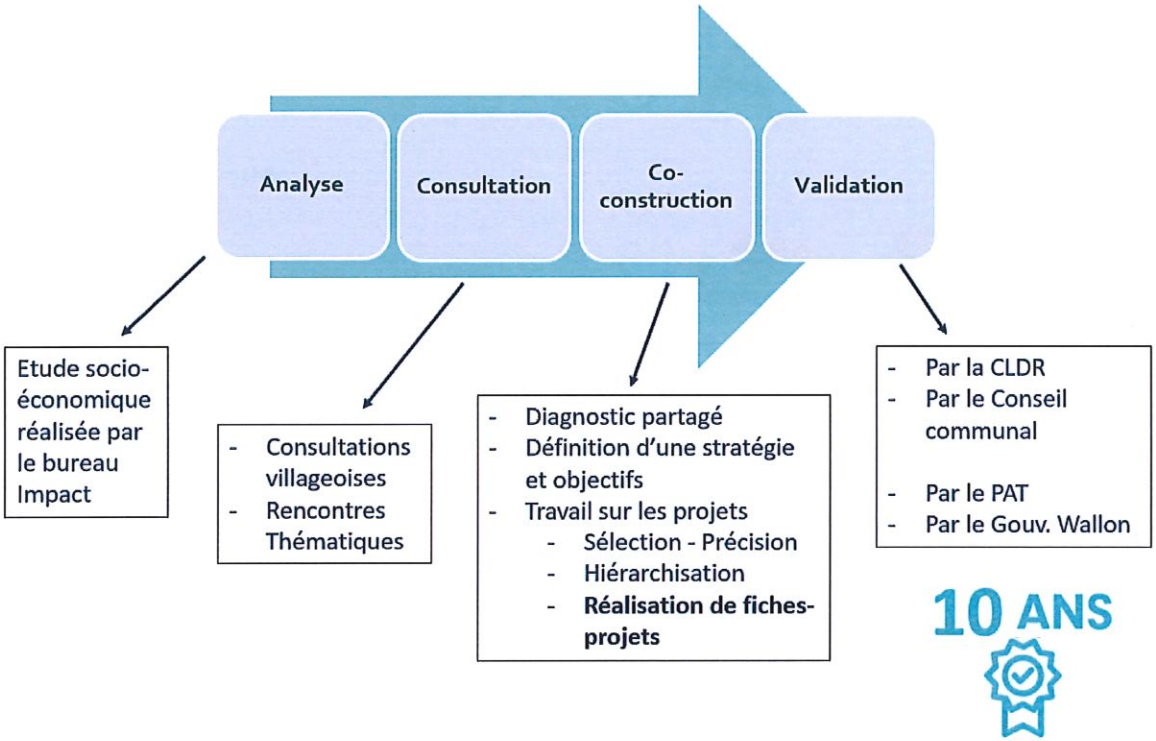
- Analyse et Synthèse des Rencontres Thématiques 2019 ;
- Programme et calendrier du 1er semestre 2020.

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 09 SEPTEMBRE 2019

La précédente réunion de la CLDR avait pour but de valider le diagnostic partagé et déterminer le programme des Rencontres Thématiques. Le compte-rendu est approuvé sans remarques.

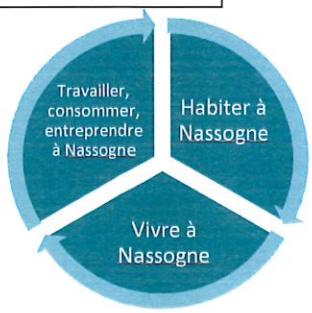
2. LE PROCESSUS D'ÉLABORATION DU PCDR – OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Le processus d'élaboration du Programme Communal de Développement Rural est en cours depuis plusieurs mois. Suite à une remarque émise lors des Rencontres Thématiques (« *Que fera-t-on après, avec les idées de projets ?* »), il semblait nécessaire de rappeler les grandes étapes de la démarche. Le schéma ci-après est représenté de façon linéaire, sachant qu'il existe plusieurs allers-retours entre certaines étapes.



1. La première étape est terminée et disponible sur le site de l'ODR (nassogne-odr.info), il s'agit de l'étude socio-économique du territoire, réalisée par Stéphane Mottiaux, du bureau d'études Impact. Elle sera actualisée et mise à jour à la toute fin de l'élaboration du PCDR.
2. La seconde étape est en partie terminée, et en partie en cours ; les consultations villageoises ont été réalisées au printemps 2019, la CLDR a été mise en place, et les Rencontres Thématiques sont encore en cours.
3. L'étape de co-construction a débuté avec la réalisation et la validation du diagnostic partagé par la CLDR. Une fois les Rencontres Thématiques clôturées, la co-construction se poursuivra par un travail avec Stéphane Mottiaux, sur une stratégie de développement et des objectifs, puis sur les projets : sélection, précision, tri, priorisation, … Et enfin par la réalisation de fiches-projets. Les projets peuvent être de type « matériel » ; aménagement d'espaces publics, bâtiments, … ou de type « action » ; sensibilisation, salon des initiatives, renforcement de circuits-courts, … Une partie de ces projets sera sans doute *éligible* en Développement Rural et pourra prétendre à des subventions. Cependant, le PCDR se veut un outil stratégique transversal pour le développement de la commune : des projets *non éligibles* en Développement Rural s'y inscrivent également, et feront appel à d'autres sources de subventions ou d'autres opportunités de mise en œuvre.
4. L'étape de validation du Programme Communal de Développement Rural (prévue fin 2020), comprendra plusieurs relectures et une validation par la CLDR et le Conseil Communal. Le PCDR sera ensuite défendu devant le Pôle Aménagement du Territoire de la Région Wallonne, puis approuvé par le Gouvernement Wallon pour une durée maximale de 10 ans, pendant lesquels les projets du PCDR pourront être réalisés.

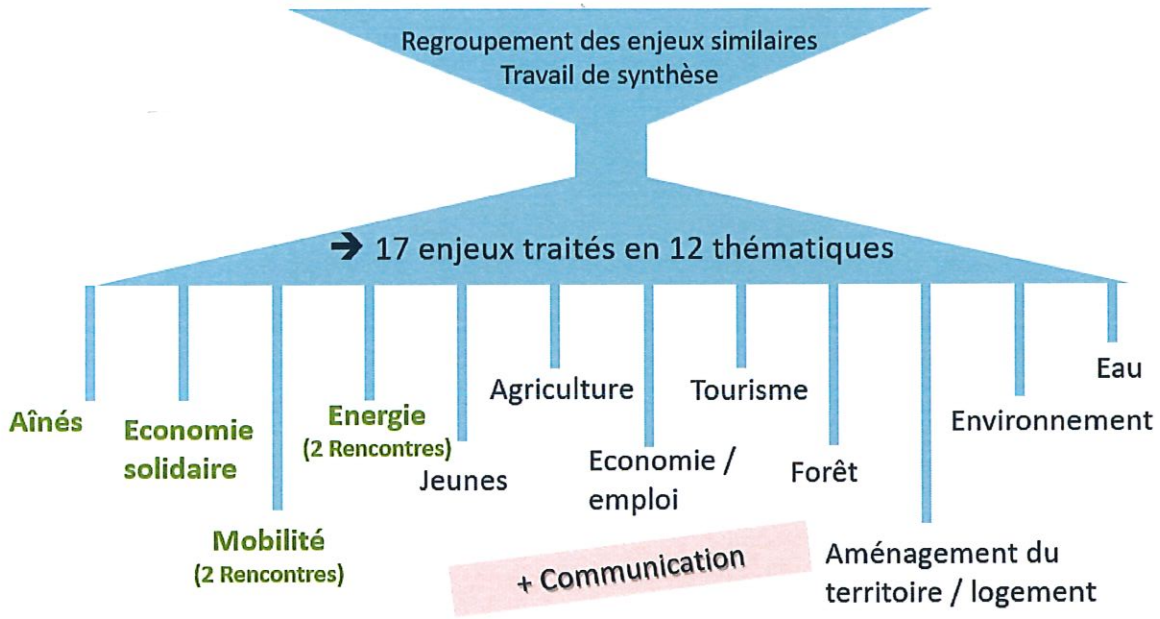
3. DU DIAGNOSTIC PARTAGÉ AUX RENCONTRES THÉMATIQUES…



La CLDR, en validant le diagnostic partagé, avait déterminé 17 enjeux prioritaires, traités en 12 thématiques.

Les différents enjeux sont analysés et travaillés lors des Rencontres Thématiques. Celles-ci ont pour objectifs :

- D'affiner le diagnostic partagé ;
- De définir des objectifs de développement pour les 10 ans à venir ;
- D'envisager les projets à mettre en œuvre.



En vert, les thématiques traitées en 2019.

➔ Selon les thèmes, nous ferons appel à la population, aux commissions consultatives existantes, à des personnes ressources…

4. SYNTHÈSE ET ANALYSE DES RENCONTRES THÉMATIQUES 2019

Par groupes de deux ou trois personnes, définis par un tirage au sort de « duos célèbres », les membres de la CLDR analysent chacune des thématiques, réparties selon différents stands.
Pour chaque thématique, les idées de projets proposées ont été triées selon qu'elles soient « réalisées » ou « en cours ». Les idées de projets non reprises dans ces deux premières catégories font l'objet d'une première analyse par la CLDR :

- À garder en priorité
- À placer sur une liste de réserve.

Chaque choix fait l'objet d'un commentaire ou argumentation.

La CLDR peut ainsi prendre connaissance de l'ensemble de la matière discutée lors des Rencontres Thématiques 2019, et effectuer un premier « tri » qui donnera une idée de la direction à prendre pour la stratégie.

⇨ Les résultats de cette analyse sont présentés en annexe, reprenant les tableaux travaillés en séance.

5. PROGRAMME DES RENCONTRES THÉMATIQUES 2020

Réunions	Formule	Les enjeux à traiter	Date
Jeunesse – Culture	**Soirée** Conseil d'orientation, CC, Président du Conseil des Jeunes, éducateur de rue, bibliothèque. (2 temps si néc.) → Comment atteindre les jeunes et récolter leur avis ? Questionnaire ? En ligne ? Papier ?	✓ Intégrer les ados dans la vie communale (renforcer le contact entre les jeunes, développer l'offre « jeunesse » ✓ Renforcer l'intergénérationnel et les solidarités	Mardi 21 janvier
Aménagement du territoire / logement	**Soirée** CLDR + CCATM ancienne et nouvelle Présentation par Impact: - Schéma de structure – SDC - Analyse du plan de secteur ; espaces encore disponibles dans les zones d'habitat Présentation FRW du site territoires.frw	✓ Devenir une terre d'accueil pour les jeunes (propriété, services,) ✓ Développer de nouvelles formes de logements pour tous	Jeudi 06 février
Tourisme	**Journée** Réflexion interne Collège – OCT – SI – MT – Peggy – acteurs clés e-tourisme, Grande Forêt de Saint-Hubert, Géopark	✓ Préserver les dispositifs touristiques existants et envisager l'e-tourisme ✓ Réflexion sur la nécessité d'élargir le champ d'actions	Mercredi 12 février
Agriculture – circuits-courts	**Soirée 1** Commission Agricole ; analyse du questionnaire d'enquête auprès des agriculteurs et producteurs	✓ Quelle évolution du secteur agricole (soutien des agriculteurs, accès à la terre, diversification, relation avec les habitants, …)	Avant le 10 mars !
	Soirée 2 – Rencontre Thématique Circuits courts CLDR + producteurs et commerçants + habitants	✓ Favoriser et encourager les circuits courts ✓ Soutenir et développer les commerces de proximité	Mardi 10 mars
Economie – Emploi	**Soirée** CLDR + indépendants et entrepreneurs Présentation par Impact: - Situation économique de la commune	✓ Lecture des thèmes au travers de l'angle économique ✓ Développer l'emploi local autour des services à la population (économie rurale) ✓ Quelles places d'accueil pour entreprendre ?	Jeudi 26 mars

	Présentation FRW : - Atelier Rural et coworking	✓ Comment aider la situation rurale des producteurs en lien avec les circuits courts (Carrefour Paysans à Libramont, Li'Terroir, marchés de terroirs, Cocoricoop à Ciney, ...)	
Eau	Retour d'information à la CLDR par Marc Quirynen	✓ Protéger et valoriser la ressource en eau	/
Nature Environnement	S'assurer que les questions de la CLDR sur le thème soient traitées par le PCDN → Laura Bertrand en relais	✓ Soutenir et renforcer les actions du PCDN en faveur de la biodiversité	/
Forêt	S'assurer que les questions de la CLDR sur le thème soient traitées par la Commission Forêt → Bernadette Schmitt en relais	✓ Protéger et valoriser le patrimoine forestier et anticiper son évolution	/
Communication	**Soirée** CLDR + habitants + Peggy Van Dorpe	✓ Comment les NTIC peuvent apporter une solution spécifique ? ✓ Quels besoins en communication ? ✓ Analyse au travers de chacune des thématiques abordées.	Mardi 21 avril

RÉACTIONS DE LA CLDR :

- Il serait intéressant d'associer le Géopark lors de la rencontre Tourisme.
- Pour la Rencontre Thématique Circuits-courts, il serait intéressant de faire des invitations ciblées aux producteurs de la commune.

REMARQUES

- La CLDR aura un retour sur chacune des trois matières traitées « hors réunions » (Eau, Nature et environnement, Forêt). L'objectif est de valoriser les Commissions existantes et travailler de manière transversale.

➔ ***La CLDR valide ce programme de la suite des Rencontres Thématiques.***

6. CALENDRIER DU PREMIER SEMESTRE 2020

1) **Rencontres Thématiques** :

→ 3 Rencontres « en interne » auxquelles les membres de CLDR intéressés sont les bienvenus :

- **Mardi 21/01** : Rencontre Culture/Jeunesse
- **Mercredi 12/02** : Rencontre Tourisme
- **Avant le 10/03** : Commission Agriculture

→ 4 Rencontres avec la CLDR (et habitants pour certaines)

- **Jeudi 06/02** : Rencontre AT/Logement CLDR + CCATM
- **Mardi 10/03** : Rencontre Circuits-courts
- **Jeudi 26/03** : Rencontre Economie
- **Mardi 21/04** : Rencontre Communication

La présence de la CLDR est requise un maximum pour ces Rencontres Thématiques 2020, dans la mesure du possible.

➔ À la fin du mois d'avril, la CLDR disposera de l'ensemble de la matière des Rencontres Thématiques, et pourra ainsi entamer le travail sur la stratégie et les projets.

2) **Réunions de CLDR (20h00)**

1. **Mardi 12/05** : CLDR « Analyse des Rencontres Thématiques 2020 et Stratégie »
2. **Mardi 26/05** : CLDR « Tri des projets »
3. **Mardi 16/06** : CLDR « Priorisation des projets »

7. DIVERS

1. Démission de M. Jérôme Tondat

M. Tondat a souhaité démissionner de la CLDR, ses obligations professionnelles l'empêchant d'y consacrer le temps nécessaire.

➔ **Prochain rendez-vous :**

CLDR « Aménagement du territoire et logement » - Jeudi 06 février 2020 – 20h00 – lieu à définir.

MERCI DE VOTRE PARTICIPATION !

Fondation rurale de Wallonie
Rue des Tilleuls, 1E 6900 Marloie
084/21 98 60 famenne@frw.be

Fanny Van Der Smissen et Alain Jacquet
Agents de développement

Retrouvez toutes les informations relatives à l'ODR sur le site : www.nassogne-odr.info

MOBILITÉ CŒURS DE VILLAGES

Projets réalisés

- Charneux – Aménagement de la rue du Poteau : effet de porte à l'entrée du village, fleurir les entrées du village, liaison des premières maisons avec le cœur du village, préservation de l'espace autour de l'église... → Déjà réalisé lors du 1er PCDR
- Grune – Aménagement de la traversée du village (rue du Laveu et rue du Centre : effets de porte, abords de la salle et l'école, sécurisation des carrefours, éclairage...). → Déjà réalisé lors d'un précédent PCDR.
- Forrières – Aménagement et sécurisation de la traversée du village : trottoirs, passages piétons, plantations (ou bacs), déplacement/réaménagement des abris bus, création/aménagement d'un parking pour poids lourds sur la zone en avant du pont du chemin de fer... → Etude déjà réalisée lors d'un précédent PCDR.

Projets en cours

- Forrières – Aménagement de l'arboretum. → Entretien par les ouvriers forestiers en concertation avec le DNF
- Lesterny – Aménagement de la place de la Sesette et sécurisation des différentes rues. → En cours de réalisation.

Projets

Intitulé	À conserver en priorité	À placer sur liste de réserve	Argumentaire
Ambly – Création d'une aire de barbecue.	X	X X X X	- Ne voit pas le but. Il y a d'autres priorités; ralentir la circulation dans la rue principale par exemple. - Placer des chicanes, aménager les entrées du village, installer une boîte à livre, ... semble prioritaire à une aire de barbecue. - Il faut entretenir cette aire, la plain de jeux est déjà un lieu de rassemblement.
Bande – Aménagement global et sécurisation de la Grand'rue : placette au carrefour avec la rue Fonzay, carrefour avec la rue Inzehambay, bacs à fleurs jusqu'au monument, trottoir et éclairage du carrefour de la rue Tahée à la N4, triangle de verdure au bas de la rue, passages piétons...	X X X X X X X X		- Il y a beaucoup de demandes des riverains et beaucoup de passage. - Importance prioritaire pour l'accès à l'école.
Bande – Aménagement de la rue Tahée : sécurisation, espace vert au bout de la rue.	X X X	X X X	
Harsin - Développer le quartier de la rue Saint-Donat et y aménager un espace public.	X	X X	- Il y a plusieurs maisons en constructions actuellement. Ce projet peut être réfléchi plus tard.
Grune – Aménagement de la rue Roly en zone résidentielle ou en espace partagé.	X X X	X	- Route déjà « calme ». - La rue Roly est déjà calme, par contre la rue du Laveu serait plus intéressante à aménager pour les enfants, jusqu'au verger.
Mise en valeur du petit patrimoine : pompes à eau (en face de la petite maison de village de Grune), rangs de cochon (Grune)	X X	X X X X X	- D'autres projets semblent plus importants et prioritaires. - Déjà mis en valeur ; beaux panneaux. - Il y a d'autres patrimoines à valoriser.

MOBILITÉ CŒURS DE VILLAGES

Projets			
Intitulé	À conserver en priorité	À placer sur liste de réserve	Argumentaire
Forrières – Sécurisation de l'aire de jeux et des abords du plan d'eau, améliorer l'éclairage.	X X X X X X X		- Surtout sécuriser le long de la rivière. - Sécuriser les points d'eau. - Dangereux pour les enfants.
Forrières – Réhabilitation des sentiers dans le village et mise en valeur des points de vue autour du village.	X X X X X	X	- Dangereux pour les piétons.
Masbourg – Création et aménagement d'un espace barbecue couvert (rue de la Vallée) et aménagement de l'aire de jeux en un espace plus convivial.	X X X X	X	- Aménagement de l'aire de jeux près de la salle de fête et barbecue qui pourrait profiter aux marcheurs de la Masblette ainsi qu'au comité de village.
Masbourg – Sécurisation de la traversée du village (rue de Saint-Hubert) : déplacer les panneaux d'agglomération, placer des chicanes et/ou un radar préventif, aménager le carrefour avec la route d'Ambly, réouverture de l'accès au chemin du Colybrin, sécuriser le pont sur la Masblette (rue de la Vallée) ...	X X X X X X X X		- Déplacer les panneaux d'agglomération. - Placer des chicanes des deux côtés du village rue de St-Hubert est prioritaire. - Dangereux pour les piétons.
Nassogne – Aménagement de l'espace public autour de l'étang : parcage, sécurisation, sentier, stabilisation des berges, convivialité...	X X X X X X	X X X	- Sécurisation autour de l'étang. - Sécurisation de l'étang. - Ça peut être fait facilement. - Installer des grosses pierres à divers endroits, pour les pêcheurs.
Nassogne – Aménagement des abords de l'école.	X	X X X	- C'est déjà bien aménagé.
Aménagement de la N4 : sécurisation des accès à Bande.	X X X X X X X	X	- Les bandes d'insertion devraient être plus longues. - Ajouter une insertion vers Marche depuis Grune via le pont du Moulin (il y a une sortie mais pas d'entrée). - Sécurité prioritaire.

Projet(s) ou autre(s) idée(s) oublié(e)(s) ?

- Aménagement de trottoirs à l'entrée de Charneux.
- Aménagement de trottoirs ou d'un espace sécurisé le long de l'ancienne N4, du carrefour du Métropolis vers l'école.

MOBILITÉ DOUCE – TRANSPORT EN COMMUN AU SENS LARGE

Projets réalisés

Projets en cours

- Il existe un parking à proximité du camping de Harsin. La Commune est en discussion avec les propriétaires afin de pouvoir l'utiliser comme aire de covoiturage.

Projets

Intitulé	À conserver en priorité	À placer sur liste de réserve	Argumentaire
Parking de covoiturage à Bande, dans la boucle du pont (N4 – direction Bastogne).	X X X X X	X X X	- Il existe déjà un parking au football et un parking non loin de la Total/friterie. Les parkings restent des thèmes importants pour favoriser le covoiturage. - Le parking ne devrait pas se situer dans la boucle du pont, mais favoriser le parking déjà présent au foot. - Aménager un second parking sur la route perpendiculaire à la route de Grune. - La boucle du pont est un bon emplacement. - Cet espace est déjà utilisé de manière informelle comme du parking; le projet de parking de covoiturage serait donc facile à mettre en place. - Veiller à la sécurité pour les véhicules et les usagers.
Veiller à **utiliser une signalétique appropriée** et à communiquer sur les aires de covoiturage, les faire connaître.	X	X X X X X X	- Les parkings ne doivent pas être uniquement dédiés au covoiturage. - Il n'y a pas beaucoup d'aires à signaler - Priorité secondaire. - Travailler la signalétique ne semble pas nécessaire : aux personnes à communiquer entre elles pour leur point de rendez-vous/covoiturage.
Créer un système de signalisation des possibilités de covoiturage à une échelle locale (Commune, village, ...). En ligne ? Via une application pour smartphone ? Via les réseaux sociaux ? Comment faire savoir à la communauté les trajets qui se font régulièrement, quid des horaires, de la sécurité, de la diffusion des données personnelles des conducteurs et utilisateurs, ... Rechercher ce qu'il se fait déjà dans d'autres communes.	X X X	X X X X	- Il faudrait parvenir à installer un système simple et efficace. - Probablement pas assez concret. - Les infos devraient partir de la commune : application smartphone, site internet, ... - Intégrer un onglet pour une plateforme de covoiturage via l'onglet de plateforme de discussion sur le site de la commune ?

Projet(s) ou autre(s) idée(s) oublié(e)(s) ?

- Augmenter les minibus de proximité (fréquence insuffisante).

AÎNÉS

Projets en cours

- Mise à disposition d'un local pour les aînés de Nassogne – pourquoi pas au local du football ? La proposition a reçu l'aval du Collège, reste à connaître l'avis du foot.

Projets			
Intitulé	À conserver en priorité	À placer sur liste de réserve	Argumentaire
Renforcement des services de mobilité	X X X X	X X X X	- Le proxibus et les services du CPAS sont déjà mis en place. - Permettre aux aînés qui ne possèdent pas de véhicules de se déplacer. - Déjà possible grâce aux services mis en place (CPAS, commune, Proxibus, ...). - Augmenter les possibilités du Proxibus.
Organisation d'un service de bénévoles pour garder les animaux des aînés qui doivent rentrer à l'hôpital		X X X X X X X	- Ne mange pas de pain... - Demander à la famille ou au voisin.
« Aide pour différents petits services ! », « compagnon de la maison »	X X X X X	X X	- À mettre en place pour diverses petites courses ou autres, visites médicales ou autres déplacements. - Service déjà existant ! - La communication du service est importante pour garantir la réussite. - Pas si compliqué à mettre en place et très bénéfique.
Organisation de repas à domicile 7 jours sur 7	X X X X	X X X X	- Il existe déjà les repas du CPAS. - Etendre le service à 7 jours/7 au lieu des 5 jours/7 actuellement. - Investiguer les possibilités avec un service privé. - Déjà en place.
Proposition de facilités pour permettre aux aînés de rester à domicile	X X X X X X X	X	- C'est très vague. - Quid de l'aspect médical ? - Mauvaise communication sur toutes les aides disponibles et existantes à domicile. - Parmi les aides existantes et déjà actives sur le territoire, que faudrait-il de plus ? - Aide aux aînés dans l'aménagement de la maison et dans les démarches à suivre.
Création de logements adaptés	X X X X	X X	- Coûts trop élevés. - Logements collectifs pour renforcer la solidarités, les liens sociaux et les services. - Envisager. Il y a des terrains non loin du home Mafa
Création d'une résidence services	X X X	X X X	- Coûts trop élevés. - Plus réaliste que les logements adaptés. - Définir les ambitions et la taille du projet. - Système actuel trop coûteux.

AÎNÉS

Projets			
Intitulé	À conserver en priorité	À placer sur liste de réserve	Argumentaire
Avoir une assistante sociale dédiée au 3e âge.	X X X X X X	X	- Le dialogue est primordial, ainsi que se mettre au niveau de la personne pour la mettre en confiance. - Ça ne doit pas dépendre d'une personne mais plutôt d'affinités entre les personnes. - Fournir une aide aux personnes lorsqu'elles se retrouvent seules (! Notamment une aide numérique) - Spécialiser une assistante sociale aux matières du 3ème âge. - Voir point 3.
Créer un service de brico-dépanneurs.	X X X X X	X X X	- Voir point 3, mêmes priorités. - Connaître les aînés isolés (sans famille).
Créer un service pour l'entretien des extérieurs des maisons.	X X X X X X	X X	- Voir point 3, mêmes priorités. - Bonne idée, mais analyser les coûts (ALE ?)

Projet(s) ou autre(s) idée(s) oublié(e)(s) ?

ECONOMIE SOLIDAIRE

Comment susciter une consommation alternative et plus solidaire ?
Comment renforcer l'intergénérationnel et les solidarités ?

De nombreuses idées de projets ont été émises par les habitants et la CLDR dans plusieurs catégories
Formations-animations
Espaces/outils partagés
Récup' et zéro déchet
Echange de services et de savoirs
Vergers et potagers collectifs

→ De nombreuses initiatives existent déjà au sein des différentes catégories. La question est de définir comment intéresser la population aux initiatives existantes ? Comment avoir une communication plus attractive ?
→ La difficulté réside dans le fait de trouver des porteurs de projets.

Projets

Intitulé	À conserver en priorité	À placer sur liste de réserve	Argumentaire
Création d'une Maison Citoyenne (recueille le plus d'intérêt des participants) Centraliser les initiatives, de leur donner plus de visibilité, d'offrir un espace adapté pour les ateliers (ex : cuisine).		X X X X X X X X	- Qui va gérer le lieu ? Qui va gérer toutes les idées ? Une personne de l'administration communale ? - Où l'implanter ? N'y a-t-il pas risque de doublons avec les Maisons de villages ? - Améliorer les initiatives déjà existantes en priorité. - Il existe déjà des locaux pour des ateliers, il faut s'organiser pour les demandes de locations. - Il existe le « Quoi de neuf ». - Est-ce une boîte à idées ?
Recréer du lien au cœur des villages. Saisir des moments fédérateurs comme les 300 ans de l'église de Masbourg, l'expérience « Allons promener les chèvres ».	X X X X X X X X X		- Considération très importante, qui dépend fortement des comités existants. Creuser comment le PCDR pourrait aider dans ce sens. - Collaborations éventuelles avec le Centre culturel et / ou les associations présentes dans les villages, notamment pour l'organisation de ce type d'évènements. - Soutenir et continuer à aider les comités de village. - Attention à ne pas concerner que les concernés, mais pouvoir s'adresser à un public plus large. - C'est un plus pour la convivialité des citoyens de la commune. - Développer de nouveaux thèmes. - Etendre les projets à l'ensemble des villages de la commune.
Salon des associations, artisans et producteurs. Pourrait être une bonne porte d'entrée. Des liens seront à faire avec les résultats de la réunion thématique « circuits courts ».	X X X X X	X X	- Evènement ponctuel qui permettrait d'atteindre un public large sur un lieu/moment donné. - Facile à mettre en place. - Peu coûteux. - Continuer à promouvoir les marchés locaux (Forrières, Nassogne pendant l'été, ...) et les circuits-courts.

Projet(s) ou autre(s) idée(s) oublié(e)(s) ?

- Créer un réseau de mini-épiceries villageoises « bio », zéro-déchets, avec des produits locaux, tenues par des personnes du CPAS, service de livraison pour personnes âgées ou PMR.

ENERGIE ½ - PRODUCTION D'ENERGIE DANS LE DOMAINE PUBLIC

Projets			
Intitulé	À conserver en priorité	À placer sur liste de réserve	Argumentaire
Création d'un réseau de chaleur bois à Forrières : il faut d'abord disposer d'un cadastre énergétique des bâtiments communaux, ainsi que d'un bilan énergétique global. Ces éléments seront importants pour déterminer la « charge carbone épargnée » sur la commune, et pour pouvoir objectiver et prioriser les différents projets du PCDR.	X X X X X	X X	- Travailler sur l'isolation en priorité ? - Exploiter les ressources forestières du territoire en priorité. - Projet rentable à long terme. - A réaliser en parallèle au projet de plate-forme bois-énergie.
Création d'une plateforme bois-énergie : production des plaquettes pour le réseau de chaleur de Nassogne en valorisant les ressources forestières communales. Ce projet implique de prendre en compte les ressources convoitées, les prestataires qui devront intervenir, la destination finale des plaquettes de bois... et évidemment le prix de revient.	X X X X X	X X X	- À garder : favoriser l'utilisation des ressources locales (notre forêt!) et valoriser les déchets forestiers. - Développer ce projet en parallèle au réseau de chaleur de Forrières pour qu'il soit rentable. - Porteur d'emploi pour la commune.
Etude des possibilités en énergie hydraulique sur Nassogne : les nouvelles technologies permettent d'être rentable avec des petits débits et des petites hauteurs de chute (moulins alternateurs entre autre)	X X X X X X	X X	- Etudier les possibilités que pourrait fournir la Lhomme à Forrières, Lesterny, Harsin, et autres ? - Etudier la rentabilité et faisabilité d'un tel projet.
Etude d'une unité de biométhanisation : une unité communale implique une contractualisation entre la Commune et des agriculteurs. Cela implique également de pouvoir valoriser l'énergie produite tout au long de l'année, tant l'électricité (possibilité de réinjecter sur le réseau) que la chaleur (idéalement via des entreprises ayant des besoins constants d'énergie...).	X X	X X X X	- Non prioritaire : l'utilisation des terrains agricoles est exagérée, et il faut faire attention aux odeurs et nuisances olfactives. - Ce type de projet dépend avant tout des agriculteurs, et pas uniquement de la commune.

ENERGIE ½ - PRODUCTION D'ENERGIE DANS LE DOMAINE PUBLIC

Projets			
Intitulé	À conserver en priorité	À placer sur liste de réserve	Argumentaire
Installation de panneaux photovoltaïques au bénéfice des citoyens : mettre à profit les toitures des bâtiments communaux et les terrains en friches (ex : talus de la petite Europe à Bande) (cf. principe des communautés énergétiques, des coopératives...).	X X X X X X X X X	X	- A installer sur les toits du hall sportif, des Maisons de villages, des salles communales, ... - Facile à mettre en place et efficace. - Projet à soumettre à l'éco-conseillère. - Rapidement réalisé et rentable.
Création d'une coopérative pour une éolienne citoyenne	X	X X X X X X	- Organiser un référendum citoyen. - Prise en compte de la pollution des éoliennes sur l'ensemble de leur cycle de vie. - Il y a d'autres moyens de production d'énergie à développer avant. - Créer des coopérations est souvent compliqué.

Projet(s) ou autre(s) idée(s) oublié(e)(s) ?

- Economie d'énergie dans le domaine public : extinction des lampadaires la nuit (ex: de 00:00 à 05:00), extinction des luminaires des bâtiments publics hors horaires d'ouverture, moins de guirlandes, ...

ENERGIE 2/2 – TRANSITION ÉNERGÉTIQUE CHEZ LES PARTICULIERS

Projets			
Intitulé	À conserver en priorité	À placer sur liste de réserve	Argumentaire
Organisation d'une campagne permanente de sensibilisation à la bonne gestion de l'énergie.	X X X X	X X X X X	- Ça se fait déjà à d'autres endroits (notamment Flash Info). - Que penser du taux de participation aux réunions thématiques dédiées à l'énergie... - Information déjà largement disponible. - C'est important de poursuivre le travail d'information et de sensibilisation des citoyens. - Faire une campagne d'information permanente ? Avec l'éco-conseillère ?
Soutien aux habitants qui veulent réduire leur consommation d'énergie.	X X X X X X X X	X	- C'est concret, si ça incite à réduire la consommation d'énergie directement. - Informer plus largement les citoyens de la commune (primes, procédures, ...) - Le projet Zéro Déchets est aussi une façon de promouvoir des possibilités et alternatives de consommation sans déchets. - Encore du travail intéressant pour notre éco-conseillère ! - Quel soutien financier et humain ?
Soutien aux habitants qui veulent gérer leur énergie ensemble.	X X X X X	X X	- Privilégier l'individuel avant le collectif. - Améliorer collectivement les habitations / comportements individuels. - Quel soutien financier et humain ?

Projet(s) ou autre(s) idée(s) oublié(e)(s) ?

- Organiser des chantiers locaux participatifs de travaux d'isolation et de réduction de la consommation d'énergie avec des experts « fournis » par la commune.

Marloie, le 11 septembre 2020

Réunion conjointe CLDR – CCATM - Les enjeux du GCU

Jeudi 03 septembre 2020

Présences

CLDR ;	José Dock (président), Marc Quirynen, Christine Bréda, Jean-François Culot, Vincent Dupont, Laurent David, Léon Georges, Julien Collard, Melody Imbach, Manuella Batter, Marc Timmermans
CCATM ;	Laurence Arnould (secrétaire), Johanna Colmant, Nicole Malevez, Luc Timmermans (Président), Simon Annet, Nicolas Depaye, Steve Brandt, Philippe Courtoy
Impact ;	Stéphane Mottiaux
FRW ;	Florence Lesuisse et Fanny Van Der Smissen

Excusés : Bernard Pierre, Andrée Defêche, Kévin Jeanjot, Lynda Protin, Michel Léon, Martine Mathieu, Hadelyn du Chastel de la Howarderie, Vincent Peremans, Marjorie Félix,

I. Contexte et objectif de la rencontre

La FRW accueille les participants et les remercie d'accepter les conditions particulières liées à l'application des mesures sanitaires COVID-19.

Précautions COVID-19 :
Du gel hydro-alcoolique est à disposition à l'entrée du local de réunion.
Un listing des personnes présentes est complété.
Les participants sont invités à s'asseoir aux différentes tables disposées de sorte à respecter les distances sanitaires et limiter les déplacements.
Les participants portent un masque durant la réunion.

Cette réunion est organisée par le Service urbanisme de la commune, la FRW en charge de l'animation de la CLDR (Commission locale de développement rurale) et le bureau d'études IMPACT.
L'opportunité d'organiser une rencontre conjointe de la CLDR et de la CCATM vient de la réalisation concomitante par la commune de Nassogne de deux outils de développement du territoire ; le PCDR – Programme Communal de Développement Rural et le GCU – Guide Communal d'Urbanisme. Ces deux outils ont en commun une réflexion approfondie de l'Aménagement du Territoire et l'organisation de l'espace communal. Le PCDR se voulant un outil transversal, et la commune souhaitant valoriser les différentes commissions citoyennes, il était donc pertinent de mener ces réflexions en partenariat. De plus, le bureau d'études IMPACT étant auteur du PCDR et du GCU, ce qui facilite les liens entre les deux outils.

Le GCU nécessite un avis des membres de CCATM, et de CLDR dans ce cas, sur les grands enjeux d'urbanisme qu'il pourrait traiter. Les réflexions de ce jour se veulent donc globales.

II. Le Guide Communal d'Urbanisme

Stéphane Mottiaux du bureau IMPACT présente le GCU. En voici un bref résumé ; le power point présenté en séance est repris en annexe.

La commune de Nassogne dispose d'un Schéma de structure communal (SSC) depuis le 19/03/2016. Suite au remplacement du CWATUPE par le CODT le 1er juin 2017, les outils d'urbanisme et d'aménagement du territoire ont été remaniés et sont passés d'un urbanisme de contraintes à un urbanisme de projets. Le SSC est devenu le « Schéma de développement communal ». Les anciens RCU sont quant à eux devenus des GCU : guide communal d'urbanisme.

Selon l'article D.III.4 du CoDT, « Le guide communal décline, pour tout ou partie du territoire communal, les objectifs de développement territorial du schéma de développement du territoire, du schéma de développement pluricommunal et des schémas communaux en objectifs d'urbanisme, par des indications, en tenant compte des spécificités du ou des territoires sur lesquels il porte ».

L'article D.III.5 du CoDT précise que le GCU peut comprendre des indications sur 13 points, dont deux sont obligatoires pour conserver le statut de commune décentralisée au point de vue du l'urbanisme, et pouvoir statuer sur les permis d'urbanisme sans nécessiter l'avis du fonctionnaire délégué. Ce statut présente entre autre l'avantage de réduire les délais d'octroi des permis.

1° la conservation, la volumétrie et les couleurs, les principes généraux d'implantation des constructions et installations au-dessus et en-dessous du sol;
2° la conservation, le gabarit et l'aspect des voiries et des espaces publics;
➔ Points obligatoires pour garder le statut de décentralisation
3° les plantations;
4° les modifications du relief du sol;
5° l'aménagement des abords des constructions;
6° les clôtures;
7° les dépôts;
8° l'aménagement de locaux et des espaces destinés au stationnement des véhicules;
9° les conduites, câbles et canalisations non enterrés;
10° le mobilier urbain;
11° les enseignes, les dispositifs de publicité et d'affichage;
12° les antennes;
13° les mesures de lutte contre l'imperméabilisation du sol.

Attention ; le contenu et les indications reprises dans le GCU s'appliquent à toutes les demandes de permis d'urbanisme !

Le GCU est un document indicatif, et non plus règlementaire comme c'était le cas dans le CWATUPE. Cependant il n'est pas possible de s'écarter des objectifs du GCU. Les seuls écarts permis seront autorisés pour les projets qui :

- Ne compromettent pas les objectifs d'urbanisme du GCU
- Contribuent à la gestion ou l'aménagement des paysages bâtis ou non bâtis.

Exemple du GCU de la commune de Libin :

GUIDE COMMUNAL D'URBANISME — FICHE 1

CENTRE VILLAGEOIS PATRIMONIAL

CONTEXTE

Les villages de la commune de Libin sont caractérisés par des noyaux relativement anciens qui présentent une **homogénéité urbanistique**. Le centre historique est composé des bâtiments les plus anciens qui confèrent une identité forte à l'ensemble. Par ailleurs, les disponibilités foncières dans cette zone ne sont plus très importantes. Toutefois, sa position centrale est propice à une **densité** relativement importante, notamment dans les deux pôles que sont Libin et Ochamps, et à la concentration de commerces et services de proximité bénéfiques pour l'animation et la cohésion sociale au sein des villages. Par conséquent, le bâti de cette zone est soumis à des pressions liées aux mutations permanentes de la société et à sa façon de consommer le territoire.

OBJECTIF

L'objectif principal de la présente zone consiste à ne pas déforcer cette unité caractéristique en accompagnant les mutations et en reprenant les principales **caractéristiques du bâti existant**.

INDICATIONS D'IMPLANTATION

Au-dessus du sol, l'implantation des constructions se fait principalement en **ordre continu** (mitoyenneté des deux côtés) ou en **ordre semi-continu** (mitoyenneté d'un côté) et participe à renforcer la structure générale de l'ensemble. Elle intègre les contraintes locales (relief, etc.). La profondeur totale de la construction se limite à 15 m pris depuis le front de bâtisse.

L'emprise au sol des volumes secondaires doit être limitée à la moitié de la surface du bâtiment principal.

Les **volumes secondaires** s'accolent au bâtiment principal.

En-dessous du sol, les caves, locaux de stockage et de stationnement se limitent à l'emprise hors-sol des constructions.

En fonction du caractère bâti des parcelles contiguës, les modes d'implantation possibles sont repris ci-après.

Implantation	Illustration
2 parcelles bâties contiguës - Faîte de toiture orienté selon la dominante observée dans le voisinage pour les bâtiments principaux ; ET - Dans le prolongement du front de bâtisse déterminé par l'une des constructions voisines (en mitoyenneté contre un pignon aveugle s'il existe).	
1 parcelle bâtie contiguë - Dans le prolongement du front de bâtisse déterminé par la construction voisine (en mitoyenneté contre un pignon aveugle s'il existe) ; OU - Faîte de toiture orienté perpendiculairement à l'une des limites parcellaires latérales avec un recul par rapport à l'alignement variant entre 5 et 10 m.	

GUIDE COMMUNAL D'URBANISME — FICHE 1

CENTRE VILLAGEOIS PATRIMONIAL

0 parcelle bâtie contiguë - Faîte de toiture orienté perpendiculairement à l'une des limites parcellaires latérales avec un recul par rapport à l'alignement variant entre 5 et 10 m. OU - Faîte de toiture implanté parallèlement aux courbes de niveau lorsque le relief est marqué	

INDICATIONS DE VOLUMÉTRIE

Le **bâtiment principal** présente une forme de type « bloc » sans découpe visible depuis le domaine public. Il est couvert par un comble en bâtière avec ou sans croupettes, de pente comprise entre 30° et 40°.

Les **volumes secondaires** sont ponctués d'une toiture à deux versants ou d'une toiture à un versant pour les volumes en appentis.

Pour l'ensemble de la composition des façades visibles depuis la voirie, le **rythme** est vertical.

Le **bâtiment principal** présente 2 à 2,5 niveaux hors sol par rapport à la cour ouverte en relation avec la voirie.

La **hiérarchie** entre le volume principal et le volume secondaire est clairement marquée. Le gabarit des volumes secondaires doit être inférieur à celui du volume principal.

INDICATIONS DE COULEURS

Les tonalités des **parements d'élévations** présentent une sobriété générale et sont comprises dans les palettes de gris et de brun. Lorsque les élévations sont **différenciées** les unes des autres, le choix des tonalités est limité à deux.

La **toiture** est de teinte noire ou gris anthracite, d'aspect mat.

INDICATIONS DE CONSERVATION

Les **façades** à front de voirie doivent être en pierre (grès schisteux).

Les **toitures** sont recouvertes d'ardoises naturelles ou artificielles. La **pente de toiture** des bâtiments profonds et présentant une faible hauteur (type ancienne ferme) peut être comprise entre 20° et 30°.

Les bâtiments existants transformés et subdivisés en plusieurs logements intègrent une **division verticale** sauf dans les pôles de Libin et d'Ochamps ou au-dessus de surfaces commerciales situées au rez-de-chaussée.

INDICATIONS DES AMÉNAGEMENTS DES ABORDS DES CONSTRUCTIONS

L'avant-cour est aménagée sur le principe de la **cour ouverte**. Ce caractère ouvert n'est pas incompatible avec la plantation d'arbres et d'autres espèces végétales appropriées (essences régionales).

Les matériaux utilisés pour l'aménagement des abords favorisent l'**infiltration des eaux dans le sol** (exemple d'un revêtement semi-perméable en pavés drainants).

Les **intérieurs d'îlots** sont aménagés dans une optique de qualité et de quiétude tout en gardant une prédominance végétalisée.

INDICATIONS SUR L'AMÉNAGEMENTS DE LOCAUX ET DES ESPACES DESTINÉS AU STATIONNEMENT DES VÉHICULES

Chaque logement doit disposer d'au minimum **1,5 emplacement de stationnement**.

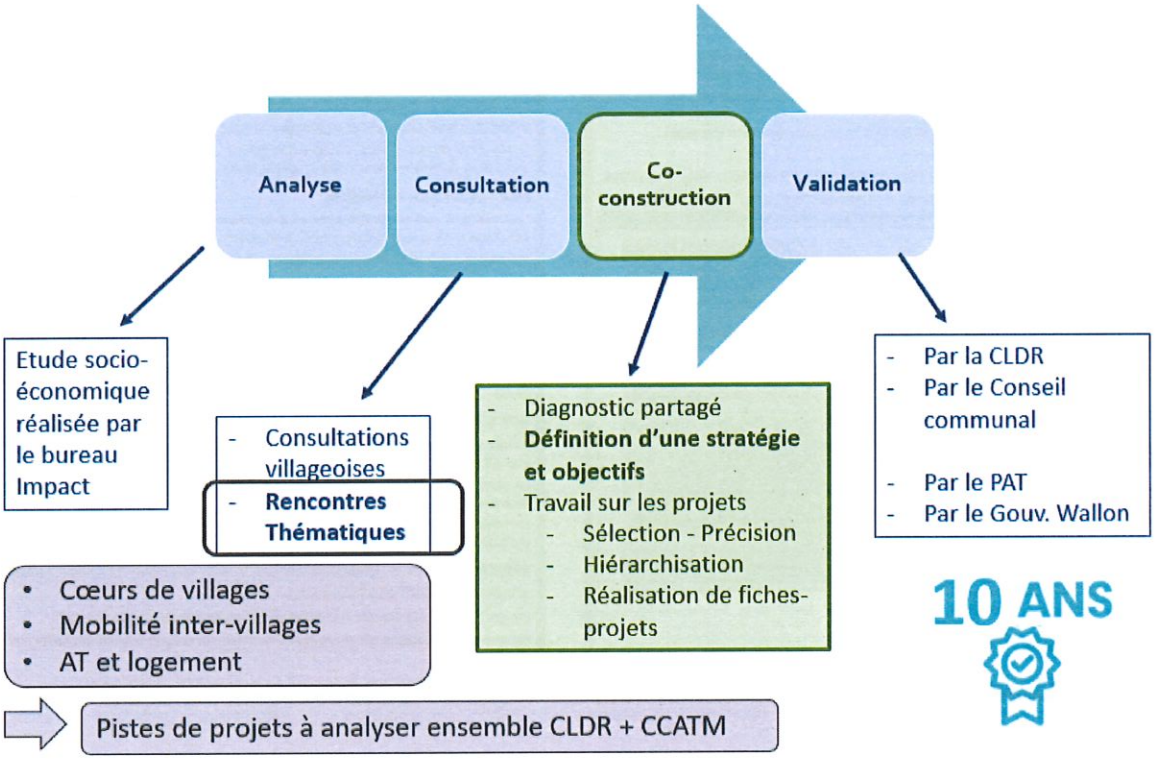
Les immeubles à appartements comportent un local réservé au rangement des **poubelles**, des **vélos** et des **poussettes**.

III. Le Programme Communal de Développement Rural

Le PCDR est un outil co-construit par les citoyens et le politique fixant différents objectifs de développement qui visent à améliorer la qualité de vie des habitants, ainsi que les projets permettant d'atteindre ces objectifs.
Le processus se déroule en deux phases ;

1) L'élaboration du PCDR, qui prend entre 2 à 3 ans
2) La mise en œuvre du PCDR, pour une durée maximale de 10 ans.

L'élaboration du PCDR comprend plusieurs étapes ;



Le nouveau PCDR de Nassogne est en phase d'élaboration. À ce stade, la CLDR analyse les réflexions menées lors des Rencontres Thématiques afin de déterminer les objectifs de développement (la stratégie du PCDR). L'étape suivante sera le travail sur les projets à proprement parler : sélection, priorisation et réalisation de fiches-projets. Ensuite, une fois que le document sera finalisé par le bureau d'étude, celui-ci sera relu et validé par la CLDR et le Conseil Communal, puis défendu devant la Région Wallonne au Pôle Aménagement du Territoire. Le PCDR sera alors soumis au Gouvernement Wallon pour approbation d'une durée maximale de 10 ans.

Trois Rencontres Thématiques en lien avec l'aménagement du territoire ont été organisées dans le cadre de l'élaboration du PCDR :

- Les cœurs de villages
- La mobilité inter-villages
- L'aménagement du territoire et le logement.

La matière issue de ces trois rencontres sera également analysée de manière conjointe avec la CLDR et la CCATM lors d'une prochaine réunion.

IV. Les enjeux du Guide Communal d'Urbanisme – réflexions en sous-groupes

Les participants sont répartis en 4 groupes pour répondre aux questions suivantes :

Quelle image veut-on donner aux centres de Nassogne, Forrières et Bande, les trois villages « pôles » de la commune ? De quelle manière et où doit-on les densifier ?

- La mixité des fonctions doit être renforcée sur les pôles de Nassogne et de Forrières. Le cas du village de Bande est plus particulier. En effet, il présente un niveau assez faible d'équipements et de services. Son statut est plutôt à mettre en relation avec sa proximité de Marche-en-Famenne.
- La densification semble nécessaire sur ces villages. Toutefois, il convient de veiller à préserver des espaces de convivialité et de respiration à l'intérieur des villages. Le stationnement est également une problématique à intégrer, notamment en le favorisant en sous-sol en cas de développement d'appartements.
- Un groupe propose également de densifier dans les extérieurs des villages plutôt que dans les cœurs afin d'y préserver des espaces « libres ». Notons que cette proposition est contraire aux orientations actuelles d'aménagement du territoire, que ce soit au niveau régional ou au niveau communal (en référence au SDC).
- L'aménagement de ces centres doit également prendre en compte que l'image dynamique et accueillante (économique, culturelle, ...) doit être préservée voir même accentuée.

Quid de la gestion et du devenir des cellules commerciales dans les centres des villages « pôles », ainsi que de l'accès aux étages pour d'autres fonctions (ex : logements) ?

- De manière générale, la mise en place d'une nouvelle dynamique commerciale permettrait de relancer les anciens commerces.
- Le GCU devrait encourager le logement à l'étage des rez-de-chaussée commerciaux.
- La question du stationnement est également importante pour les projets commerciaux.

Comment le GCU pourrait aider à préserver les caractéristiques traditionnelles du bâti ? Quelles mesures faudrait-il exiger/encourager ? Comment permettre l'intégration de l'architecture moderne dans le patrimoine bâti existant ? Comment garantir la conservation de certaines particularités architecturales (colombages, façades, ...) lors de transformations ou rénovations ?

- Les participants s'accordent sur la nécessité de garder une cohérence par rapport au bâti existant tout en ouvrant la possibilité à une architecture plus contemporaine. A cet effet, le GCU devrait fixer des critères en matière de gabarit et de tonalités.
- En cas de transformation/rénovation, il conviendrait de maintenir les caractéristiques principales des façades en touchant le moins possible à la structure extérieure.
- Une question est posée sur les enjeux énergétiques (isolation, etc.) qui risquent d'entraîner des modifications des bâtiments anciens.

Quelle cohérence urbanistique encourager autour des cœurs de villages ? Jusqu'où aller dans l'architecture moderne proposée en matière d'implantation, de volumétrie, de matériaux, ... ? Faut-il être plus « permissif » (ex : toitures plates, bardages bois, ...) ?

- Cette question rejoint la précédente. Il faut veiller à une certaine cohérence d'ensemble ainsi qu'à une certaine homogénéité.
- Les toitures plates sur le volume principal, etc. pourraient par exemple ne pas être autorisées dans les cœurs des villages.
- Le GCU devrait exiger une vue d'ensemble et l'intégration du projet dans le cadre bâti existant.

Quelle ligne de conduite faudrait-il donner pour l'implantation éventuelle d'éoliennes ?

- Les éoliennes devraient être préférentiellement regroupées le long des infrastructures (N4 et chemin de fer) ou au niveau des zones d'activités économiques. La question est posée sur la possibilité de les implanter en zone forestière en profitant des importants coupe-feux.
- Dans tous les cas, elles doivent être implantées hors des zones bâties afin d'en réduire les nuisances. Les zones protégées (nature et paysages) doivent être prises en compte.
- Le GCU pourrait prévoir des hauteurs et des puissances adaptées au caractère rural.

De quelle manière le GCU devrait-il limiter les surfaces imperméables (« stop béton ») et le risque d'inondations ? Comment augmenter la récupération des eaux de pluies ? Quels critères de salubrité faudrait-il prendre en compte, quelle(s) méthode(s) d'assainissement ?

- Le GCU devrait imposer des matériaux perméables ou semi-perméables pour l'aménagement des abords ainsi qu'une citerne d'eau de pluie.
- Il serait également intéressant de traiter de dispositions autres que l'imperméabilisation telles que la plantation de haies en zone agricole, etc.

Quels sont les grands principes à développer dans le GCU au niveau de la végétalisation (essence, hauteur des haies, etc.) ?

- Le GCU pourrait fixer une hauteur maximale pour les haies (par exemple 2 mètres), le recours à des essences locales feuillues, la végétalisation des clôtures, etc.
- Les espaces publics et les voiries devraient également idéalement être végétalisés.

Quelles seraient les mesures à mettre en place dans le GCU pour préserver les ouvertures paysagères ? Quel serait le rôle de la végétation dans la gestion des paysages ?

- Le maintien des ouvertures paysagères doit prioritairement être réalisé dans les extérieurs. La hauteur des plantations doit y être logiquement limitée.
- Il faut également prêter une attention particulière aux arbres qui ne sont pas entretenus et qui pose problème dans les zones d'habitat.
- Il serait également intéressant de recréer des drèves.

Quelles mesures le GCU pourrait-il définir concernant les gîtes de grande capacité et les bâtiments agricoles modernes ? Combien ? Comment les intégrer ? Où les autoriser ?

- Pour les gîtes de grande capacité :
 - Le GCU devrait fixer un nombre maximum de personnes par gîte ainsi qu'un nombre maximum de lits par village (proportion en fonction de la taille du village).
 - Le logement de l'exploitant sur place devrait être imposé.
 - Une surface extérieure minimale par personne pourrait être fixée, l'objectif étant de découvrir la région et pas de faire un « parc d'attraction » dans le jardin du gîte.
 - Il convient d'être attentif au stationnement ainsi qu'aux nuisances pour le voisinage.
- Pour les bâtiments agricoles :
 - Le GCU pourrait imposer des plantations pour un accompagnement paysager ainsi que le recours au bois (en fonction des possibilités sanitaires).

Comment le GCU devrait-il se positionner concernant les transformations et reconversion d'habitats non permanents existants (bungalows de campings, anciens abris de chasse, chalets de vacances, ...) ? Quel devenir ? Quelle(s) autorisation(s) ?

- Pour ces bâtiments, les transformations devraient être limitées en surface et leur caractère non permanent devrait être garanti.
- Pour les campings, il faut veiller à une mise en conformité d'un point de vue environnement, urbanisme et CGT.

Quelles sont les mesures à prendre pour assurer une bonne intégration des petits immeubles à appartements (stationnement, local technique, etc.) ?

- Des locaux techniques (locaux fermés) devraient être prévus pour accueillir vélos, poussettes et poubelles. Une place de stationnement devrait être prévue par appartement. (Dans le SDC, on a une exigence min de 1,5 à 2 places par appartement et logement en fonction de la zone).
- En lien avec la densité fixée par le SDC, le nombre maximal de logements devraient être fixés afin notamment de maintenir des espaces verts.
- Pour la transformation des bâtiments existants, la division verticale est à favoriser.

Comment le GCU devrait-il traiter la question de l'habitat léger ?
Doit-il l'autoriser sans conditions ? Imposer des contraintes fortes ? Conditionner l'intégration de ce type d'habitat ? Déterminer des zones attribuées pour ce type d'habitat ? Quel(s) type(s) d'habitat léger autoriser (yourtes, tiny houses, containeurs aménagés, bulles, tipis, ...) ?

- Ce type d'habitat devrait obligatoirement se trouver en zone d'habitat (à caractère rural) mais pas dans les centres des villages et avec une densité limitée.
- Le GCU pourrait fixer le type et les matériaux tout en veillant à l'intégration paysagère.
- Les structures de type bulles et tipis devraient uniquement se limiter à une fonction touristique.
- Une durée maximale d'occupation pourrait également être fixée.
- Les contraintes écologiques et environnementales (épuration, eaux, etc) doivent également être étudiés dans ce type de construction.

V. Les suites

Stéphane Mottiaux et Laurence Arnould vont tenir compte des réflexions des sous-groupes dans l'élaboration du GCU. Une prochaine réunion commune CLDR/CCATM sera consacrée à un analyse plus précise des différents villages. En parallèle, les propositions de projets de mobilité douce et d'aménagements d'espaces publics, issues des rencontres thématiques, seront triées et priorisées par les deux commissions, afin de déterminer les fiches-projets à inscrire dans le PCDR.

Merci de votre participation !

Fanny Van der Smissen et Florence Lesuisse
Agents de développement
Stéphane Mottiaux et Laurence Arnould
En charge du GCU

Fondation rurale de Wallonie
Rue des Tilleuls, 1E 6900 Marloie
084/21 98 60 famenne@frw.be

Marloie, le 5 octobre 2020

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE CLDR – N°6
Grune, le 1 octobre 2020.

Présents :

- José Dock, Marc Quirynen, Francis Danloy, Vincent Peremans, Yves Mairy, Marc Timmermans, Jean-François Culot, Julien Collard, Laurent David, Vincent Dupont, Léon Georges, Michel Léon, Bernard Pierre, Emilie Quirynen, Claudine Bodart ; membres de la CLDR.
- Marie-Alice Pekel ; échevine.
- Florence Lesuisse et Fanny Van Der Smissen ; Fondation Rurale de Wallonie.

Excusés :

- Philippe Lefèbvre, Andrée Defêche, Martine Mathieu, Manuella Batter, Kévin Jeanjot, Christine Breda, Lynda Protin, Dominique Paulus, André Blaise.

ACCUEIL

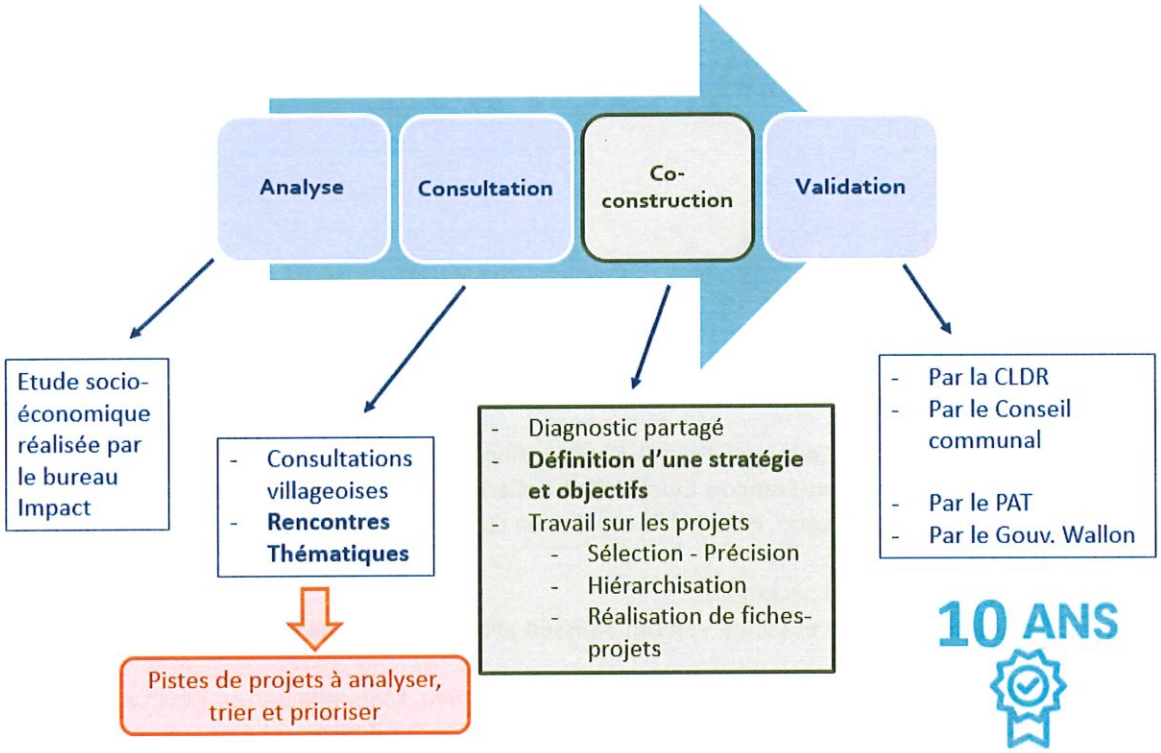
La FRW accueille les participants et présente l'ordre du jour. Elle rappelle ensuite les mesures de sécurité mises en place dans le cadre de la crise sanitaire Covid 19 et remercie les participants de leur présence malgré cette reprise particulière.
Cette réunion vise avant tout à relancer la dynamique de la CLDR après ce long arrêt forcé et de permettre à chacun de reprendre le train en route.

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 07 JANVIER 2020

La précédente réunion de la CLDR avait pour but de de faire un retour sur les Rencontres Thématiques 2019 et de programmer le 1er semestre 2020. Le compte-rendu est approuvé par l'assemblée.

2. LE PROCESSUS D'ÉLABORATION DU PCDR – OÙ EN SOMMES-NOUS ?

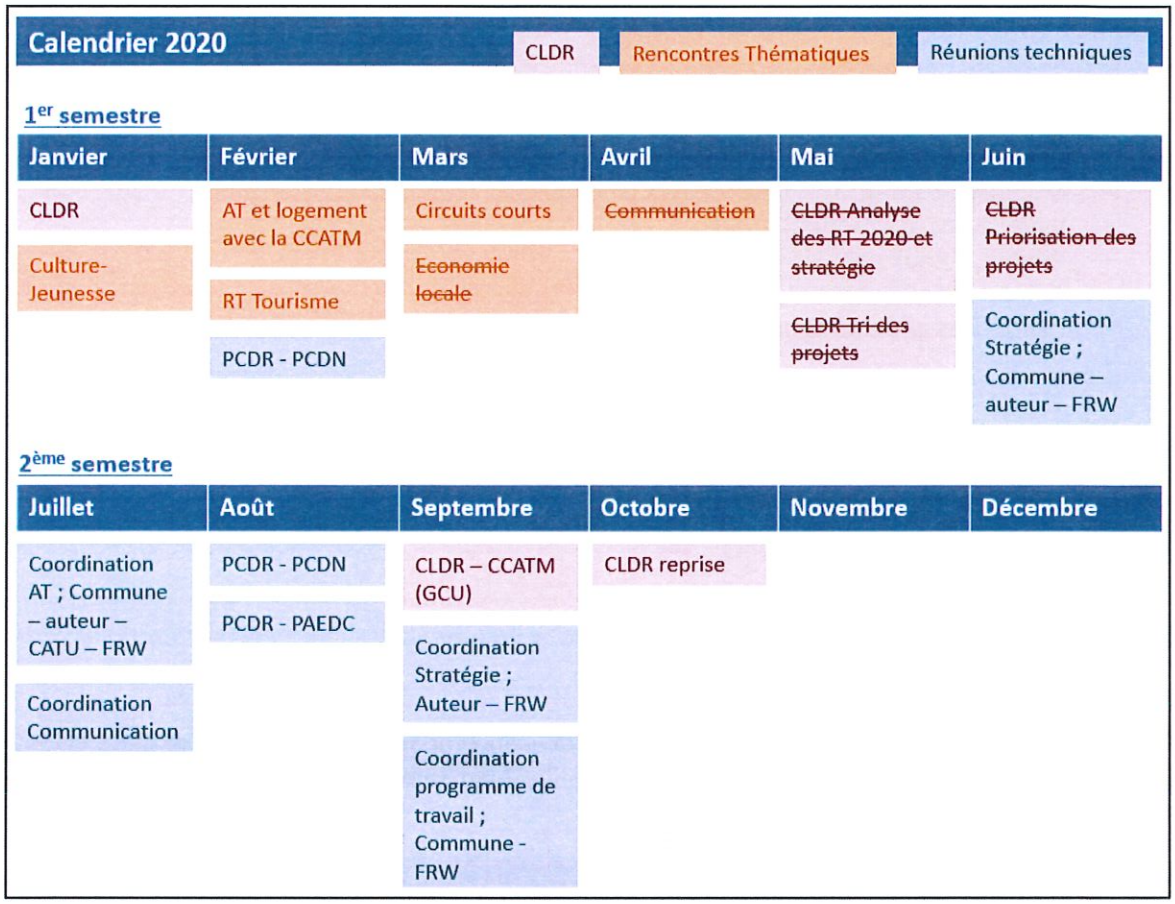
Les agents de la FRW rappellent les grandes étapes de l'élaboration d'un PCDR :



1. La première étape est disponible sur le site de l'ODR (nassogne-odr.info), il s'agit de l'étude socio-économique du territoire, réalisée par Stéphane Mottiaux, du bureau d'études Impact. Elle sera actualisée et mise à jour à la toute fin de l'élaboration du PCDR.
2. La seconde étape est en partie terminée, et en partie en cours ; les consultations villageoises ont été réalisées au printemps 2019, la CLDR a été mise en place, les Rencontres Thématiques sont pour la plupart réalisées bien que certaines demandent encore du travail de précision.
3. L'étape de co-construction a débuté avec la réalisation et la validation du diagnostic partagé par la CLDR. Une fois les Rencontres Thématiques clôturées, la co-construction se poursuivra par la définition, avec Stéphane Mottiaux, d'une stratégie de développement (objectifs) puis par un travail sur les projets : sélection, précision, tri, priorisation… Et enfin par l'élaboration de fiches-projets.
4. L'étape de validation du Programme Communal de Développement Rural, comprendra plusieurs relectures et une validation par la CLDR et le Conseil Communal. La première étape de relecture est annoncée aux membres de CLDR avec la Partie III – Diagnostic Partagé. Le PCDR sera ensuite défendu devant le Pôle Aménagement du Territoire de la Région Wallonne, puis approuvé par le Gouvernement Wallon pour une durée maximale de 10 ans, pendant lesquels les projets du PCDR pourront être réalisés.

3. LE CALENDRIER 2020 – SYNTHÈSE DES RENCONTRES THÉMATIQUES 2020

La FRW fait le point sur les réunions programmées en 2020 qui ont pu se réaliser et sur celles qui ont dû être reportées suite à la crise sanitaire. Afin de limiter le retard et les impacts sur l'interruption de l'élaboration du PCDR, la FRW a mené différentes réunions techniques avec le personnel communal ou encore avec le bureau IMPACT, auteur de PCDR.



Afin que l'ensemble de la CLDR puisse avoir en tête la matière des dernières réunions thématiques et avoir un retour sur les réunions techniques, la FRW propose une synthèse des différents thèmes abordés depuis janvier 2020 (la synthèse de la matière abordée en 2019 avait été réalisée lors de la CLDR du 07/01/2020).

LES CIRCUITS COURTS

La Rencontre Thématique a eu lieu le 10 mars 2020, avec comme base de réflexion une partie des réponses de l'enquête soumise aux agriculteurs et producteurs de la commune.

Les enjeux principaux étaient de favoriser et encourager les circuits courts (soutien, mise en réseau, mise en valeur des produits) ainsi que de soutenir et développer le commerce de proximité.

Les difficultés et constats observés tiennent pour majeure partie dans la faible visibilité des producteurs malgré le succès des marchés de terroir. Les producteurs communiquent une difficulté à commercialiser et à vendre leurs produits. De même, l'activité commerciale en déclin dans les villages de Forrières et Nassogne n'est pas favorable à la mise en évidence et à la vente des produits locaux. Par ailleurs, les réalités des producteurs sont fort différentes d'une activité à l'autre ; éleveurs, maraîchers, brasseurs, fromagers… ne pratiquent pas les mêmes métiers.

Les besoins majeurs des producteurs s'expriment par une demande de plus de visibilité et de promotion de leurs produits, ainsi que par un encadrement dans la commercialisation de leurs produits (points de vente par exemple). La sensibilisation des consommateurs est également largement souhaitée.

Les participants à la Rencontre Thématique ont proposé plusieurs pistes de solutions :

- Communication (brochure et répertoire, le Flash Info, visuels pour les producteurs...)
- Sensibilisation
- Commerces locaux
- Multiplier les GAC - Groupe d'Achat Commun
- Valorisation des produits locaux
- Produits locaux pour les collectivités
- Autonomie alimentaire locale
- Rencontres entre personnes ressources et producteurs
- ...

De nombreuses pistes sont reprises dans le compte-rendu de la Rencontre Thématique. Il y a encore un travail de sélection ou précision des pistes, que la FRW propose de réaliser avec la Commission Agricole, forte de son expertise dans le domaine.

LA CULTURE-JEUNESSE

La Rencontre Thématique a eu lieu le 21 janvier 2020 et a donné suite à une enquête à destination des jeunes de la commune.

Les constats en la matière sont très positifs en ce qui concerne la culture et les outils culturels (CC, bibliothèque, Maison Rurale, ...) mais sont plus mitigés au sujet des jeunes, bien que le rôle de l'éducateur de rue soit positivement souligné.

Les enjeux sur la matière étaient les suivants :

- Booster la dynamique jeunesse et intégrer les ados dans la vie communale
- Renforcer l'intergénérationnel et les solidarités
- Relier les enjeux du PCDR aux enjeux des acteurs culturels (Bibliothèque, Centre Culturel, Animateur de rue)

Avec pour interrogation « jeunesse », le fait de discerner s'il s'agit d'une inquiétude des adultes/parents ou une réelle demande émanant des jeunes. C'est pour tenter d'y répondre que l'enquête a été proposée. Trente jeunes ont répondu, ce qui est bien mais reste peu représentatif de l'ensemble des jeunes du grand Nassogne. En complément à l'enquête, Abdul Biyick organise actuellement des rencontres avec les jeunes de chaque village, en présentiel, afin de récolter leurs souhaits.

Les pistes de réflexion évoquées lors de la Rencontre Thématique et de l'enquête :

- Panneaux d'affichage (en complément du Quoi d'neuf et du Flash Info)
- Projets intergénérationnels pour la mémoire
- Exposition photos et repas
- Accueil des nouveaux habitants
- Balades-rencontres dans les villages
- Organisation de plus d'encadrement et d'activités à destination des jeunes
- Elargir l'offre de stages
- Lieux de rencontre où se réunir à l'abri
- Différentes demandes d'infrastructures (aires de jeux, bike-parc, motocross, terrains multisports, espace à Masbourg, ...)
- ...
- + les résultats des visites dans les villages en complément de l'enquête jeunesse

Les demandes en matières de cultures sont relativement précises.
Concernant les projets « jeunesse », la FRW propose d'analyser l'ensemble des propositions avec les acteurs culturels et l'animateur de rue, et éventuellement d'organiser une rencontre globale avec tous les jeunes.

L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Trois Rencontres Thématiques ont été consacrées à l'aménagement du territoire ainsi que plusieurs coordinations avec la commune et la CATU (conseillère en Aménagement du Territoire et Urbanisme).

- Cœurs de village (septembre 2019)
- Mobilité intervillages (novembre 2019)
- Logement (février 2020).

L'aménagement du territoire est une matière large et transversale. Les enjeux principaux sur la commune étaient les suivants :

- Penser autrement la mobilité au cœur et entre les villages
 - espaces publics conviviaux
 - embellissement des cœurs de village
 - structure des différents espaces existants
 - partage de l'espace-rue
 - maillage de liaisons lentes
- Densifier l'habitat
- Créer de nouvelles formes de logements pour tous (jeunes, aînés, familles mono-parentales, ...)

Les résultats des réflexions ont donné de nombreuses pistes de projets, que la FRW propose d'analyser et de préciser avec la CLDR et la CCATM :

- Diversifier le type de logement et en faciliter l'accès
 - Logement à loyers modérés
 - Logement tremplin
 - Logement intergénérationnel
 - ...
- Réflexion sur l'occupation des presbytères de Bande et Nassogne
- Mise en œuvre de lotissements avec des terrains à prix attractifs pour les jeunes (ex : échange de terrains avec la fabrique d'église)
- Agir sur les bâtiments/terrains inoccupés
- Propositions de projets (espaces publics principalement) par villages
 - Place de l'étang à Nassogne
 - Cœur de Forrières
 - Hall sportif
 - ...

LA NATURE – ENVIRONNEMENT

Les demandes émanant de la population lors des réunions villageoises sont pour la plupart déjà mises en place par le PCDN.
Communiquer sur les activités et résultats du PCDN sera certainement un projet à mener. Pour aller plus loin, une rencontre a eu lieu le 6 août dernier avec Laura Bertrand, éco-conseillère, Marie-Alice Pekel, échevine de la nature et Didier Fortemaison, agent PCDN au sein de la FRW.

Nous avons convenu de repartir de l'étude du réseau écologique réalisée en amont du PCDN afin de voir quel projet de plus grande envergure pourrait être repris dans le PCDR afin de soutenir et renforcer les actions du PCDN.
Plusieurs pistes se dégagent telles que :

- la création d'un réseau de mare sur l'ensemble du territoire (PCDN)
- la création d'un réseau de haies (PCDN)
- la création de réserves naturelles,

Didier et Laura vont faire un top 10 des sites à enjeux au niveau de la nature et revenir vers la CLDR et le groupe PCDN pour envisager des projets concrets.

➔ M. Quirynen en profite pour annoncer qu'un recensement des mares est actuellement en cours sur la commune de Nassogne à la demande de la Ministre Tellier. Les habitants qui souhaiteraient accueillir une mare pour compléter le réseau pourraient bénéficier d'une aide financière régionale. Nous reviendrons vers la CLDR avec de plus amples informations.

L'ÉNERGIE

Deux Rencontres thématiques consacrées au thème de l'énergie ont eu lieu en 2019 (en octobre, sur les énergies renouvelables et en décembre, sur l'utilisation rationnelle de l'énergie et les aides aux particuliers). Par ailleurs, la commune est en train d'élaborer son PAEDC, plan d'actions en faveur de l'énergie durable et du climat avec l'aide de Pep's lux. Cet outil comportera des fiches-projets classées en « actions douces » (ex : campagne de sensibilisation, école Zéro wath, etc.) et des « actions durs » (projets d'investissement). Ces dernières peuvent éventuellement faire l'objet de subvention DR, il est donc important de les inclure dans le PCDR.
Nous avons profité de l'été pour faire le point avec Laura Bertrand (éco-conseillère) sur les avancées des deux outils - PCDR et le PAEDC - et sur les liens à faire entre eux.

Projets communs :

- Création d'un réseau de chaleur bois à Forrières
- Création d'une plateforme bois-énergie
- Installation d'éoliennes + coopérative citoyenne
- Installation de panneaux photovoltaïques et création de communautés énergétiques

Pour ce qui est des actions douces, le comité de projet PAEDC se réunira prochainement pour voir ce qu'il convient de mettre en place à Nassogne au vu du diagnostic qu'ils ont dressé.

LA COMMUNICATION

Lors des différentes rencontres thématiques, il est apparu que de nombreux projets demandés par la population existaient déjà. Celle-ci semble mal informée de ce qui se passe sur son territoire or de nombreux efforts en matière de communication sont réalisés par la commune.
Notons entre autres :

- L'engagement d'une chargée de communication qui a depuis mis en place un nouveau site internet, une page facebook, différentes applications pour smartphone, etc...
- Un audit informatique en cours actuellement au sein de l'administration communale afin de faire évoluer les outils de travail interne. Le nouveau dispositif permettra entre autres aux employés d'être davantage nomades. Un gros bémol est la couverture numérique du territoire et les zones blanches.
- La dynamique Smart city dont l'objectif est de mettre les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) au service de la commune et des habitants.

La FRW a rencontré le 9 juillet dernier Peggy Vandorpe, chargée de communication et Quentin Paquet, chef de bureau administratif, pour travailler la communication à différents niveaux : de la commune vers la population, de la commune vers les visiteurs et enfin au sein de l'administration communale.

✸ ***Communication vers les citoyens :***

Nous avons passé en revue les différents outils existants et leur potentielle évolution. Voici quelques exemples :

- **Le site internet communal** : relativement récent (2018), il a pour vocation de devenir le point central de l'information. Peggy va prochainement faire le tour de ses collègues en vue améliorer la page relative aux différents services communaux
- **Newsletter :** Peggy envoie tous les lundis, sur inscription, une newsletter reprenant les infos de la semaine à venir. Il y a 250 inscrits actuellement.
- **La page facebook « Commune de Nassogne »** : est bien suivie et permet de relayer également les événements locaux. Pour la rendre plus vivante encore, une piste serait de réaliser des petites capsules vidéos, entre autres, sur les actions menées par les services communaux ou les commissions locales.
- **Le Flash Info :** se modernise progressivement. A noter que la principale difficulté est d'avoir les informations à temps. L'idée est d'éviter les doublons ou les toute-boîtes en supplément.
- **Les applications pour Smartphone :** si *« Be Alert »* fonctionne bien l'expérience *« Wallonie en poche »* n'est guère concluante.

 ➔Marc Quirynen rappelle que *Be Alert* donne des informations en cas d'urgence (incendie, fuite d'eau...) qui peuvent être fédérales, régionales ou communales et transmises par SMS ou par message vocale sur un téléphone fixe.
- **Les affichages** : pour arrêter les affichages sauvages, une piste serait d'installer des panneaux Leds dans chaque village dans un lieu central. Ceci aurait comme avantage de centraliser l'information et d'améliorer la communication des groupements vers Peggy

✸ ***Communication touristique*** : à travailler avec les opérateurs locaux et supra-communaux.

✸ ***Communication en interne :*** outre l'audit informatique et l'outil PST qui sont en cours, différentes pistes sont évoquées pour faciliter la communication entre les services (plateforme interservices, réunion flash...)

Outre des demandes thématiques (ainés, jeunes, énergie...), deux requêtes ciblées avaient été émises par les habitants:

1. Installation de bornes wifi gratuit : c'est possible dans les maisons de villages mais les bornes externes semblent obsolètes à l'heure de la 4G.
2. Décentralisation des Conseils Communaux : la nouvelle salle du conseil sera équipée d'un dispositif permettant de filmer les Conseils Communaux de manière optimale. Equiper également les maisons de village représenterait un coût trop important.

A noter qu'un groupe de réflexion composé de volontaires et de Peggy pourrait prochainement être mis en place pour aller plus loin. Nous pourrions également profiter d'une réunion inter-commissions pour présenter les différents outils de communication.

4. LES TRAVAUX DE L'AUTEUR

Stéphane Mottiaux du bureau IMPACT, auteur du PCDR, a avancé dans la rédaction du PCDR, en particulier les partie 3 et 4.

Pour rappel, le PCDR est composé de 6 parties :

- ***PARTIE 1 :** description des caractéristiques socio-économiques de la Commune (déjà disponible sur le site ODR)*
- ***PARTIE 2 :** description des résultats de la consultation de la population (rédigé en toute fin d'élaboration par la FRW)*
- ***PARTIE 3 :** diagnostic partagé*
- ***PARTIE 4 :** définition des objectifs de développement (stratégie)*
- ***PARTIE 5 :** fiches-projets réparties en 3 lots*
- ***PARTIE 6 :** tableau récapitulatif (projets, objectifs, coûts, sources de subvention, planning)*

La partie III – Diagnostic partagé

Stéphane a remis en texte le diagnostic partagé. Ce texte comporte des questions de l'auteur à la CLDR*, le tableau AFOM réalisé avec la CLDR et un texte argumenté synthétisant les échanges.

> ➔ **La CLDR est invitée à lire** et commenter cette partie rapidement. L'assemblée choisit de procéder comme ceci : chaque membre **transmet ses remarques** éventuelles à la FRW **pour le dimanche 11 octobre au plus tard** par mail ou par téléphone (084/21.98.60) afin que la FRW puisse faire la synthèse des commentaires lors de notre réunion du mardi 13 octobre 2020.
>
> **Ces questions ont été traitées dans les réunions thématiques à l'exception de questions plus transversales qui seront abordées en CLDR en décembre 2020.*

La partie IV - Stratégie

La FRW, la Commune et l'auteur de programme se sont réunis à plusieurs reprises afin de préparer une ébauche de stratégie à soumettre à la CLDR. Outre la formulation de différents objectifs de développement, un travail de synthèse a été mené afin de regrouper la matière en intitulés de projets.

➔ **La CLDR découvrira ces propositions lors de la prochaine réunion.**

5. ECHANGE – QUELLE MOTIVATION FACE À LA REPRISE DE L'ÉLABORATION ?

Les agents de la FRW souhaitaient échanger avec les membres de CLDR concernant la reprise de l'élaboration du PCDR.
Quel rythme de travail sont-ils prêts à reprendre ? Quel est leur degré de motivation ?

Éléments de discussions :

De manière générale, les membres de CLDR sont bien motivés à reprendre le travail ! L'enthousiasme est partagé !

« Il faut qu'on avance, la matière devient concrète, c'est encourageant et positif » !
« Plus on avance plus c'est intéressant »
« Hâte de voir les projets qui seront réalisés, cela sera motivant aussi »

Plusieurs membres expriment cependant la demande de pouvoir retirer le masque pendant la réunion pour peu que les distances d'un mètre entre chacun soient respectées. Marc reçoit chaque jour le nombre de cas positifs au covid-19. Selon l'évolution des données, Marc estimera s'il est possible ou non de retirer le masque pendant la réunion.

Le rythme régulier des réunions était apprécié avant l'interruption, les membres sont disposés à reprendre ce type de calendrier.

Plusieurs membres demandent s'il serait possible de démarrer les réunions plus tôt que 20h00. Un test à 19h30 est proposé pour la prochaine réunion (le 13 octobre 2020).

6. LES SUITES

- ➔ Prochaine réunion de CLDR le mardi 13 octobre à 19h30 à la Petite Europe à Bande
- ➔ Vos remarques sur la partie III – diagnostic partagé sont attendues pour le dimanche 11 octobre.

Merci pour votre participation !

Florence Lesuisse et Fanny Van Der Smissen,
Agents de développement

Marloie, le 19 octobre 2020

Opération de Développement Rural — Commune de Nassogne

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE CLDR – N°7
Bande, le 13 octobre 2020.

Présents :
- José Dock, Marc Quirynen, Francis Danloy, Vincent Peremans, Yves Mairy, Jean-François Culot, Julien Collard, Laurent David, Vincent Dupont, Léon Georges, Michel Léon, Emilie Quirynen, Claudine Bodart Kévin Jeanjot, Philippe Lefèbvre, Lynda Protin; André Blaise membres de la CLDR.
- Marie-Alice Pekel ; Marcel David, Florence Arrestier, membres du collège.
- Stéphane Motiaux et Loreena Thétiot du bureau Impact - auteur du PCDR
- Florence Lesuisse et Fanny Van Der Smissen ; Fondation Rurale de Wallonie.

Excusés :
- Andrée Defêche, Martine Mathieu, Manuella Batter, Christine Breda,

ACCUEIL

José Dock accueille les participants et présente l'ordre du jour. Le cœur de la réunion est consacré à la présentation de la stratégie et la relecture du texte « diagnostic ».

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 1ER OCTOBRE 2020

La réunion du 1er octobre avait pour objectif de relancer la dynamique ODR après l'arrêt forcé par le confinement lié au Covid 19. Elle a permis de faire un retour sur les rencontres thématiques et les réunions techniques qui ont eu lieu au cours de l'année et de sonder la motivation des membres de la CLDR. → Le compte-rendu est approuvé par l'assemblée.

2. « DES ENJEUX À LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT »

En croisant les données de l'analyse socio-économique avec l'avis de la population, la CLDR a pu dresser le portrait de Nassogne aujourd'hui - ses atouts, ses faiblesses, les enjeux pour l'avenir : c'est le diagnostic partagé. Partant d'une bonne connaissance de la situation actuelle, la CLDR peut maintenant se projeter dans l'avenir : comment souhaite-t-elle voir évoluer le territoire ? Quels objectifs de développement se fixe-t-elle pour les 10 ans à venir ? Quels moyens la commune peut-elle se donner pour atteindre les objectifs fixés ? Bref, quelle stratégie adopter ?
Une stratégie … c'est la formulation à partir du diagnostic,

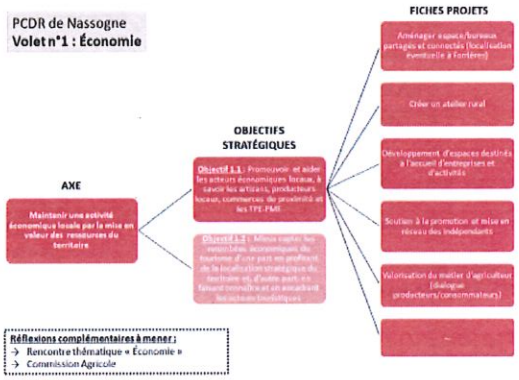
- d'un projet de territoire, un défi pour l'avenir ;
- d'objectifs concrets ;
- de tâches à mener (les projets et actions).

3. PRÉSENTATION DE LA STRATÉGIE, par Stéphane Mottiaux

Stéphane Mottiaux propose que la stratégie de développement de Nassogne se structure autour de 4 volets d'actions auxquels il fait correspondre, pour chacun, un axe de développement :

1. **Economie**
 → *Maintenir une activité économique locale par la mise en valeur des ressources du territoire*
2. **Environnement et énergie**
 → *Apporter des solutions durables aux enjeux environnementaux et écologiques*
3. **Qualité de vie**
 → *Renforcer la convivialité et la solidarité pour assurer une qualité de vie au sein des villages*
4. **Communication**
 → *Améliorer la communication depuis et vers le citoyen et entre acteurs du territoire*

Pour chaque axe, il propose des objectifs à atteindre à l'horizon 2031 et liste, en vis-à-vis, les projets potentiels qui permettraient d'atteindre les objectifs fixés.
VOIR DOCUMENT EN ANNEXE.
La liste des projets n'est pas arrêtée à ce stade.
La CLDR devra rechercher de nouvelles propositions pour certains objectifs ou à l'inverse faire des choix. Stéphane a mis en avant les manques et a repris dans le cadre situé en bas à gauche les réunions supplémentaires à mener afin de finaliser la stratégie.



Remarques de la CLDR :

- Il faudra à un moment donné définir en quelques mots la vision générale d'avenir que l'on se donne pour le territoire, le grand défi pour Nassogne en 2031. → Stéphane propose de formuler ce grand défi synthétique en fin de parcours quand on aura finalisé la définition des objectifs et les réponses (projets) qu'on y apporte.
- La structuration des objectifs et leur articulation entre eux sont bien accueillies par la CLDR. C'est positif également que l'on soit sorti des 3 thèmes de départ (Vivre, Habiter, Travailler).
 Par contre, la formulation des objectifs n'est pas très opérationnelle, dans le sens « mesurable », « évaluable » *(à l'instar de formulation d'objectifs SMART que l'on trouve dans les entreprises : spécifique, mesurable, acceptable, réaliste, défini dans le temps). What win looks like ?* Comment va se passer l'évaluation ? → Stéphane explique que l'évaluation est en effet prévue par la définition de différents indicateurs de résultat et de faisabilité. Cette évaluation est prévue pour chaque objectif mais aussi pour chaque projet.
- Plus précisément, l'axe « *Renforcer la convivialité… »* mérite probablement une reformulation :
 - Le terme renforcer n'est pas adéquat, cela indique que la commune n'aurait pas travaillé sur cet axe, or les deux PCDR précédents démontrent bien le contraire.
 - Le terme convivialité n'est peut-être pas le plus idéal non plus, l'objectif fait appel à l'aménagement des cœurs de villages, à la création d'espaces publics/lieux de rencontre extérieurs, … Il ne s'agit pas de la convivialité au sens *vie associative.*
- Les projets en lien avec l'énergie et les aînés auront des retombées secondaires sur l'axe « Economie » en tant que tel, même s'ils ne sont pas repris dans cet axe-là.
- La continuité avec le PCDR précédent sera abordée entre autre lors de la prochaine CLDR, et l'auteur doit par ailleurs y consacrer une analyse dans le PCDR en cours d'élaboration. L'objet est de regarder parmi les anciens projets si certains n'ayant pu être réalisés pourraient avoir

leur place dans ce PCDR, et de voir s'il est pertinent de poursuivre tel ou tel projet du PCDR précédent.

- Un membre de CLDR exprime le sentiment que le 2ème PCDR est davantage une réussite que le 1er PCDR, même si le 1er a fait naître plus de projets. Cela vient sans doute de la qualité de l'émulation et du sentiment d'appartenance qu'à fait naître le 2ème PCDR.

4. LA PARTIE III : LE DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Comme expliqué ci-dessus, le diagnostic partagé (partie 3 du PCDR), résulte de la confrontation de l'analyse socio-économique (partie 1) et de la vision des habitants (partie 2). Dès sa mise en place, la CLDR a consacré deux réunions au diagnostic partagé (cf. réunion 2 et 3). Ce diagnostic a été enrichi lors des réunions thématiques. L'auteur a transcrit cette matière dans un document structuré en trois parties :

- des pistes de réflexion proposées par l'auteur sous la forme de questions.
- un tableau synthétique des points positifs et des points négatifs du territoire communal
- un texte analytique basé sur les débats de la CLDR et des réunions thématiques

Comme convenu ensemble lors de la réunion précédente, les membres de la CLDR étaient invités à transmettre leurs remarques sur le document « partie 3 » (reçu en séance et par mail) pour le lundi 12 octobre. Sept membres de la CLDR ont répondu à l'appel. La FRW a compilé les remarques dans un document à remettre à Stéphane Mottiaux, auteur du PCDR.

➔Remarques générales :

- Même si elle ne correspond plus tout à fait aux enjeux, la structuration en trois axes (vivre à Nassogne, travailler à Nassogne, habiter à Nassogne) est maintenue dans le diagnostic partagé car elle reflète la manière dont la CLDR a travaillé. Ce n'est pas un problème car la stratégie se dégage de cette séparation artificielle des thèmes en vue d'être davantage transversale.
- Le tableau de synthèse travaillé avec la CLDR se divise en "points positifs" et "points négatifs". Il ne s'agit donc pas d'un tableau AFOM (atout, faiblesse, opportunité, menace) qui est une technique d'analyse tout à fait spécifique, mais plutôt d'un état des lieux.
- Plusieurs éléments de ce tableau devront être actualisés, en veillant à marquer l'évolution rapide de ces éléments (éventuellement par un signe graphique ?).
- Les questions de l'auteur devraient rester dans la partie 1 du PCDR. D'autant que ce sont des questions fermées qui ne favorisent pas le débat. Les enjeux formulés sous forme de questions au terme du travail de la CLDR sur le diagnostic, et qui ont servi de base à la mise en place des Rencontres Thématiques, reflètent davantage les idées de la CLDR. On peut d'ailleurs s'étonner de ne pas retrouver la formulation des enjeux validés en CLDR (cf. CR CLDR 4 - 9/09/19) dans le texte d'analyse (en fin de document).
- Le développement de la convivialité n'a pas été retenu comme un enjeu prioritaire par la CLDR, de même que « le développement de lieux de convivialité dans les villages ». On ne voit pas le lien avec le tableau + et –. Il faudrait préciser ce qu'on entend par lieux de convivialité; car c'est faire peu de cas de tout ce qui a été réalisé lors des deux PCDR précédents.
- La communication, si elle peut effectivement être considérée comme un axe de travail intéressant, n'a pas été identifiée par la population dans les points positifs et négatifs du diagnostic partagé. → Cet axe de réflexion a été déduit des réunions de consultation par la FRW. En effet, de nombreuses demandes de la population ont déjà des solutions en place, et ce dans de nombreux thèmes. Les habitants semblent mal connaître leur commune ou ce qu'il s'y passe, malgré les nombreux efforts de communication de l'administration. C'est un axe essentiel de ce nouveau PCDR.

- La sécurité routière a été très présente dans les demandes de la population, or elle semble gommée dans le diagnostic partagé de même que dans la stratégie. → L'auteur va être attentif à rendre cet élément plus présent. Il faut en effet que la population s'y retrouve. A noter toutefois que d'un point de vue méthodologique la FRW avait invité la CLDR à travailler ce thème de manière transversale, en étudiant les villages dans leur ensemble afin d'éviter les petits aménagements au coup par coup. L'enjeu avait été formulé comme ceci « Vivre autrement la mobilité, au cœur des villages » et a fait l'objet des deux réunions thématiques « Cœur de village » et « Mobilité » : chaque village est un lieu unique accueillant différentes fonctions répondant aux besoins des habitants. Comment structurer les différents espaces ? Comment partager l'espace-rue pour redonner une place aux piétons ? Quelles possibilités de maillage de voies lentes entre les villages ? Cette proposition s'est basée sur les réactions de la CLDR (cf. CR CLDR 3 et 4 - rubrique mobilité du tableau) et sur l'expérience de la FRW dans d'autres communes. Le sentiment de sécurité peut par ailleurs être travaillé par autre chose que des aménagements.
- À noter, que à l'inverse, le concept de Smart-City s'y retrouve, alors que la population en parlait très peu, et plutôt « contre ». → Smart-city doit être vu comme un outil numérique d'aide à la commune et à la population. Un point sera fait lors de la prochaine réunion pour voir, dans les solutions que Smart city proposent, ce qui pourraient être une réponse aux demandes des habitants dans différents secteurs.
- Ne faudrait-il pas reformuler les passages où il est question de la « population ». Même si la participation aux consultations et aux réunions de travail peut être considérée comme importante, seules les personnes présentes se sont exprimé, ce n'est donc pas conforme à la réalité d'utiliser le terme « la population » dans ce contexte, qui n'est pas entièrement représentée.

 NDLR : certains commentaires reçus des membres de CLDR sur le diagnostic partagé concernent davantage les orientations que la commune doit prendre à l'avenir, donc plus en lien avec la stratégie (et moins sur le bilan de la situation actuelle). Ils seront également remis à l'auteur.

➔ **Remarques de fond par page :**

Numéro de page / paragraphe	Remarque / commentaire
Page 7 et 10	L'hébergement est repris en point négatif en page 7 et en point positif en page 10
Page 10 Services - points positifs - 2°	Comme il y a de la place sur cette page, avant le "ect." j'ajouterai -> "repas à domicile, soutien au service des aides familiales", ces deux éléments sont plus importants à mettre en avant que l'existence de la maison des aînés par exemple.
Page 10 Services - points positifs	Le projet de maison médicale vient de se concrétiser ce 01 octobre, peut-être opportun de le mentionner Ajouter au point 2 les nouveaux logements à destination des aînés à Masbourg (commune + CPAS, Agence Immobilière Sociale Nord Luxembourg) Dans le tableau de la page 10 concernant la démographie, les "indicateurs socio-économiques" devraient être déplacés vers le tableau "économie" page 12.
Page 12 : Commerces - points négatifs - 1°	"activités commerciales en déclin sur Forrières et Nassogne (avec la disparition enregistrée cet été de la fleuriste, de la librairie, de la pompe à essence)
Page 14 : environnement	Actualiser le point concernant un éco-conseiller, désormais engagée.
Page 14 : Cadre bâti	Actualiser le point concernant le site du Metropolis ; tout est rasé.

Page 19 :	1er § : « le développement de lieux de convivialité dans les villages" cela m'étonne tel que formulé, il faudrait préciser ce qu'on entend par lieux de convivialité; car c'est faire peu de cas de tout ce qui a été réalisé lors des deux PCDR précédents. Avant dernier § : énoncer l'ensemble des commissions consultatives ; Agricole, Aînés, …

5. DIVERS

- La nouvelle circulaire relative au Développement Rural, initiée par la Ministre Tellier sera en vigueur prochainement. Une lecture des mesures de subventions sera proposée à la CLDR lorsque le travail sur les projets aura lieu.
- Dans les différents documents liés au PCDR, PV de réunions, diagnostic partagé, stratégie, … il y a de nombreux acronymes. Pour faciliter le travail, la CLDR souhaiterait avoir une table des acronymes.

Merci pour votre participation !

Florence Lesuisse et Fanny Van Der Smissen,
Agents de développement

Marloie, le 17 décembre 2020

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE CLDR – N°8
(visio-conférence) Nassogne, le 15 décembre 2020.

Présents :
- Marc Quirynen, Francis Danloy, Vincent Peremans, Yves Mairy, Jean-François Culot, Julien Collard, Laurent David, Léon Georges, Michel Léon, Emilie Quirynen, Claudine Bodart, Philippe Lefèbvre, Lynda Protin, Martine Mathieu, Manuella Batter ; membres de la CLDR.
- Stéphane Mottiaux du bureau Impact - auteur du PCDR
- Florence Lesuisse et Fanny Van Der Smissen ; Fondation Rurale de Wallonie.

Excusés :
- José Dock, Christine Breda.

ACCUEIL

Marc Quirynen accueille les participants et les remercie de se prêter à cette réunion hors du commun, qui deviendra cependant peut-être de plus en plus courante dans les mois à venir. Il en appelle à l'indulgence et la bienveillance de chacun, tous n'ayant pas les mêmes facilités avec les outils numériques.

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 13 OCTOBRE 2020

La réunion du 13 octobre avait pour objectif de présenter une première ébauche de l'arbre stratégique global, reprenant les différents objectifs de la stratégie de développement et les projets y répondants. La partie III du PCDR, le diagnostic partagé, avait également été présentée une première fois, laissant place aux réactions des membres sur le document. Le compte-rendu est approuvé par la CLDR.

2. SMART CITY ET LE PCDR

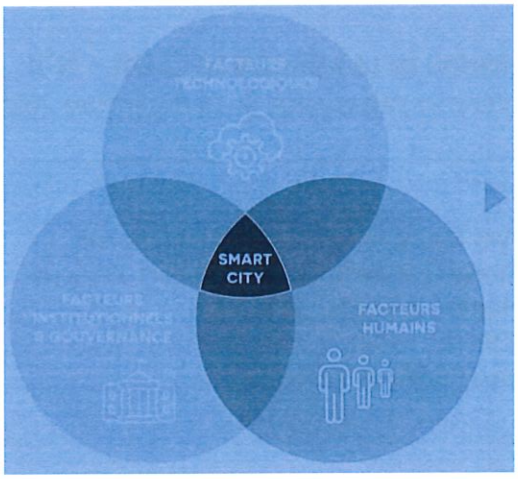
Marc Quirynen remplace José Dock dans la présentation de ce point. L'objectif est d'intégrer la stratégie « Smart » au PCDR, afin d'obtenir un outil de développement complet et transversal.

La crise sanitaire, par la force des choses, a fait rapidement et positivement évoluer les opinions au sujet des technologies numériques, auxquelles la population va devoir s'habituer de plus en plus. L'an dernier, les discussions autour du numérique n'auraient certainement pas eu les mêmes échos, faisant face à des enjeux bien différents de la période que nous traversons actuellement.

La commune ne souhaite pas utiliser les nouvelles technologies à tout prix, cependant force est de constater qu'elle doit prendre le train en marche : les moyens de communication connaissent actuellement une (r)évolution et une adaptation conséquente. Il est indispensable de se développer

dans ce sens pour éviter un maximum les décrochages. Surtout, il faut penser aux jeunes générations qui y seront forcément confrontées à l'avenir, et leur permettre de maitriser ces outils et de poursuivre leur instruction (on le voit actuellement avec les cours en ligne en secondaire et dans le supérieur).

La dynamique « Smart » est donc vue comme une ligne de fond, et les nouvelles technologies comme un soutien supplémentaire pour atteindre les objectifs fixés par la commune et la population.



La Dynamique Smart city repose sur 3 piliers : la technologie, le facteur humain et les institutions (gouvernance). Les deux derniers piliers représentent également le socle des PCDR, il est donc tout à fait pertinent de faire converger ces deux dynamiques.

Si de nombreuses villes se sont lancées dans « Smartcity », il y a encore peu d'exemples en milieu rural, où les enjeux sont différents. Il sera plus approprié de parler de « Smart Ruralité » et d'axer les évolutions sur une réduction des trajets, un développement des circuits courts, et une augmentation de la consommation locale…
Une difficulté supplémentaire pour le milieu rural est d'avoir une couverture réseau suffisante, ce qui n'est pas le cas dans tous les villages de Nassogne.
Pour prendre un exemple concret, un espace de coworking permettrait aux habitants de :

- avoir à disposition un espace de travail bien équipé et connecté
- sortir du milieu familial lors de télétravail
- réduire les trajets et donc avoir impact favorable pour l'environnement
- consommer local (acheté son sandwich à Nassogne et pas à Bruxelles), ce qui bénéficierait également au développement de petit horeca.

Ainsi, les thèmes à développer sont de l'ordre d'espaces publics numériques, d'espaces de coworking, l'augmentation de la couverture réseau, l'encadrement des jeunes avec des projets valorisants (le contexte actuel va faire apparaître de nouveaux métiers, il est important de permettre aux jeunes la possibilité de les pratiquer), et la participation citoyenne. La réunion en visio-conférence de ce soir démontre en effet que l'on a pu s'adapter face à la crise actuelle et continuer à avancer dans une réflexion grâce aux moyens technologiques.

Le document en annexe reprend, par thématique, différents projets qui seront épaulés par les nouvelles technologies. En voici quelques-uns :

- Le réseau de chaleur et la production de plaquettes sur le territoire communal (valorisation des ressources locales, économies d'énergie et financières)
- Un espace de travail partagé, ou de coworking
- Mise en place de capsules vidéos de valorisation du savoir-faire de nos commerçants, artisans, indépendants, …
- La mise en valeur des parcours de mobilité douce (et surtout l'installation d'infrastructures). Marc précise que ces infrastructures coûtent très cher et ne sont pas simples à mettre en œuvre. La CCATM se penche aussi sur la question de la mobilité, il est

d'ailleurs prévu de mener des réflexions conjointe avec la CLDR, notamment au sujet du Guide Communal d'Urbanisme, lorsque les réunions en présentiel pourront reprendre.

- L'optimisation maximale des transports en commun et des trajets (la stratégie du TEC vise à optimiser les bus là où ils sont fortement utilisés, et de s'orienter vers des véhicules plus adaptés lorsqu'il s'agit de transporter moins de passagers comme c'est le cas en milieu rural, par des petites camionnettes par exemple).
- La remise à niveau du hall sportif (réduction de la consommation énergétique entre autre, le bâtiment datant de 1975 n'est plus aux normes)
- Le tourisme, et l'accès en ligne aux informations à destination des touristes (dates et zones de chasse par exemple).
- Les aînés et personnes isolées souffrent énormément de la déconnexion sociale liée à la crise, il est prioritaire de mettre à disposition des moyens de communication adaptés pour leur permettre d'échanger avec leur famille.
- Le parc éolien (un appel a été lancé et est en cours de réflexion)
- L'arrivée de l'éco-conseillère et conseillère en énergie porte déjà ses fruits, et plusieurs autres projets sont en réflexion

Marc interpelle la CLDR sur les possibilités que les consultations citoyennes menées dans le cadre du PCDR en 2018 n'aient pas pu anticiper les enjeux actuels et ne soient plus entièrement ajustées aux besoins de la population en 2020 et après. Il est donc tout à fait probable que de nouvelles réflexions soient intégrées dans le PCDR en cours d'élaboration.

Réactions

- Il est demandé à la FRW de recenser des exemples de projets « Smart » mis en place dans des communes similaires à Nassogne, afin d'inspirer et nourrir les réflexions. Attention cependant aux danger des formules « copier – coller ».
- Les moyens technologiques sont indispensables, il est primordial toutefois de veiller à la protection des données et aux risques de piratage.

3. LE SONDAGE « COMMUNICATION »

La communication est apparue rapidement comme un enjeu important de ce nouveau PCDR. En effet, beaucoup de demandes de la population ont déjà une solution en place. La population semble peu au courant de tout ce qui existe sur la commune, or l'administration communal fait beaucoup d'efforts en ce sens et multiplie les outils de communication pour toucher les différents publics.

La FRW et Peggy Vandorpe (en charge de la communication) ont donc proposé un sondage en vue d'évaluer les outils de communication. Ce sondage envoyé en test à la CLDR pourrait être diffusé plus largement aux habitants de Nassogne.

Ce premier test du sondage sur la communication a obtenu 14 réponses. C'est un bon début mais cependant trop mince pour tirer des conclusions sur le sujet. Il est donc choisi en séance de relancer le sondage, aux commissions citoyennes mais également à l'ensemble de la population, via les différents canaux de communication. Florence précise toutefois que les avis sont globalement fort positifs et fait un retour des grandes tendances pour chaque outil.

Les membres de la CLDR qui ont participé estiment que le sondage est adapté (pas trop long, questions énoncées clairement), les remarques concernant les réseaux sociaux (inverser l'ordre des questions)

ont bien été entendues. Il ne sera cependant pas possible de les intégrer cette fois-ci, afin de permettre la comparaison des réponses.

L'évolution des technologies de communication ne remet pas en question l'importance d'une communication « papier » qu'il est bien sûr convenu de maintenir, notamment par le Flash Info (qui par ailleurs est en cours de renouvellement dans sa forme et mise en page, toutes propositions sont bienvenues ! ex : une couleur de page pour des thèmes concernant le public aîné).

4. LES NEWS

La qualité du document reçu est appréciée. Clair et concis, il permet en un coup d'œil de savoir où en sont les différentes avancées par thématique. Peut-être pourrait-on envoyé ce type de « new's » plus régulièrement.

5. LA PARTIE III : LE DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Stéphane Mottiaux introduit le point en précisant la façon dont les diverses remarques émises lors de la réunion de CLDR du 13 octobre ont été intégrées. Il remercie les membres pour leur relecture attentive et remarques pertinentes.

Les points concernant la convivialité et la communication ont été retravaillés, et le décloisonnement des thématiques également.

Stéphane rappelle qu'il s'agit d'un document évolutif, s'enrichissant au fur et à mesure des diverses réflexions.

Marc, Florence et Fanny remercient les membres pour leur participation et leur enthousiasme. Tous sont satisfaits du déroulement inhabituel de la réunion et semblent partant pour une prochaine réunion par visio-conférence ☺ !

Merci pour votre participation !

Florence Lesuisse et Fanny Van Der Smissen,
Agents de développement

ANNEXE 1 : SITUATION GENERALE DE L'OPERATION

1. Tableau des projets réalisés

	Numéro projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)
1	1	Installation de capteurs solaires sur les bâtiments communaux – étude et réalisation	Étude gratuite Réalisation : 55647 €	UREBA 30% Commune 70 %
1	7	Mise en place d'un service de bus local	Achat bus Gros entretiens Frais de personnel et d'entretien 53.759 €/an	SRWT TEC Commune
1	15	Rénovation du local Patro de Nassogne. Amélioration des performances énergétiques	40.087,30€	*Commune*
1	17	Aménagement de parkings pour vélos dans les endroits clés de la commune	2.159,85 €	*Commune*
2	4	Étude et mise en œuvre d'un projet de chaufferie automatique au bois déchiqueté	Ecole de Bande : chaudières à pellets – 69.478 € Ecole Ambly : chaudière à pellets - 50.135 €	-DR-UREBA- Commune -Communauté française et commune -Communauté Française et commune
1	11	Etude et mise en œuvre de projets de valorisation notamment énergétique et industrielle des sous-produits forestiers	-Maison rurale : réseau chaleur – cout : 545.936 €)	Ureba Commune DR
2	5	Mise en place d'un conseiller en mobilité	Employé formé et actif au sein de l'administration Depuis décembre 2009	

3	16	Aménagement des abords de la maison de village de charneux	Terrasse extérieure aménagée par les ouvriers communaux	
1	18	Placement de panneaux d'affichage permanents au cœur des différents villages de la commune	18.150 €	subside du CGT pour placement panneau numérique à Nassogne
2	14	Placement de signes distinctifs aux entrées et sorties de village		Commune
3	5/9	Aménagement d'une liaison cyclable entre Forrières et Lesterny	249 310€	Projet RW : cheminements sécurisés (subsides de 150 000€)
1	4	Création d'une maison de la ruralité à Nassogne	2 042 687€	Subsides SAED, DR, CGT CF, Commune
		Aménagement sécurité routière entre Forrières et Lesterny	Rue de Bure, Rue de Wavreille et rue Haie Madame Travaux réalisés en partie par la Commune	
1	9	Aménagement de liaisons intervillages pour usagers non motorisés	Réalisé dans le cadre du « Pays de Famenne »	
2	8	Sécurisation de la rue du Poteau à Charneux	Travaux pris en charge et réalisés par SPW.	
2	17	Liaison entre la place de Forrières et l'espace « Abbé Louppe »	« Sentier Ledegem » réalisé par les ouvriers communaux	
2	15	Aménagement de l'espace « Abbé Louppe »	Stèle + aménagement « espace vert » Réalisé par la Commune	
2	10	Aménagements et actions de sécurité routière au centre du village d'Ambly	Ralentisseur placé route de Harsin Cheminement piéton sécurisé rue entre deux bancs Travaux réalisés	

2. Tableau des projets en cours.

	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Stade d'avancement du projet
1	2	Aménagement d'aires de jeux et de convivialité et/ou d'aires multisports dans tous les villages	780.000 €	Infrasports 85% Commune 25%	**Grune** : terminé +/- 145.000 €; **Masbourg** : terminé 16.786 € **Forrières** : travaux exécutés au montant de : 193.571,50€ Approbation et réception définitive le 09/04/2018 **Ambly** : dossier exécution 311.946,47 € TVAC Lancement de la procédure de marché Arrêt du marché initial en date du 15/09/2014 Lancement d'une nouvelle procédure de marché. Attribué le 30/03/2015 à l'entreprise Derriks au montant de 305.931,26€ En attente de la réalisation des travaux. Problème de collecteur à placer initialement. En attente de la décision de la SPGE.

					10/12/2015 suspension travaux 12/07/2017 levée suspension 20/10/2017 suspension travaux 2 (en attente matériel Libraplay) Fin juin 2018 : Reprise des travaux 13/10/2018 : Fin des travaux Montant du décompte final : 262.645,52 € HTVA 05/02/2019 : Approbation décompte final 12/02/2020 : Pv réception provisoire **Bande** : Tx exécutés au montant 188.234 TVAC **Nassogne** : Tx exécutés au montant de159 728€ HTVA **Chavanne** : avt projet vu au collège ce 21/12/12 au montant de 225.326 € TVAC 23/10/2018 : Octroi du permis d'urbanisme 2019 : En attente accord du pouvoir subsidiant

1	5	Installation d'éoliennes citoyennes	Entre 8 000 000 et 10 000 000€	A définir !	Permis unique classe 1 obtenu le 30/09/2013 par ORES pour 5 éoliennes entre Grune et Nassogne ! : procédure de recours en cours Annulation du Conseil d'Etat du 26 janvier 2016 Réintroduction par Ores d'un complément à l'étude d'incidence
1	8	Rénovation de la Petite Europe à Bande	1.009.935,35 €- Voir annexe 2 – CE 2009-b avenant 2012 du 04/09/2012	Développement rural 80 % Commune 20 %	Approbation du projet définitif par le Conseil communal- 29/03/2012 Dossier mis en adjudication en 02/2014 Dossier attribué le 16/06/2014 Au montant de : Lot 1 578.899,78€ HTVA Lot2 : 141.844,16€ HTVA Lot 3 : 67.081,84€ HTVA Travaux réalisés au montant de lot 1 : 650.955,01€ HTVA Lot 2 : 131.568,15€ HTVA Lot 3 : 38.178,67€ HTVA PV réception provisoire le 24/05/2017

					PV réception définitive du lot 1 : 23/12/2019 Pv de réception définitive lot 3 : 08/02/2021 En attente de réception définitive pour le lot 2
	10	Achat et aménagement de la salle paroissiale Saint-Pierre en « maison de village »	578 985€- voir annexe 2 – CE 2011	Développement rural 80 % Commune 20 %	Convention exécution obtenue décembre 2011- Permis d'urbanisme accordé le 14/03/2014, prorogé d'un an. Juillet 2015 : Approbation du projet par le Conseil Communal Dossier d'exécution soumis à l'approbation du pouvoir subsidiant Accord dossier exécution du pouvoir subsidiant le 30/12/2016. Accord du pouvoir subsidiant 11 janvier 2018 Début des travaux : 19/03/2018 2019 : Réalisation des travaux 23/01/2020 : PV réception provisoire 15/03/2021 : Approbation du décompte final

1	16	Création d'un espace touristique de valorisation de la forêt et des produits locaux			Réflexion en cours dans le cadre de la valorisation des massifs forestiers wallons
1	19	Restauration et valorisation du petit patrimoine	Travaux entretien et réfection : à déterminer pour chaque élément Actions de mise en valeur et de promotion 2.480 €	« Petit Patrimoine Populaire Wallon » *Complément communal éventuel*	En cours via été solidaire (engagement d'étudiants pendant les vacances d'été)
1	20	Sécurisation de l'entrée de Nassogne (rue de la Pépinette)	404.218 tvac	*Subside plafonné à 150.000*	Plan trottoir 2011: Auteur de projet : Survey de Ronquières : 06/12/2010- Permis d'urbanisme obtenu le 29/11/2013 30 novembre 2015 : Attribution l'entreprise Lambry au montant de 165.399,81 € HTVA Début de travaux : début 2016 Réception provisoire des travaux le 23/08/2016.
2	7	Aménagement global de la rue de Lahaut à NASSOGNE			Projet groupé avec la projet n°20

2	6	Aménagement d'une liaison cyclable entre Harsin et Charneux et liaison vers l'école de Chavanne	Réflexion en cours ! riverains à consulter !		Aménagement cyclable route de Bastogne à Harsin Auteur de projet DST province Luxembourg Dossier exécution : 357.574€ 0 TVAC –
2	11	Réalisation d'aménagements de sécurité routière route de Bastogne à Harsin	En parallèle avec piste cyclable à Harsin		Auteur de projet désigné (voir projet n°6 lot 2)
2	12	Formation de guides touristiques locaux			Projet en réflexion au niveau de la CLDR en 2014
2	13	Balisage d'une promenade sur le thème des arbres et haies remarquables			En cours via l'OCT Fiche projet 1.12 (balade sur la thématique des arbres et haies remarquables) en cours au niveau du PCDN
2	21	Aménagements de parkings sécurisés pour poids lourds			Aménagement d'une plateforme multimodale sur la commune de Marche
3	12	Mise en place d'une coopérative de vente de productions locales, notamment pour développer un label de filière courte	Fiche-projet GAL : 247 500€	45% RW + 45% FEADER 10% communes	→ Pris en charge au niveau transcommunal par le GAL RoMaNa

3	14	Création d'un espace de rencontre convivial à Ambly	En parallèle avec aire multisports de Ambly	Infrasports	Dossier remis en adjudication 2015 (à grouper avec l'aire multisports)
3	3	Revalorisation de l'arboretum de Forrières			Réalisé dans le cadre du PCDN

3. Tableau des projets en attente

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Programmation du projet
1	3	Mise en place d'une zone d'activités économiques à Harsin	604173,04€	RW et Idelux	Réflexion en cours via le SSC
1	6	Étude et installation d'un système d'épuration par lagunage à Grune	Étude gratuite Réalisation à déterminer	AIVE Commune (20 %) Primes individuelles des particuliers + Développement rural (80 %)	
1	12	Aménagement d'une maison de village à Harsin-Chavanne	357.107 €	*Développement rural 80 % Commune 20 %*	
1	13	Aménagement du cœur de village de Bande – sécurité routière et espace public	591.521,97 €	*Développement rural 80 %* *Commune 20 %*	

1	14	Restauration de la toiture du Maillet à Lesterny	36.177,55 €	*Commune*	
2	1	Installation d'un système d'épuration par lagunage à Charneux			
2	2	Installation d'un système d'épuration par lagunage à Ambly			
2	3	Mise en place d'une unité de biométhanisation et des éléments de valorisation des énergies produites			Repris via la convention des maires (pollec II)
2	16	Aménagement de la placette de Lesterny			Discussions en cours
2	19	Création d'une promenade accessible aux personnes à mobilité réduite à Nassogne			
2	20	Aménagement de la traversée de Forrières : suite trottoirs et espace public			

3. 1. Restauration et revalorisation de la réserve éducative du Ry d'Oeure à Grune

3. 4. Mise en place d'une micro-centrale hydroélectrique à Forrières

5. Tableau des initiatives nouvelles

Sans objet

Description du constat qui justifie l'initiative	Objectifs rencontrés du PCDR	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Justification de l'initiative

ANNEXE 2 : TABLEAU DETAILLANT L'AVANCEMENT PHYSIQUE ET FINANCIER D'UN PROJET EN PHASE D'EXECUTION DE TRAVAUX.

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
Convention 2008-phase 1 Convention 2009A Phase 2 : DCC 20/10/2008 et 23/03/2009 regroupent les deux conventions	PCDR classique	Création d'une maison rurale à NASSOGNE : Phase 1 et 2 : Maison de village (transformation), centre culturel, Office communal du Tourisme, local de musique (gros œuvre fermé)+chaufferie à pellets Réseau de chaleur à plaquettes forestières	Redynamisation du centre de Nassogne : Concentrer les activités sociales culturelles, touristiques et associatives au sein d'un même lieu	Phases 1 et 2 DR : 1.370.771 CGT : 170.036 SAR : 587.010 UREBA : Part Communale : 385.202

3. 6. Aménagement d'un cheminement piéton sécurisé rue du Vivier à Nassogne

3. 7. Aménagement de cheminements piétons sécurisés rue Tahée à Bande

3. 8. Aménagement de sécurité routière au centre du village de Grune

3. 10. Aménagement de sécurité routière rue de la Colline à Forrières

3. 11. Mise en place d'un atelier rural

3. 13. Création d'une ferme-auberge pédagogique

3. 17. Aménagement du petit bois communal à Grune

3. 18. Aménagement du gué sur la Lhomme à Lesterny

4. Tableau des projets abandonnés

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Raison de l'abandon
3	2	Restauration et revalorisation de la réserve éducative de Bande			L'espace a été réaffecté en aire de jeux selon les souhaits des villageois
2	18	Aménagement d'un espace multiservices à Bande	A l'époque de la rédaction du PCDR, tous les points de commerces du village venaient de fermer …. Actuellement, une petite épicerie est en exploitation.		
3	15	Agrandissement et aménagement des abords de la maison de village de Masbourg	Le besoin ne se justifie plus vu l'aire multisports placée depuis peu.		

ANNEXE 3 : TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINE (Décompte final < 10 ans).

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Décompte final	
				Montant	Date approbation
	PCDR classique PDR 2000-2006 Phasing out objectif 1 2000-2006 PwDR 2007-2008[1]	**Création d'une maison rurale à NASSOGNE :** **Phase 1 et 2 :** **Maison de village (transformation), centre culturel, Office communal du Tourisme, local de musique (gros œuvre fermé)+chaufferie à pellets Réseau de chaleur à plaquettes forestières**	**Redynamisation du centre de Nassogne : Concentrer les activités sociales culturelles touristiques et associatives au sein d'un même lieu**	**1.970.490,81 HTVA€**	**09/07/2014**

Etat du patrimoine :		
Le bien est-il toujours propriété communale ?	**Oui**	~~**Non**~~
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous		
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le Ministre de l'acte de vente		

[1] Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

Montant de la vente			
Modalités de réaffectation du montant de la vente			
Le bien est-il loué ?		**~~Oui~~**	**Non**
Si le patrimoine est loué[2] à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, merci de répondre aux questions ci-après. Egalement, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.			
Date d'approbation de la convention de location par le Ministre (article 3 de la convention)			
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
Bénéfices = recettes moins charges		Montant annuel	
Réaffectation des bénéfices			

[2] Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

Etats d'avancement physique du projet :	Date :
Désignation de l'auteur de projet :	**19/11/2007**
Approbation de l'avant-projet par l'A.C.	**31/03/2009**
Approbation de l'avant-projet par la R.W	**06/10/2009**
Approbation du projet par l'A.C.	**17/12/2009**
Approbation du projet par le Ministre	**17/02/2010**
Adjudication :	**06/04/2010**
Décision d'attribution du marché	**26/04/2010**
Approbation de l'attribution du marché par le Ministre	**28/06/2010**
Début des travaux	**18/10/2010**
Réception provisoire	**08/05/2013**
Décompte final	**1.970.490,81 HTVA€**
Réception définitive	**17/11/2014**
Etat d'avancement financier du projet :	**Montant :**
Montant conventionné à 100%	
Montant du subside développement rural	
Montants cumulés payés à l'entrepreneur	

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
Convention 2009B	PCDR classique	**Aménagement de a Petite Europe à BANDE**	**Développer la vie associative et la**	**DR : 863.493,67€**

			convivialité au sein du Village, favoriser le dynamisme collectif, renforcer la cohésion villageoise	**UREBA : 20.250€ en attente** **Part Communale : +/- 126.000€**

Etats d'avancement physique du projet :	**Date :**
Désignation de l'auteur de projet :	**19/11/2007**
Approbation de l'avant-projet par l'A.C.	**17/02/2010**
Approbation de l'avant-projet par la R.W	**30/06/2010**
Approbation du projet par l'A.C.	**01/08/2013**
Approbation du projet par le Ministre	**02/12/2013**
Approbation avenant 2012 à la convention d'exécution 2009b	**04/09/2012**
Adjudication :	**16/06/2014**
Décision d'attribution du marché	**24/11/2014**
Approbation de l'attribution du marché par le Ministre	**06/11/2014**
Début des travaux	**02/02/2015**
Réception provisoire	**24/05/2017**
Décompte final	Travaux réalisés au montant de lot 1 : 650.955,01€ HTVA Lot 2 : 131.568,15€ HTVA Lot 3 : 38.178,67€ HTVA
Réception définitive	**Lot 1 :23/12/2019**

Etat d'avancement financier du projet :	Montant :
Montant conventionné à 100%	
Montant du subside développement rural	
Montants cumulés payés à l'entrepreneur	

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
Convention 2011 **DCC du 14/07/2011**	PCDR classique	**Aménagement de la salle Saint-Pierre à GRUNE en maison de village**	**Redynamiser le lieu de vie sociale du village de Grune en réaménageant la salle « Saint-Pierre »**	**DR : 556.600 €** **Part Communale : +/- 139.150 €**

Etats d'avancement physique du projet :	Date :
Désignation de l'auteur de projet :	**19/11/2007**
Approbation de l'avant-projet par l'A.C.	**14/10/2013**
Approbation de l'avant-projet par la R.W	**18/02/2014**
Approbation du projet par l'A.C.	**10/07/2015**
Approbation du projet par le Ministre	**En cours**
Approbation avenant 2012 à la convention d'exécution 2009b	**Convention complément accordé le 30/12/2016.**
Adjudication :	**Attribué le 16/10/2017 à l'entreprise HONS** **Au montant de 738.452,02 € HTVA**
Décision d'attribution du marché	**10/10/2017**

Approbation de l'attribution du marché par le Ministre	**19/01/2018**
Début des travaux	**19/03/2018**
Réception provisoire	**23/01/2020**
Décompte final	**15/03/2021**
Réception définitive	
Etat d'avancement financier du projet :	**Montant :**
Montant conventionné à 100%	
Montant du subside développement rural	
Montants cumulés payés à l'entrepreneur	

Permis d'urbanisme accordé le 14/03/2014.

Le Conseil Communal a visé le 25/10/2012 l'acquisition du terrain privé qui jouxte la salle.

ANNEXE 4 : RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL.

Année de l'installation de la CLDR	Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur	Dernière date de la modification de composition de la CLDR	Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur
2006	2007	2019	2019
Date des réunions durant l'année écoulée	07/01/2020	**Nombre de présents**	21
	03/09/2020 (// CCATM)		11 (+ 8 CCATM)
	01/10/2020		16
	13/10/2020		17
	15/12/2020 en visioconférence		15

Réflexion sur l'opération de développement rural	
	En 2020, le travail de la CLDR consistait à poursuivre les Rencontres Thématiques, valider le diagnostic partagé et définir la stratégie du PCDR, en vue de finaliser l'élaboration du PCDR de Nassogne. Bien que la crise sanitaire ait ralenti le processus, l'ODR a connu de belles avancées. Quatre Rencontres Thématiques ont eu lieu en présentiel, antérieurement aux mesures de confinements : Culture-Jeunesse, Aménagement du Territoire et Logement, Tourisme, et Agriculture-Circuits courts. Les membres de la CLDR ont systématiquement été invités à participer. La Rencontre Thématique Communication a quant à elle été organisée par visio-conférence, avec les membres de l'administration communale concernés. En septembre, une réunion conjointe CLDR-CCATM s'est tenue en présentiel, dans le respect des mesures sanitaires, au sujet du Guide Communal d'Urbanisme. Les commissions « Forêt » et « Agriculture » ont également fourni de la matière à la CLDR. Les réunions de CLDR du 1er et 13 octobre en présentiel ont permis de valider le diagnostic partagé et de définir les objectifs de développement de la stratégie pour les thèmes ayant pu être traités, compte-tenu des perturbations liées à la crise sanitaire. La réunion de décembre à quant à elle été organisée en visioconférence et portait essentiellement sur la dynamique « Smart city ». Le travail de finalisation de la stratégie se poursuivra en 2021, de même que l'approfondissement des thématiques qui le nécessitent, et n'ont pu être traitées en 2020.

Propositions de projets à entreprendre :	
Numéro fiche-projet	*Sans objet. Le PCDR étant en cours d'élaboration.*
Intitulé du projet	
Priorité du projet	
Calendrier d'exécution	

Commune de Nassogne

Opération de Développement Rural
Commune de Nassogne

Annexes

Comptes-rendus des réunions de la CLDR

Marloie, le 14 janvier 2020

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE CLDR – N°5
Nassogne, le 07 janvier 2020.

Présents :

- José Dock, Marc Quirynen, Christine Breda, Jean-François Culot, Lynda Protin, Manuella Batter, Julien Collard, Laurent David, Vincent Dupont, Léon Georges, Jean-Claude Grandmont, Melody Imbach, Jacques Jamin, Kévin Jeanjot, Corentin Lambert, Michel Léon, Martine Mathieu, Dominique Paulus, Bernard Pierre, Emilie Quirynen, Marjorie Félix ; membres de la CLDR.
- Stéphane Mottiaux ; bureau d'études Impact.
- Alain Jacquet, Fanny Van Der Smissen ; Fondation Rurale de Wallonie.

Excusés :

- Philippe Lefèbvre, Francis Danloy, Andrée Defêche, Yves Mairy, Guillaume Orban, Marc Timmermans, Caroline Vermeesch.

ACCUEIL

Fanny Van Der Smissen accueille les participants, les remercie de leur présence et présente ses meilleurs vœux pour l'année 2020.
Les objectifs de la réunion sont :

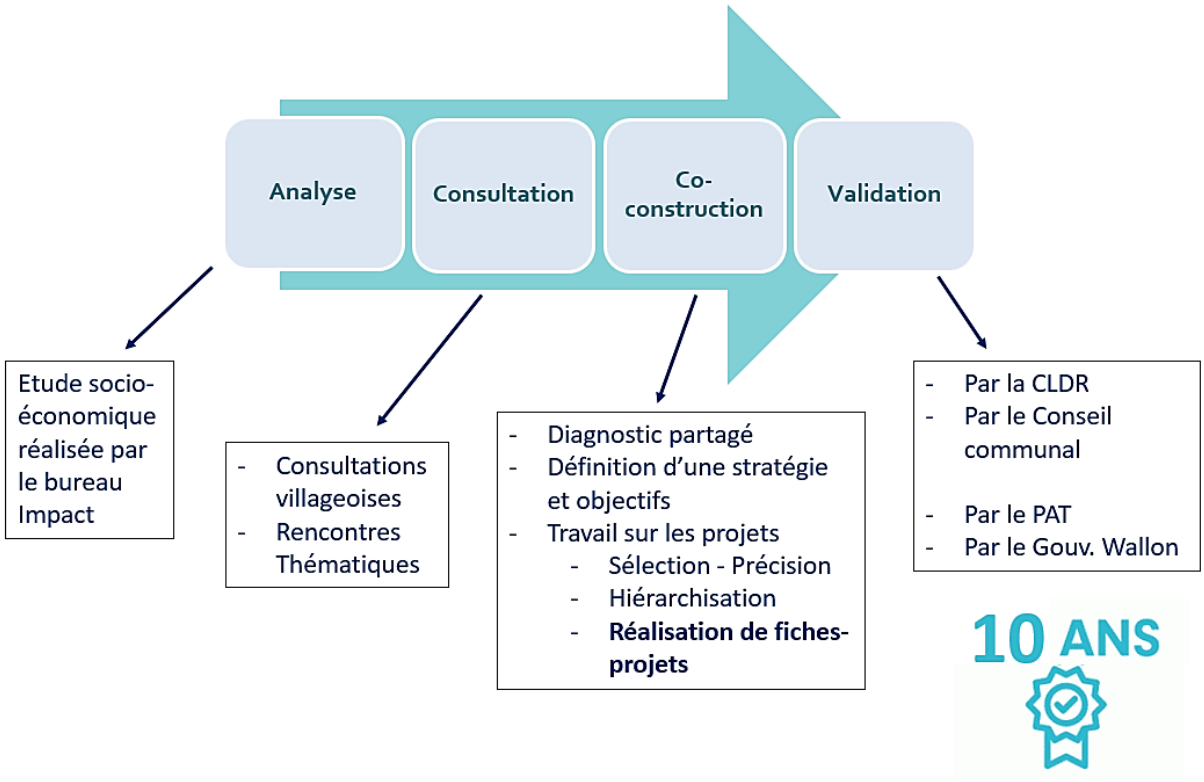
- Analyse et Synthèse des Rencontres Thématiques 2019 ;
- Programme et calendrier du 1er semestre 2020.

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 09 SEPTEMBRE 2019

La précédente réunion de la CLDR avait pour but de valider le diagnostic partagé et déterminer le programme des Rencontres Thématiques. Le compte-rendu est approuvé sans remarques.

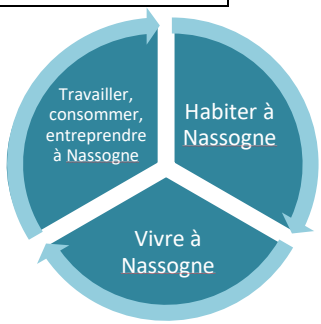
2. LE PROCESSUS D'ÉLABORATION DU PCDR – OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Le processus d'élaboration du Programme Communal de Développement Rural est en cours depuis plusieurs mois. Suite à une remarque émise lors des Rencontres Thématiques (« *Que fera-t-on après, avec les idées de projets ?* »), il semblait nécessaire de rappeler les grandes étapes de la démarche. Le schéma ci-après est représenté de façon linéaire, sachant qu'il existe plusieurs allers-retours entre certaines étapes.



1. La première étape est terminée et disponible sur le site de l'ODR (nassogne-odr.info), il s'agit de l'étude socio-économique du territoire, réalisée par Stéphane Mottiaux, du bureau d'études Impact. Elle sera actualisée et mise à jour à la toute fin de l'élaboration du PCDR.
2. La seconde étape est en partie terminée, et en partie en cours ; les consultations villageoises ont été réalisées au printemps 2019, la CLDR a été mise en place, et les Rencontres Thématiques sont encore en cours.
3. L'étape de co-construction a débuté avec la réalisation et la validation du diagnostic partagé par la CLDR. Une fois les Rencontres Thématiques clôturées, la co-construction se poursuivra par un travail avec Stéphane Mottiaux, sur une stratégie de développement et des objectifs, puis sur les projets : sélection, précision, tri, priorisation, … Et enfin par la réalisation de fiches-projets. Les projets peuvent être de type « matériel » ; aménagement d'espaces publics, bâtiments, … ou de type « action » ; sensibilisation, salon des initiatives, renforcement de circuits-courts, … Une partie de ces projets sera sans doute *éligible* en Développement Rural et pourra prétendre à des subventions. Cependant, le PCDR se veut un outil stratégique transversal pour le développement de la commune : des projets *non éligibles* en Développement Rural s'y inscrivent également, et feront appel à d'autres sources de subventions ou d'autres opportunités de mise en œuvre.
4. L'étape de validation du Programme Communal de Développement Rural (prévue fin 2020), comprendra plusieurs relectures et une validation par la CLDR et le Conseil Communal. Le PCDR sera ensuite défendu devant le Pôle Aménagement du Territoire de la Région Wallonne, puis approuvé par le Gouvernement Wallon pour une durée maximale de 10 ans, pendant lesquels les projets du PCDR pourront être réalisés.

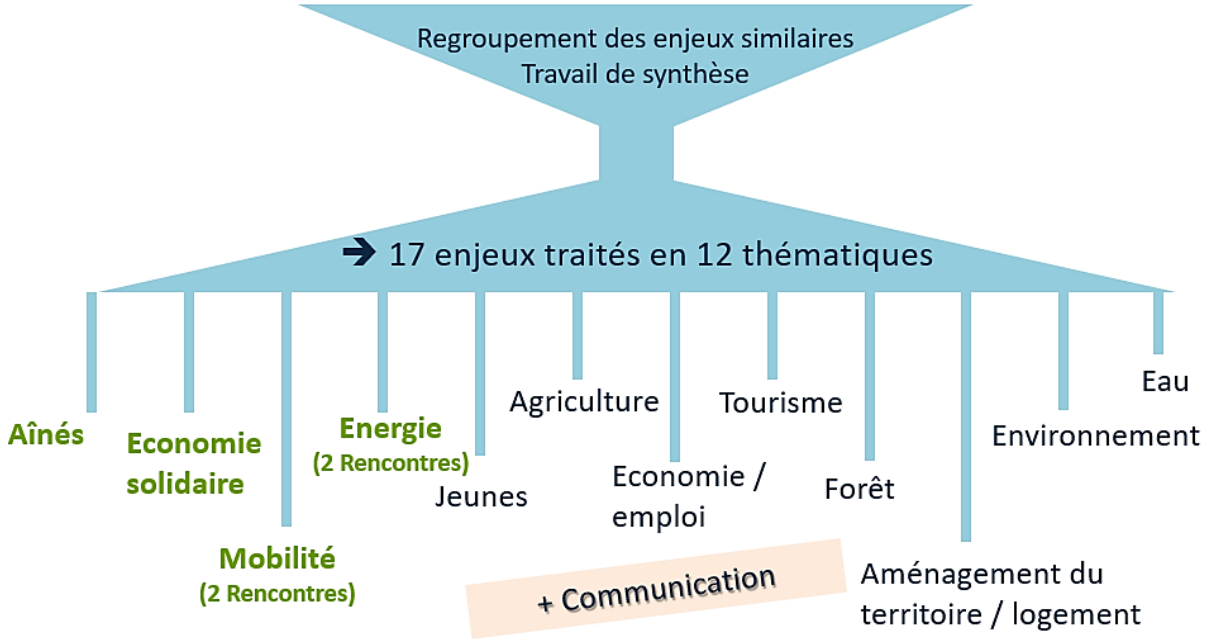
3. DU DIAGNOSTIC PARTAGÉ AUX RENCONTRES THÉMATIQUES…



La CLDR, en validant le diagnostic partagé, avait déterminé 17 enjeux prioritaires, traités en 12 thématiques.

Les différents enjeux sont analysés et travaillés lors des Rencontres Thématiques. Celles-ci ont pour objectifs :

- D'affiner le diagnostic partagé ;
- De définir des objectifs de développement pour les 10 ans à venir ;
- D'envisager les projets à mettre en œuvre.



En vert, les thématiques traitées en 2019.

➔ Selon les thèmes, nous ferons appel à la population, aux commissions consultatives existantes, à des personnes ressources…

4. SYNTHÈSE ET ANALYSE DES RENCONTRES THÉMATIQUES 2019

Par groupes de deux ou trois personnes, définis par un tirage au sort de « duos célèbres », les membres de la CLDR analysent chacune des thématiques, réparties selon différents stands.
Pour chaque thématique, les idées de projets proposées ont été triées selon qu'elles soient « réalisées » ou « en cours ». Les idées de projets non reprises dans ces deux premières catégories font l'objet d'une première analyse par la CLDR :

- À garder en priorité
- À placer sur une liste de réserve.

Chaque choix fait l'objet d'un commentaire ou argumentation.

La CLDR peut ainsi prendre connaissance de l'ensemble de la matière discutée lors des Rencontres Thématiques 2019, et effectuer un premier « tri » qui donnera une idée de la direction à prendre pour la stratégie.

⇨ Les résultats de cette analyse sont présentés en annexe, reprenant les tableaux travaillés en séance.

5. PROGRAMME DES RENCONTRES THÉMATIQUES 2020

Réunions	Formule	Les enjeux à traiter	Date
Jeunesse – Culture	**Soirée** Conseil d'orientation, CC, Président du Conseil des Jeunes, éducateur de rue, bibliothèque. (2 temps si néc.) → Comment atteindre les jeunes et récolter leur avis ? Questionnaire ? En ligne ? Papier ?	✓ Intégrer les ados dans la vie communale (renforcer le contact entre les jeunes, développer l'offre « jeunesse » ✓ Renforcer l'intergénérationnel et les solidarités	Mardi 21 janvier
Aménagement du territoire / logement	**Soirée** CLDR + CCATM ancienne et nouvelle Présentation par Impact: - Schéma de structure – SDC - Analyse du plan de secteur ; espaces encore disponibles dans les zones d'habitat Présentation FRW du site territoires.frw	✓ Devenir une terre d'accueil pour les jeunes (propriété, services,) ✓ Développer de nouvelles formes de logements pour tous	Jeudi 06 février
Tourisme	**Journée** Réflexion interne Collège – OCT – SI – MT – Peggy – acteurs clés e-tourisme, Grande Forêt de Saint-Hubert, Géopark	✓ Préserver les dispositifs touristiques existants et envisager l'e-tourisme ✓ Réflexion sur la nécessité d'élargir le champ d'actions	Mercredi 12 février
Agriculture – circuits-courts	**Soirée 1** Commission Agricole ; analyse du questionnaire d'enquête auprès des agriculteurs et producteurs	✓ Quelle évolution du secteur agricole (soutien des agriculteurs, accès à la terre, diversification, relation avec les habitants, …)	Avant le 10 mars !
	Soirée 2 – Rencontre Thématique Circuits courts CLDR + producteurs et commerçants + habitants	✓ Favoriser et encourager les circuits courts ✓ Soutenir et développer les commerces de proximité	Mardi 10 mars
Economie – Emploi	**Soirée** CLDR + indépendants et entrepreneurs Présentation par Impact: - Situation économique de la commune	✓ Lecture des thèmes au travers de l'angle économique ✓ Développer l'emploi local autour des services à la population (économie rurale) ✓ Quelles places d'accueil pour entreprendre ?	Jeudi 26 mars

	Présentation FRW : - Atelier Rural et coworking	✓ Comment aider la situation rurale des producteurs en lien avec les circuits courts (Carrefour Paysans à Libramont, Li'Terroir, marchés de terroirs, Cocoricoop à Ciney, …)	
Eau	Retour d'information à la CLDR par Marc Quirynen	✓ Protéger et valoriser la ressource en eau	/
Nature Environnement	S'assurer que les questions de la CLDR sur le thème soient traitées par le PCDN → Laura Bertrand en relais	✓ Soutenir et renforcer les actions du PCDN en faveur de la biodiversité	/
Forêt	S'assurer que les questions de la CLDR sur le thème soient traitées par la Commission Forêt → Bernadette Schmitt en relais	✓ Protéger et valoriser le patrimoine forestier et anticiper son évolution	/
Communication	**Soirée** CLDR + habitants + Peggy Van Dorpe	✓ Comment les NTIC peuvent apporter une solution spécifique ? ✓ Quels besoins en communication ? ✓ Analyse au travers de chacune des thématiques abordées.	Mardi 21 avril

RÉACTIONS DE LA CLDR :

- Il serait intéressant d'associer le Géopark lors de la rencontre Tourisme.
- Pour la Rencontre Thématique Circuits-courts, il serait intéressant de faire des invitations ciblées aux producteurs de la commune.

REMARQUES

- La CLDR aura un retour sur chacune des trois matières traitées « hors réunions » (Eau, Nature et environnement, Forêt). L'objectif est de valoriser les Commissions existantes et travailler de manière transversale.

➔ ***La CLDR valide ce programme de la suite des Rencontres Thématiques.***

6. CALENDRIER DU PREMIER SEMESTRE 2020

1) **Rencontres Thématiques** :

→ 3 Rencontres « en interne » auxquelles les membres de CLDR intéressés sont les bienvenus :

- **Mardi 21/01** : Rencontre Culture/Jeunesse
- **Mercredi 12/02** : Rencontre Tourisme
- **Avant le 10/03** : Commission Agriculture

→ 4 Rencontres avec la CLDR (et habitants pour certaines)

- **Jeudi 06/02** : Rencontre AT/Logement CLDR + CCATM
- **Mardi 10/03** : Rencontre Circuits-courts
- **Jeudi 26/03** : Rencontre Economie
- **Mardi 21/04** : Rencontre Communication

La présence de la CLDR est requise un maximum pour ces Rencontres Thématiques 2020, dans la mesure du possible.

➔ À la fin du mois d'avril, la CLDR disposera de l'ensemble de la matière des Rencontres Thématiques, et pourra ainsi entamer le travail sur la stratégie et les projets.

2) **Réunions de CLDR (20h00)**

1. **Mardi 12/05** : CLDR « Analyse des Rencontres Thématiques 2020 et Stratégie »
2. **Mardi 26/05** : CLDR « Tri des projets »
3. **Mardi 16/06** : CLDR « Priorisation des projets »

7. DIVERS

1. Démission de M. Jérôme Tondat

M. Tondat a souhaité démissionner de la CLDR, ses obligations professionnelles l'empêchant d'y consacrer le temps nécessaire.

➔ **Prochain rendez-vous :**

CLDR « Aménagement du territoire et logement » - Jeudi 06 février 2020 – 20h00 – lieu à définir.

MERCI DE VOTRE PARTICIPATION !

Fondation rurale de Wallonie
Rue des Tilleuls, 1E 6900 Marloie
084/21 98 60 famenne@frw.be

Fanny Van Der Smissen et Alain Jacquet
Agents de développement

Retrouvez toutes les informations relatives à l'ODR sur le site : www.nassogne-odr.info

MOBILITÉ CŒURS DE VILLAGES

Projets réalisés

- Charneux – Aménagement de la rue du Poteau : effet de porte à l'entrée du village, fleurir les entrées du village, liaison des premières maisons avec le cœur du village, préservation de l'espace autour de l'église… → Déjà réalisé lors du 1er PCDR
- Grune – Aménagement de la traversée du village (rue du Laveu et rue du Centre : effets de porte, abords de la salle et l'école, sécurisation des carrefours, éclairage…). → Déjà réalisé lors d'un précédent PCDR.
- Forrières – Aménagement et sécurisation de la traversée du village : trottoirs, passages piétons, plantations (ou bacs), déplacement/réaménagement des abris bus, création/aménagement d'un parking pour poids lourds sur la zone en avant du pont du chemin de fer… → Etude déjà réalisée lors d'un précédent PCDR.

Projets en cours

- Forrières – Aménagement de l'arboretum. → Entretien par les ouvriers forestiers en concertation avec le DNF
- Lesterny – Aménagement de la place de la Sesette et sécurisation des différentes rues. → En cours de réalisation.

Projets

Intitulé	À conserver en priorité	À placer sur liste de réserve	Argumentaire
Ambly – Création d'une aire de barbecue.	X	X X X X	- Ne voit pas le but. Il y a d'autres priorités; ralentir la circulation dans la rue principale par exemple. - Placer des chicanes, aménager les entrées du village, installer une boîte à livre, … semble prioritaire à une aire de barbecue. - Il faut entretenir cette aire, la plain de jeux est déjà un lieu de rassemblement.
Bande – Aménagement global et sécurisation de la Grand'rue : placette au carrefour avec la rue Fonzay, carrefour avec la rue Inzehambay, bacs à fleurs jusqu'au monument, trottoir et éclairage du carrefour de la rue Tahée à la N4, triangle de verdure au bas de la rue, passages piétons…	X X X X X X		- Il y a beaucoup de demandes des riverains et beaucoup de passage. - Importance prioritaire pour l'accès à l'école.
Bande – Aménagement de la rue Tahée : sécurisation, espace vert au bout de la rue.	X X X	X X X	
Harsin - Développer le quartier de la rue Saint-Donat et y aménager un espace public.	X	X X	- Il y a plusieurs maisons en constructions actuellement. Ce projet peut être réfléchi plus tard.
Grune – Aménagement de la rue Roly en zone résidentielle ou en espace partagé.	X X X	X	- Route déjà « calme ». - La rue Roly est déjà calme, par contre la rue du Laveu serait plus intéressante à aménager pour les enfants, jusqu'au verger.
Mise en valeur du petit patrimoine : pompes à eau (en face de la petite maison de village de Grune), rangs de cochon (Grune)	X X	X X X X X	- D'autres projets semblent plus importants et prioritaires. - Déjà mis en valeur ; beaux panneaux. - Il y a d'autres patrimoines à valoriser.

Projets			
Intitulé	À conserver en priorité	À placer sur liste de réserve	Argumentaire
Forrières – Sécurisation de l'aire de jeux et des abords du plan d'eau, améliorer l'éclairage.	X X X X X X X		- Surtout sécuriser le long de la rivière. - Sécuriser les points d'eau. - Dangereux pour les enfants.
Forrières – **Réhabilitation des sentiers dans le village** et mise en valeur des points de vue autour du village.	X X X X X	X	- Dangereux pour les piétons.
Masbourg – Création et aménagement d'un espace barbecue couvert (rue de la Vallée) et aménagement de l'aire de jeux en un espace plus convivial.	X X X X	X	- Aménagement de l'aire de jeux près de la salle de fête et barbecue qui pourrait profiter aux marcheurs de la Masblette ainsi qu'au comité de village.
Masbourg – Sécurisation de la traversée du village (rue de Saint-Hubert) : déplacer les panneaux d'agglomération, placer des chicanes et/ou un radar préventif, aménager le carrefour avec la route d'Ambly, réouverture de l'accès au chemin du Colybrin, sécuriser le pont sur la Masblette (rue de la Vallée) …	X X X X X X X X		- Déplacer les panneaux d'agglomération. - Placer des chicanes des deux côtés du village rue de St-Hubert est prioritaire. - Dangereux pour les piétons.
Nassogne – **Aménagement de l'espace public** autour de l'étang : parcage, sécurisation, sentier, stabilisation des berges, convivialité…	X X X X X X	X X X	- Sécurisation autour de l'étang. - Sécurisation de l'étang. - Ça peut être fait facilement. - Installer des grosses pierres à divers endroits, pour les pêcheurs.
Nassogne – Aménagement des abords de l'école.	X	X X X	- C'est déjà bien aménagé.
Aménagement de la N4 : sécurisation des accès à Bande.	X X X X X X X	X	- Les bandes d'insertion devraient être plus longues. - Ajouter une insertion vers Marche depuis Grune via le pont du Moulin (il y a une sortie mais pas d'entrée). - Sécurité prioritaire.

Projet(s) ou autre(s) idée(s) oublié(e)(s) ?

- Aménagement de trottoirs à l'entrée de Charneux.
- Aménagement de trottoirs ou d'un espace sécurisé le long de l'ancienne N4, du carrefour du Métropolis vers l'école.

MOBILITÉ DOUCE – TRANSPORT EN COMMUN AU SENS LARGE

Projets réalisés

Projets en cours

- Il existe un parking à proximité du camping de Harsin. La Commune est en discussion avec les propriétaires afin de pouvoir l'utiliser comme aire de covoiturage.

Projets

Intitulé	À conserver en priorité	À placer sur liste de réserve	Argumentaire
Parking de covoiturage à Bande, dans la boucle du pont (N4 – direction Bastogne).	X X X X X	X X X	- Il existe déjà un parking au football et un parking non loin de la Total/friterie. Les parkings restent des thèmes importants pour favoriser le covoiturage. - Le parking ne devrait pas se situer dans la boucle du pont, mais favoriser le parking déjà présent au foot. - Aménager un second parking sur la route perpendiculaire à la route de Grune. - La boucle du pont est un bon emplacement. - Cet espace est déjà utilisé de manière informelle comme du parking; le projet de parking de covoiturage serait donc facile à mettre en place. - Veiller à la sécurité pour les véhicules et les usagers.
Veiller à **utiliser une signalétique appropriée** et à communiquer sur les aires de covoiturage, les faire connaître.	X	X X X X X X	- Les parkings ne doivent pas être uniquement dédiés au covoiturage. - Il n'y a pas beaucoup d'aires à signaler - Priorité secondaire. - Travailler la signalétique ne semble pas nécessaire : aux personnes à communiquer entre elles pour leur point de rendez-vous/covoiturage.
Créer un système de signalisation des possibilités de covoiturage à une échelle locale (Commune, village, …). En ligne ? Via une application pour smartphone ? Via les réseaux sociaux ? Comment faire savoir à la communauté les trajets qui se font régulièrement, quid des horaires, de la sécurité, de la diffusion des données personnelles des conducteurs et utilisateurs, … Rechercher ce qu'il se fait déjà dans d'autres communes.	X X X	X X X X	- Il faudrait parvenir à installer un système simple et efficace. - Probablement pas assez concret. - Les infos devraient partir de la commune : application smartphone, site internet, … - Intégrer un onglet pour une plateforme de covoiturage via l'onglet de plateforme de discussion sur le site de la commune ?

Projet(s) ou autre(s) idée(s) oublié(e)(s) ?

- Augmenter les minibus de proximité (fréquence insuffisante).

AÎNÉS

Projets en cours

- Mise à disposition d'un local pour les aînés de Nassogne – pourquoi pas au local du football ? La proposition a reçu l'aval du Collège, reste à connaître l'avis du foot.

Projets			
Intitulé	À conserver en priorité	À placer sur liste de réserve	Argumentaire
Renforcement des services de mobilité	X X X X	X X X X	- Le proxibus et les services du CPAS sont déjà mis en place. - Permettre aux aînés qui ne possèdent pas de véhicules de se déplacer. - Déjà possible grâce aux services mis en place (CPAS, commune, Proxibus, …). - Augmenter les possibilités du Proxibus.
Organisation d'un service de bénévoles pour garder les animaux des aînés qui doivent rentrer à l'hôpital		X X X X X X X	- Ne mange pas de pain… - Demander à la famille ou au voisin.
« Aide pour différents petits services ! », « compagnon de la maison »	X X X X X X	X X	- À mettre en place pour diverses petites courses ou autres, visites médicales ou autres déplacements. - Service déjà existant ! - La communication du service est importante pour garantir la réussite. - Pas si compliqué à mettre en place et très bénéfique.
Organisation de repas à domicile 7 jours sur 7	X X X X	X X X X	- Il existe déjà les repas du CPAS. - Etendre le service à 7 jours/7 au lieu des 5 jours/7 actuellement. - Investiguer les possibilités avec un service privé. - Déjà en place.
Proposition de facilités pour permettre aux aînés de rester à domicile	X X X X X X X	X	- C'est très vague. - Quid de l'aspect médical ? - Mauvaise communication sur toutes les aides disponibles et existantes à domicile. - Parmi les aides existantes et déjà actives sur le territoire, que faudrait-il de plus ? - Aide aux aînés dans l'aménagement de la maison et dans les démarches à suivre.
Création de logements adaptés	X X X X	X X	- Coûts trop élevés. - Logements collectifs pour renforcer la solidarités, les liens sociaux et les services. - Envisager. Il y a des terrains non loin du home Mafa
Création d'une résidence services	X X X	X X X	- Coûts trop élevés. - Plus réaliste que les logements adaptés. - Définir les ambitions et la taille du projet. - Système actuel trop coûteux.

AÎNÉS

Projets			
Intitulé	À conserver en priorité	À placer sur liste de réserve	Argumentaire
Avoir une assistante sociale dédiée au 3e âge.	X X X X X X	X	- Le dialogue est primordial, ainsi que se mettre au niveau de la personne pour la mettre en confiance. - Ça ne doit pas dépendre d'une personne mais plutôt d'affinités entre les personnes. - Fournir une aide aux personnes lorsqu'elles se retrouvent seules (! Notamment une aide numérique) - Spécialiser une assistante sociale aux matières du 3ème âge. - Voir point 3.
Créer un service de brico-dépanneurs.	X X X X X	X X X	- Voir point 3, mêmes priorités. - Connaître les aînés isolés (sans famille).
Créer un service pour l'entretien des extérieurs des maisons.	X X X X X X	X X	- Voir point 3, mêmes priorités. - Bonne idée, mais analyser les coûts (ALE ?)

Projet(s) ou autre(s) idée(s) oublié(e)(s) ?

ECONOMIE SOLIDAIRE

Comment susciter une consommation alternative et plus solidaire ?
Comment renforcer l'intergénérationnel et les solidarités ?

De nombreuses idées de projets ont été émises par les habitants et la CLDR dans plusieurs catégories
Formations-animations
Espaces/outils partagés
Récup' et zéro déchet
Echange de services et de savoirs
Vergers et potagers collectifs

→ De nombreuses initiatives existent déjà au sein des différentes catégories. La question est de définir comment intéresser la population aux initiatives existantes ? Comment avoir une communication plus attractive ?
→ La difficulté réside dans le fait de trouver des porteurs de projets.

Projets

Intitulé	À conserver en priorité	À placer sur liste de réserve	Argumentaire
Création d'une Maison Citoyenne (recueille le plus d'intérêt des participants) Centraliser les initiatives, de leur donner plus de visibilité, d'offrir un espace adapté pour les ateliers (ex : cuisine).		X X X X X X X X	- Qui va gérer le lieu ? Qui va gérer toutes les idées ? Une personne de l'administration communale ? - Où l'implanter ? N'y a-t-il pas risque de doublons avec les Maisons de villages ? - Améliorer les initiatives déjà existantes en priorité. - Il existe déjà des locaux pour des ateliers, il faut s'organiser pour les demandes de locations. - Il existe le « Quoi de neuf ». - Est-ce une boîte à idées ?
Recréer du lien au cœur des villages. Saisir des moments fédérateurs comme les 300 ans de l'église de Masbourg, l'expérience « Allons promener les chèvres ».	X X X X X X X X		- Considération très importante, qui dépend fortement des comités existants. Creuser comment le PCDR pourrait aider dans ce sens. - Collaborations éventuelles avec le Centre culturel et / ou les associations présentes dans les villages, notamment pour l'organisation de ce type d'évènements. - Soutenir et continuer à aider les comités de village. - Attention à ne pas concerner que les concernés, mais pouvoir s'adresser à un public plus large. - C'est un plus pour la convivialité des citoyens de la commune. - Développer de nouveaux thèmes. - Etendre les projets à l'ensemble des villages de la commune.
Salon des associations, artisans et producteurs. Pourrait être une bonne porte d'entrée. Des liens seront à faire avec les résultats de la réunion thématique « circuits courts ».	X X X X X	X X	- Evènement ponctuel qui permettrait d'atteindre un public large sur un lieu/moment donné. - Facile à mettre en place. - Peu coûteux. - Continuer à promouvoir les marchés locaux (Forrières, Nassogne pendant l'été, …) et les circuits-courts.

Projet(s) ou autre(s) idée(s) oublié(e)(s) ?

- Créer un réseau de mini-épiceries villageoises « bio », zéro-déchets, avec des produits locaux, tenues par des personnes du CPAS, service de livraison pour personnes âgées ou PMR.

Projets			
Intitulé	À conserver en priorité	À placer sur liste de réserve	Argumentaire
Création d'un réseau de chaleur bois à Forrières : il faut d'abord disposer d'un cadastre énergétique des bâtiments communaux, ainsi que d'un bilan énergétique global. Ces éléments seront importants pour déterminer la « charge carbone épargnée » sur la commune, et pour pouvoir objectiver et prioriser les différents projets du PCDR.	X X X X X	X X	- Travailler sur l'isolation en priorité ? - Exploiter les ressources forestières du territoire en priorité. - Projet rentable à long terme. - A réaliser en parallèle au projet de plate-forme bois-énergie.
Création d'une plateforme bois-énergie : production des plaquettes pour le réseau de chaleur de Nassogne en valorisant les ressources forestières communales. Ce projet implique de prendre en compte les ressources convoitées, les prestataires qui devront intervenir, la destination finale des plaquettes de bois… et évidemment le prix de revient.	X X X X X	X X X	- À garder : favoriser l'utilisation des ressources locales (notre forêt!) et valoriser les déchets forestiers. - Développer ce projet en parallèle au réseau de chaleur de Forrières pour qu'il soit rentable. - Porteur d'emploi pour la commune.
Etude des possibilités en énergie hydraulique sur Nassogne : les nouvelles technologies permettent d'être rentable avec des petits débits et des petites hauteurs de chute (moulins alternateurs entre autre)	X X X X X X	X X	- Etudier les possibilités que pourrait fournir la Lhomme à Forrières, Lesterny, Harsin, et autres ? - Etudier la rentabilité et faisabilité d'un tel projet.
Etude d'une unité de biométhanisation : une unité communale implique une contractualisation entre la Commune et des agriculteurs. Cela implique également de pouvoir valoriser l'énergie produite tout au long de l'année, tant l'électricité (possibilité de réinjecter sur le réseau) que la chaleur (idéalement via des entreprises ayant des besoins constants d'énergie…).	X X	X X X X	- Non prioritaire : l'utilisation des terrains agricoles est exagérée, et il faut faire attention aux odeurs et nuisances olfactives. - Ce type de projet dépend avant tout des agriculteurs, et pas uniquement de la commune.

ENERGIE ½ - PRODUCTION D'ENERGIE DANS LE DOMAINE PUBLIC

Projets			
Intitulé	À conserver en priorité	À placer sur liste de réserve	Argumentaire
Installation de panneaux photovoltaïques au bénéfice des citoyens : mettre à profit les toitures des bâtiments communaux et les terrains en friches (ex : talus de la petite Europe à Bande) (cf. principe des communautés énergétiques, des coopératives…).	X X X X X X X X X	X	- A installer sur les toits du hall sportif, des Maisons de villages, des salles communales, … - Facile à mettre en place et efficace. - Projet à soumettre à l'éco-conseillère. - Rapidement réalisé et rentable.
Création d'une coopérative pour une éolienne citoyenne	X	X X X X X X X	- Organiser un référendum citoyen. - Prise en compte de la pollution des éoliennes sur l'ensemble de leur cycle de vie. - Il y a d'autres moyens de production d'énergie à développer avant. - Créer des coopérations est souvent compliqué.

Projet(s) ou autre(s) idée(s) oublié(e)(s) ?

- Economie d'énergie dans le domaine public : extinction des lampadaires la nuit (ex: de 00:00 à 05:00), extinction des luminaires des bâtiments publics hors horaires d'ouverture, moins de guirlandes, …

ENERGIE 2/2 – TRANSITION ÉNERGÉTIQUE CHEZ LES PARTICULIERS

Projets			
Intitulé	À conserver en priorité	À placer sur liste de réserve	Argumentaire
Organisation d'une campagne permanente de sensibilisation à la bonne gestion de l'énergie.	X X X X	X X X X X	- Ça se fait déjà à d'autres endroits (notamment Flash Info). - Que penser du taux de participation aux réunions thématiques dédiées à l'énergie… - Information déjà largement disponible. - C'est important de poursuivre le travail d'information et de sensibilisation des citoyens. - Faire une campagne d'information permanente ? Avec l'éco-conseillère ?
Soutien aux habitants qui veulent réduire leur consommation d'énergie.	X X X X X X X X	X	- C'est concret, si ça incite à réduire la consommation d'énergie directement. - Informer plus largement les citoyens de la commune (primes, procédures, …) - Le projet Zéro Déchets est aussi une façon de promouvoir des possibilités et alternatives de consommation sans déchets. - Encore du travail intéressant pour notre éco-conseillère ! - Quel soutien financier et humain ?
Soutien aux habitants qui veulent gérer leur énergie ensemble.	X X X X X	X X	- Privilégier l'individuel avant le collectif. - Améliorer collectivement les habitations / comportements individuels. - Quel soutien financier et humain ?

Projet(s) ou autre(s) idée(s) oublié(e)(s) ?

- Organiser des chantiers locaux participatifs de travaux d'isolation et de réduction de la consommation d'énergie avec des experts « fournis » par la commune.

Marloie, le 5 octobre 2020

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE CLDR – N°6
Grune, le 1 octobre 2020.

Présents :

- José Dock, Marc Quirynen, Francis Danloy, Vincent Peremans, Yves Mairy, Marc Timmermans, Jean-François Culot, Julien Collard, Laurent David, Vincent Dupont, Léon Georges, Michel Léon, Bernard Pierre, Emilie Quirynen, Claudine Bodart ; membres de la CLDR.
- Marie-Alice Pekel ; échevine.
- Florence Lesuisse et Fanny Van Der Smissen ; Fondation Rurale de Wallonie.

Excusés :

- Philippe Lefèbvre, Andrée Defêche, Martine Mathieu, Manuella Batter, Kévin Jeanjot, Christine Breda, Lynda Protin, Dominique Paulus, André Blaise.

ACCUEIL

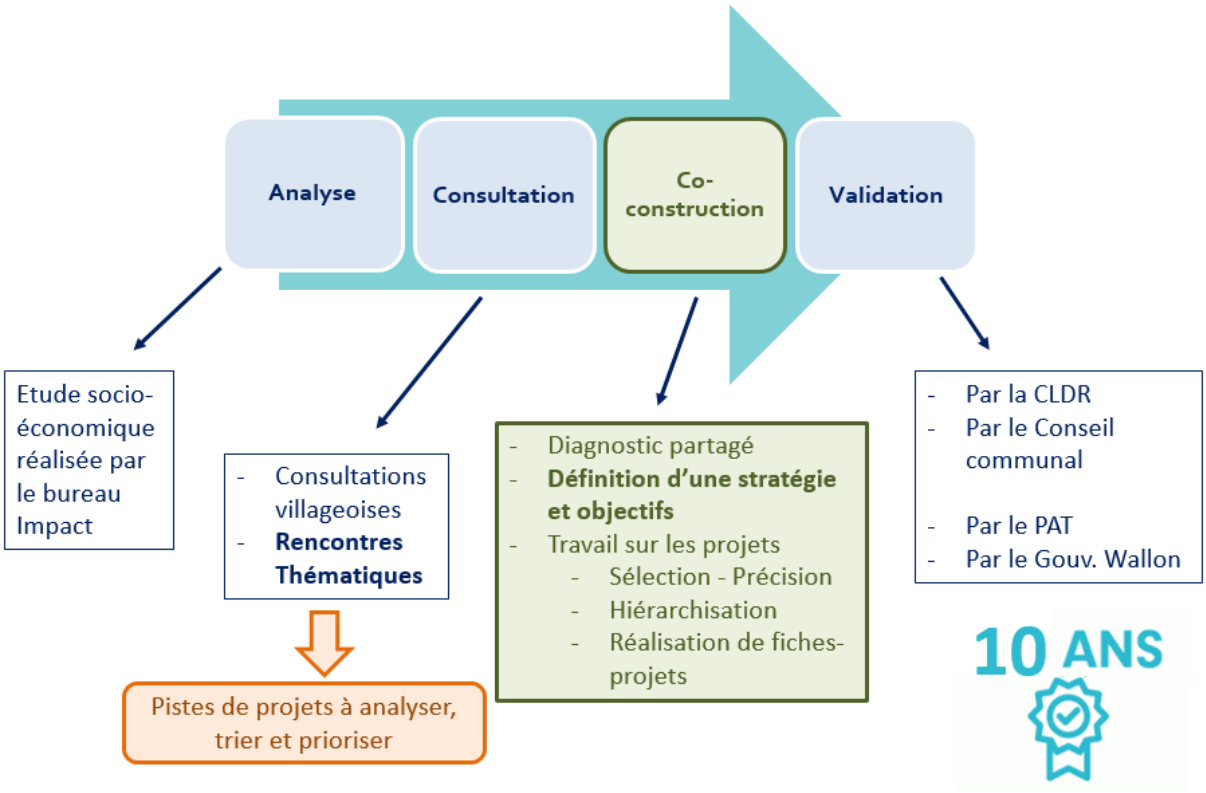
La FRW accueille les participants et présente l'ordre du jour. Elle rappelle ensuite les mesures de sécurité mises en place dans le cadre de la crise sanitaire Covid 19 et remercie les participants de leur présence malgré cette reprise particulière.
Cette réunion vise avant tout à relancer la dynamique de la CLDR après ce long arrêt forcé et de permettre à chacun de reprendre le train en route.

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 07 JANVIER 2020

La précédente réunion de la CLDR avait pour but de de faire un retour sur les Rencontres Thématiques 2019 et de programmer le 1er semestre 2020. Le compte-rendu est approuvé par l'assemblée.

2. LE PROCESSUS D'ÉLABORATION DU PCDR – OÙ EN SOMMES-NOUS ?

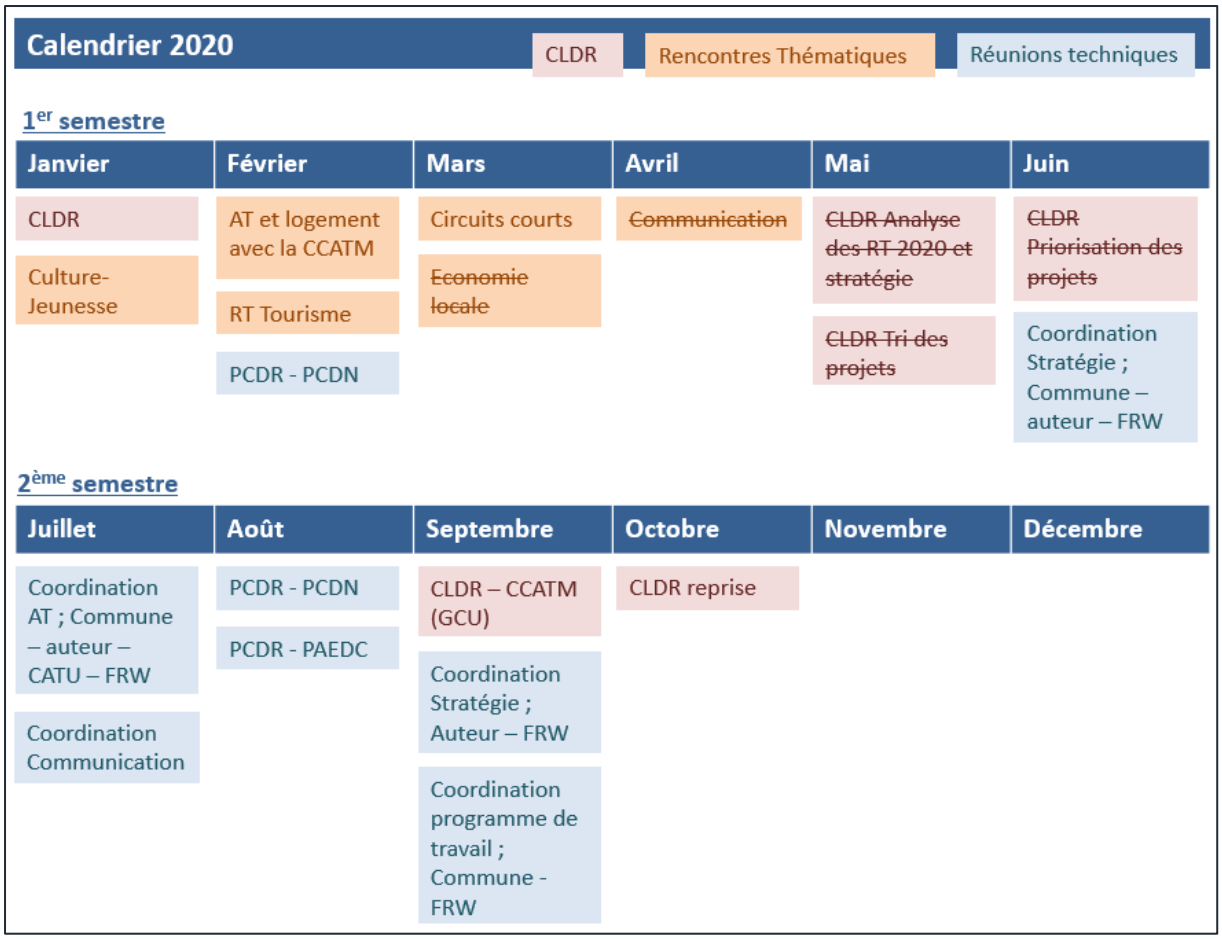
Les agents de la FRW rappellent les grandes étapes de l'élaboration d'un PCDR :



1. La première étape est disponible sur le site de l'ODR (nassogne-odr.info), il s'agit de l'étude socio-économique du territoire, réalisée par Stéphane Mottiaux, du bureau d'études Impact. Elle sera actualisée et mise à jour à la toute fin de l'élaboration du PCDR.
2. La seconde étape est en partie terminée, et en partie en cours ; les consultations villageoises ont été réalisées au printemps 2019, la CLDR a été mise en place, les Rencontres Thématiques sont pour la plupart réalisées bien que certaines demandent encore du travail de précision.
3. L'étape de co-construction a débuté avec la réalisation et la validation du diagnostic partagé par la CLDR. Une fois les Rencontres Thématiques clôturées, la co-construction se poursuivra par la définition, avec Stéphane Mottiaux, d'une stratégie de développement (objectifs) puis par un travail sur les projets : sélection, précision, tri, priorisation… Et enfin par l'élaboration de fiches-projets.
4. L'étape de validation du Programme Communal de Développement Rural, comprendra plusieurs relectures et une validation par la CLDR et le Conseil Communal. La première étape de relecture est annoncée aux membres de CLDR avec la Partie III – Diagnostic Partagé. Le PCDR sera ensuite défendu devant le Pôle Aménagement du Territoire de la Région Wallonne, puis approuvé par le Gouvernement Wallon pour une durée maximale de 10 ans, pendant lesquels les projets du PCDR pourront être réalisés.

3. LE CALENDRIER 2020 – SYNTHÈSE DES RENCONTRES THÉMATIQUES 2020

La FRW fait le point sur les réunions programmées en 2020 qui ont pu se réaliser et sur celles qui ont dû être reportées suite à la crise sanitaire. Afin de limiter le retard et les impacts sur l'interruption de l'élaboration du PCDR, la FRW a mené différentes réunions techniques avec le personnel communal ou encore avec le bureau IMPACT, auteur de PCDR.



Afin que l'ensemble de la CLDR puisse avoir en tête la matière des dernières réunions thématiques et avoir un retour sur les réunions techniques, la FRW propose une synthèse des différents thèmes abordés depuis janvier 2020 (la synthèse de la matière abordée en 2019 avait été réalisée lors de la CLDR du 07/01/2020).

LES CIRCUITS COURTS

La Rencontre Thématique a eu lieu le 10 mars 2020, avec comme base de réflexion une partie des réponses de l'enquête soumise aux agriculteurs et producteurs de la commune.

Les enjeux principaux étaient de favoriser et encourager les circuits courts (soutien, mise en réseau, mise en valeur des produits) ainsi que de soutenir et développer le commerce de proximité.

Les difficultés et constats observés tiennent pour majeure partie dans la faible visibilité des producteurs malgré le succès des marchés de terroir. Les producteurs communiquent une difficulté à commercialiser et à vendre leurs produits. De même, l'activité commerciale en déclin dans les villages de Forrières et Nassogne n'est pas favorable à la mise en évidence et à la vente des produits locaux. Par ailleurs, les réalités des producteurs sont fort différentes d'une activité à l'autre ; éleveurs, maraîchers, brasseurs, fromagers… ne pratiquent pas les mêmes métiers.

Les besoins majeurs des producteurs s'expriment par une demande de plus de visibilité et de promotion de leurs produits, ainsi que par un encadrement dans la commercialisation de leurs produits (points de vente par exemple). La sensibilisation des consommateurs est également largement souhaitée.

Les participants à la Rencontre Thématique ont proposé plusieurs pistes de solutions :

- Communication (brochure et répertoire, le Flash Info, visuels pour les producteurs…)
- Sensibilisation
- Commerces locaux
- Multiplier les GAC - Groupe d'Achat Commun
- Valorisation des produits locaux
- Produits locaux pour les collectivités
- Autonomie alimentaire locale
- Rencontres entre personnes ressources et producteurs
- …

De nombreuses pistes sont reprises dans le compte-rendu de la Rencontre Thématique. Il y a encore un travail de sélection ou précision des pistes, que la FRW propose de réaliser avec la Commission Agricole, forte de son expertise dans le domaine.

LA CULTURE-JEUNESSE

La Rencontre Thématique a eu lieu le 21 janvier 2020 et a donné suite à une enquête à destination des jeunes de la commune.

Les constats en la matière sont très positifs en ce qui concerne la culture et les outils culturels (CC, bibliothèque, Maison Rurale, …) mais sont plus mitigés au sujet des jeunes, bien que le rôle de l'éducateur de rue soit positivement souligné.

Les enjeux sur la matière étaient les suivants :

- Booster la dynamique jeunesse et intégrer les ados dans la vie communale
- Renforcer l'intergénérationnel et les solidarités
- Relier les enjeux du PCDR aux enjeux des acteurs culturels (Bibliothèque, Centre Culturel, Animateur de rue)

Avec pour interrogation « jeunesse », le fait de discerner s'il s'agit d'une inquiétude des adultes/parents ou une réelle demande émanant des jeunes. C'est pour tenter d'y répondre que l'enquête a été proposée. Trente jeunes ont répondu, ce qui est bien mais reste peu représentatif de l'ensemble des jeunes du grand Nassogne. En complément à l'enquête, Abdul Biyick organise actuellement des rencontres avec les jeunes de chaque village, en présentiel, afin de récolter leurs souhaits.

Les pistes de réflexion évoquées lors de la Rencontre Thématique et de l'enquête :

- Panneaux d'affichage (en complément du Quoi d'neuf et du Flash Info)
- Projets intergénérationnels pour la mémoire
- Exposition photos et repas
- Accueil des nouveaux habitants
- Balades-rencontres dans les villages
- Organisation de plus d'encadrement et d'activités à destination des jeunes
- Elargir l'offre de stages
- Lieux de rencontre où se réunir à l'abri
- Différentes demandes d'infrastructures (aires de jeux, bike-parc, motocross, terrains multisports, espace à Masbourg, …)
- …
- + les résultats des visites dans les villages en complément de l'enquête jeunesse

Les demandes en matières de cultures sont relativement précises.
Concernant les projets « jeunesse », la FRW propose d'analyser l'ensemble des propositions avec les acteurs culturels et l'animateur de rue, et éventuellement d'organiser une rencontre globale avec tous les jeunes.

L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Trois Rencontres Thématiques ont été consacrées à l'aménagement du territoire ainsi que plusieurs coordinations avec la commune et la CATU (conseillère en Aménagement du Territoire et Urbanisme).

- Cœurs de village (septembre 2019)
- Mobilité intervillages (novembre 2019)
- Logement (février 2020).

L'aménagement du territoire est une matière large et transversale. Les enjeux principaux sur la commune étaient les suivants :

- Penser autrement la mobilité au cœur et entre les villages
 - espaces publics conviviaux
 - embellissement des cœurs de village
 - structure des différents espaces existants
 - partage de l'espace-rue
 - maillage de liaisons lentes
- Densifier l'habitat
- Créer de nouvelles formes de logements pour tous (jeunes, aînés, familles mono-parentales, …)

Les résultats des réflexions ont donné de nombreuses pistes de projets, que la FRW propose d'analyser et de préciser avec la CLDR et la CCATM :

- Diversifier le type de logement et en faciliter l'accès
 - Logement à loyers modérés
 - Logement tremplin
 - Logement intergénérationnel
 - …
- Réflexion sur l'occupation des presbytères de Bande et Nassogne
- Mise en œuvre de lotissements avec des terrains à prix attractifs pour les jeunes (ex : échange de terrains avec la fabrique d'église)
- Agir sur les bâtiments/terrains inoccupés
- Propositions de projets (espaces publics principalement) par villages
 - Place de l'étang à Nassogne
 - Cœur de Forrières
 - Hall sportif
 - …

LA NATURE – ENVIRONNEMENT

Les demandes émanant de la population lors des réunions villageoises sont pour la plupart déjà mises en place par le PCDN.
Communiquer sur les activités et résultats du PCDN sera certainement un projet à mener. Pour aller plus loin, une rencontre a eu lieu le 6 août dernier avec Laura Bertrand, éco-conseillère, Marie-Alice Pekel, échevine de la nature et Didier Fortemaison, agent PCDN au sein de la FRW.

Nous avons convenu de repartir de l'étude du réseau écologique réalisée en amont du PCDN afin de voir quel projet de plus grande envergure pourrait être repris dans le PCDR afin de soutenir et renforcer les actions du PCDN.
Plusieurs pistes se dégagent telles que :

- la création d'un réseau de mare sur l'ensemble du territoire (PCDN)
- la création d'un réseau de haies (PCDN)
- la création de réserves naturelles,

Didier et Laura vont faire un top 10 des sites à enjeux au niveau de la nature et revenir vers la CLDR et le groupe PCDN pour envisager des projets concrets.

➔ M. Quirynen en profite pour annoncer qu'un recensement des mares est actuellement en cours sur la commune de Nassogne à la demande de la Ministre Tellier. Les habitants qui souhaiteraient accueillir une mare pour compléter le réseau pourraient bénéficier d'une aide financière régionale. Nous reviendrons vers la CLDR avec de plus amples informations.

L'ÉNERGIE

Deux Rencontres thématiques consacrées au thème de l'énergie ont eu lieu en 2019 (en octobre, sur les énergies renouvelables et en décembre, sur l'utilisation rationnelle de l'énergie et les aides aux particuliers). Par ailleurs, la commune est en train d'élaborer son PAEDC, plan d'actions en faveur de l'énergie durable et du climat avec l'aide de Pep's lux. Cet outil comportera des fiches-projets classées en « actions douces » (ex : campagne de sensibilisation, école Zéro wath, etc.) et des « actions durs » (projets d'investissement). Ces dernières peuvent éventuellement faire l'objet de subvention DR, il est donc important de les inclure dans le PCDR.
Nous avons profité de l'été pour faire le point avec Laura Bertrand (éco-conseillère) sur les avancées des deux outils - PCDR et le PAEDC - et sur les liens à faire entre eux.

Projets communs :

- Création d'un réseau de chaleur bois à Forrières
- Création d'une plateforme bois-énergie
- Installation d'éoliennes + coopérative citoyenne
- Installation de panneaux photovoltaïques et création de communautés énergétiques

Pour ce qui est des actions douces, le comité de projet PAEDC se réunira prochainement pour voir ce qu'il convient de mettre en place à Nassogne au vu du diagnostic qu'ils ont dressé.

LA COMMUNICATION

Lors des différentes rencontres thématiques, il est apparu que de nombreux projets demandés par la population existaient déjà. Celle-ci semble mal informée de ce qui se passe sur son territoire or de nombreux efforts en matière de communication sont réalisés par la commune.
Notons entre autres :

- L'engagement d'une chargée de communication qui a depuis mis en place un nouveau site internet, une page facebook, différentes applications pour smartphone, etc…
- Un audit informatique en cours actuellement au sein de l'administration communale afin de faire évoluer les outils de travail interne. Le nouveau dispositif permettra entre autres aux employés d'être davantage nomades. Un gros bémol est la couverture numérique du territoire et les zones blanches.
- La dynamique Smart city dont l'objectif est de mettre les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) au service de la commune et des habitants.

La FRW a rencontré le 9 juillet dernier Peggy Vandorpe, chargée de communication et Quentin Paquet, chef de bureau administratif, pour travailler la communication à différents niveaux : de la commune vers la population, de la commune vers les visiteurs et enfin au sein de l'administration communale.

✸ ***Communication vers les citoyens :***

Nous avons passé en revue les différents outils existants et leur potentielle évolution. Voici quelques exemples :

- **Le site internet communal** : relativement récent (2018), il a pour vocation de devenir le point central de l'information. Peggy va prochainement faire le tour de ses collègues en vue améliorer la page relative aux différents services communaux
- **Newsletter :** Peggy envoie tous les lundis, sur inscription, une newsletter reprenant les infos de la semaine à venir. Il y a 250 inscrits actuellement.
- **La page facebook « Commune de Nassogne »** : est bien suivie et permet de relayer également les événements locaux. Pour la rendre plus vivante encore, une piste serait de réaliser des petites capsules vidéos, entre autres, sur les actions menées par les services communaux ou les commissions locales.
- **Le Flash Info :** se modernise progressivement. A noter que la principale difficulté est d'avoir les informations à temps. L'idée est d'éviter les doublons ou les toute-boîtes en supplément.
- **Les applications pour Smartphone :** si *« Be Alert »* fonctionne bien l'expérience *« Wallonie en poche »* n'est guère concluante.

 ➔Marc Quirynen rappelle que *Be Alert* donne des informations en cas d'urgence (incendie, fuite d'eau…) qui peuvent être fédérales, régionales ou communales et transmises par SMS ou par message vocale sur un téléphone fixe.
- **Les affichages** : pour arrêter les affichages sauvages, une p**iste serait d'**installer des panneaux Leds dans chaque village dans un lieu central. Ceci aurait comme avantage de centraliser l'information et d'améliorer la communication des groupements vers Peggy

✸ ***Communication touristique*** : à travailler avec les opérateurs locaux et supra-communaux.

✸ ***Communication en interne*** **:** outre l'audit informatique et l'outil PST qui sont en cours, différentes pistes sont évoquées pour faciliter la communication entre les services (plateforme interservices, réunion flash…)

Outre des demandes thématiques (ainés, jeunes, énergie…), deux requêtes ciblées avaient été émises par les habitants:

1. Installation de bornes wifi gratuit : c'est possible dans les maisons de villages mais les bornes externes semblent obsolètes à l'heure de la 4G.
2. Décentralisation des Conseils Communaux : la nouvelle salle du conseil sera équipée d'un dispositif permettant de filmer les Conseils Communaux de manière optimale. Equiper également les maisons de village représenterait un coût trop important.

A noter qu'un groupe de réflexion composé de volontaires et de Peggy pourrait prochainement être mis en place pour aller plus loin. Nous pourrions également profiter d'une réunion inter-commissions pour présenter les différents outils de communication.

4. LES TRAVAUX DE L'AUTEUR

Stéphane Mottiaux du bureau IMPACT, auteur du PCDR, a avancé dans la rédaction du PCDR, en particulier les partie 3 et 4.

Pour rappel, le PCDR est composé de 6 parties :

- ***PARTIE 1 :*** *description des caractéristiques socio-économiques de la Commune (déjà disponible sur le site ODR)*
- ***PARTIE 2 :*** *description des résultats de la consultation de la population (rédigé en toute fin d'élaboration par la FRW)*
- ***PARTIE 3 :*** *diagnostic partagé*
- ***PARTIE 4 :*** *définition des objectifs de développement (stratégie)*
- ***PARTIE 5 :*** *fiches-projets réparties en 3 lots*
- ***PARTIE 6 :*** *tableau récapitulatif (projets, objectifs, coûts, sources de subvention, planning)*

La partie III – Diagnostic partagé

Stéphane a remis en texte le diagnostic partagé. Ce texte comporte des questions de l'auteur à la CLDR*, le tableau AFOM réalisé avec la CLDR et un texte argumenté synthétisant les échanges.

➔ **La CLDR est invitée à lire** et commenter cette partie rapidement. L'assemblée choisit de procéder comme ceci : chaque membre **transmet ses remarques** éventuelles à la FRW **pour le dimanche 11 octobre au plus tard** par mail ou par téléphone (084/21.98.60) afin que la FRW puisse faire la synthèse des commentaires lors de notre réunion du mardi 13 octobre 2020.

**Ces questions ont été traitées dans les réunions thématiques à l'exception de questions plus transversales qui seront abordées en CLDR en décembre 2020.*

La partie IV - Stratégie

La FRW, la Commune et l'auteur de programme se sont réunis à plusieurs reprises afin de préparer une ébauche de stratégie à soumettre à la CLDR. Outre la formulation de différents objectifs de développement, un travail de synthèse a été mené afin de regrouper la matière en intitulés de projets.

➔ **La CLDR découvrira ces propositions lors de la prochaine réunion.**

5. ECHANGE – QUELLE MOTIVATION FACE À LA REPRISE DE L'ÉLABORATION ?

Les agents de la FRW souhaitaient échanger avec les membres de CLDR concernant la reprise de l'élaboration du PCDR.
Quel rythme de travail sont-ils prêts à reprendre ? Quel est leur degré de motivation ?

Éléments de discussions :

De manière générale, les membres de CLDR sont bien motivés à reprendre le travail ! L'enthousiasme est partagé !

« Il faut qu'on avance, la matière devient concrète, c'est encourageant et positif » !
« Plus on avance plus c'est intéressant »
« Hâte de voir les projets qui seront réalisés, cela sera motivant aussi »

Plusieurs membres expriment cependant la demande de pouvoir retirer le masque pendant la réunion pour peu que les distances d'un mètre entre chacun soient respectées. Marc reçoit chaque jour le nombre de cas positifs au covid-19. Selon l'évolution des données, Marc estimera s'il est possible ou non de retirer le masque pendant la réunion.

Le rythme régulier des réunions était apprécié avant l'interruption, les membres sont disposés à reprendre ce type de calendrier.

Plusieurs membres demandent s'il serait possible de démarrer les réunions plus tôt que 20h00. Un test à 19h30 est proposé pour la prochaine réunion (le 13 octobre 2020).

6. LES SUITES

- ➔ Prochaine réunion de CLDR le mardi 13 octobre à 19h30 à la Petite Europe à Bande
- ➔ Vos remarques sur la partie III – diagnostic partagé sont attendues pour le dimanche 11 octobre.

Merci pour votre participation !

Florence Lesuisse et Fanny Van Der Smissen,
Agents de développement

Marloie, le 19 octobre 2020

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE CLDR – N°7
Bande, le 13 octobre 2020.

Présents :

- José Dock, Marc Quirynen, Francis Danloy, Vincent Peremans, Yves Mairy, Jean-François Culot, Julien Collard, Laurent David, Vincent Dupont, Léon Georges, Michel Léon, Emilie Quirynen, Claudine Bodart Kévin Jeanjot, Philippe Lefèbvre, Lynda Protin; André Blaise membres de la CLDR.
- Marie-Alice Pekel ; Marcel David, Florence Arrestier, membres du collège.
- Stéphane Motiaux et Loreena Thétiot du bureau Impact - auteur du PCDR
- Florence Lesuisse et Fanny Van Der Smissen ; Fondation Rurale de Wallonie.

Excusés :

- Andrée Defêche, Martine Mathieu, Manuella Batter, Christine Breda,

ACCUEIL

José Dock accueille les participants et présente l'ordre du jour. Le cœur de la réunion est consacré à la présentation de la stratégie et la relecture du texte « diagnostic ».

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 1ER OCTOBRE 2020

La réunion du 1er octobre avait pour objectif de relancer la dynamique ODR après l'arrêt forcé par le confinement lié au Covid 19. Elle a permis de faire un retour sur les rencontres thématiques et les réunions techniques qui ont eu lieu au cours de l'année et de sonder la motivation des membres de la CLDR. → Le compte-rendu est approuvé par l'assemblée.

2. « DES ENJEUX À LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT »

En croisant les données de l'analyse socio-économique avec l'avis de la population, la CLDR a pu dresser le portrait de Nassogne aujourd'hui - ses atouts, ses faiblesses, les enjeux pour l'avenir : c'est le diagnostic partagé. Partant d'une bonne connaissance de la situation actuelle, la CLDR peut maintenant se projeter dans l'avenir : comment souhaite-t-elle voir évoluer le territoire ? Quels objectifs de développement se fixe-t-elle pour les 10 ans à venir ? Quels moyens la commune peut-elle se donner pour atteindre les objectifs fixés ? Bref, quelle stratégie adopter ?

Une stratégie … c'est la formulation à partir du diagnostic,

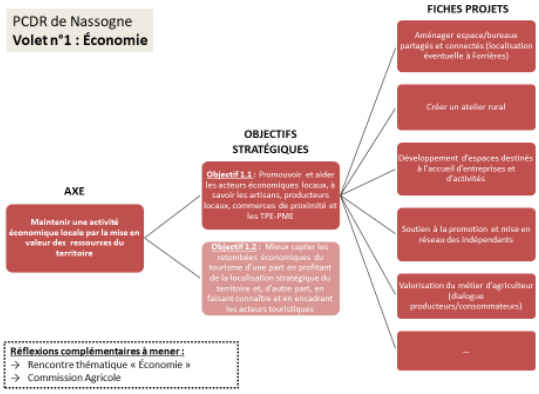
- d'un projet de territoire, un défi pour l'avenir ;
- d'objectifs concrets ;
- de tâches à mener (les projets et actions).

3. PRÉSENTATION DE LA STRATÉGIE, par Stéphane Mottiaux

Stéphane Mottiaux propose que la stratégie de développement de Nassogne se structure autour de 4 volets d'actions auxquels il fait correspondre, pour chacun, un axe de développement :

1. **Economie**
 → *Maintenir une activité économique locale par la mise en valeur des ressources du territoire*
2. **Environnement et énergie**
 → *Apporter des solutions durables aux enjeux environnementaux et écologiques*
3. **Qualité de vie**
 → *Renforcer la convivialité et la solidarité pour assurer une qualité de vie au sein des villages*
4. **Communication**
 → *Améliorer la communication depuis et vers le citoyen et entre acteurs du territoire*

Pour chaque axe, il propose des objectifs à atteindre à l'horizon 2031 et liste, en vis-à-vis, les projets potentiels qui permettraient d'atteindre les objectifs fixés.
VOIR DOCUMENT EN ANNEXE.
La liste des projets n'est pas arrêtée à ce stade.
La CLDR devra rechercher de nouvelles propositions pour certains objectifs ou à l'inverse faire des choix. Stéphane a mis en avant les manques et a repris dans le cadre situé en bas à gauche les réunions supplémentaires à mener afin de finaliser la stratégie.



<u>Remarques de la CLDR :</u>

- Il faudra à un moment donné définir en quelques mots la vision générale d'avenir que l'on se donne pour le territoire, le grand défi pour Nassogne en 2031. → Stéphane propose de formuler ce grand défi synthétique en fin de parcours quand on aura finalisé la définition des objectifs et les réponses (projets) qu'on y apporte.
- La structuration des objectifs et leur articulation entre eux sont bien accueillies par la CLDR. C'est positif également que l'on soit sorti des 3 thèmes de départ (Vivre, Habiter, Travailler).
 Par contre, la formulation des objectifs n'est pas très opérationnelle, dans le sens « mesurable », « évaluable » *(à l'instar de formulation d'objectifs SMART que l'on trouve dans les entreprises : spécifique, mesurable, acceptable, réaliste, défini dans le temps). What win looks like ?* Comment va se passer l'évaluation ? → Stéphane explique que l'évaluation est en effet prévue par la définition de différents indicateurs de résultat et de faisabilité. Cette évaluation est prévue pour chaque objectif mais aussi pour chaque projet.
- Plus précisément, l'axe « *Renforcer la convivialité… »* mérite probablement une reformulation :
 - Le terme <u>renforcer</u> n'est pas adéquat, cela indique que la commune n'aurait pas travaillé sur cet axe, or les deux PCDR précédents démontrent bien le contraire.
 - Le terme <u>convivialité</u> n'est peut-être pas le plus idéal non plus, l'objectif fait appel à l'aménagement des cœurs de villages, à la création d'espaces publics/lieux de rencontre extérieurs, … Il ne s'agit pas de la convivialité au sens *vie associative.*
- Les projets en lien avec l'énergie et les aînés auront des retombées secondaires sur l'axe « Economie » en tant que tel, même s'ils ne sont pas repris dans cet axe-là.
- La continuité avec le PCDR précédent sera abordée entre autre lors de la prochaine CLDR, et l'auteur doit par ailleurs y consacrer une analyse dans le PCDR en cours d'élaboration. L'objet est de regarder parmi les anciens projets si certains n'ayant pu être réalisés pourraient avoir

leur place dans ce PCDR, et de voir s'il est pertinent de poursuivre tel ou tel projet du PCDR précédent.

- Un membre de CLDR exprime le sentiment que le 2ème PCDR est davantage une réussite que le 1er PCDR, même si le 1er a fait naître plus de projets. Cela vient sans doute de la qualité de l'émulation et du sentiment d'appartenance qu'à fait naître le 2ème PCDR.

4. LA PARTIE III : LE DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Comme expliqué ci-dessus, le diagnostic partagé (partie 3 du PCDR), résulte de la confrontation de l'analyse socio-économique (partie 1) et de la vision des habitants (partie 2). Dès sa mise en place, la CLDR a consacré deux réunions au diagnostic partagé (cf. réunion 2 et 3). Ce diagnostic a été enrichi lors des réunions thématiques. L'auteur a transcrit cette matière dans un document structuré en trois parties :

- des pistes de réflexion proposées par l'auteur sous la forme de questions.
- un tableau synthétique des points positifs et des points négatifs du territoire communal
- un texte analytique basé sur les débats de la CLDR et des réunions thématiques

Comme convenu ensemble lors de la réunion précédente, les membres de la CLDR étaient invités à transmettre leurs remarques sur le document « partie 3 » (reçu en séance et par mail) pour le lundi 12 octobre. Sept membres de la CLDR ont répondu à l'appel. La FRW a compilé les remarques dans un document à remettre à Stéphane Mottiaux, auteur du PCDR.

➔**Remarques générales :**

- Même si elle ne correspond plus tout à fait aux enjeux, la structuration en trois axes (vivre à Nassogne, travailler à Nassogne, habiter à Nassogne) est maintenue dans le diagnostic partagé car elle reflète la manière dont la CLDR a travaillé. Ce n'est pas un problème car la stratégie se dégage de cette séparation artificielle des thèmes en vue d'être davantage transversale.
- Le tableau de synthèse travaillé avec la CLDR se divise en "points positifs" et "points négatifs". Il ne s'agit donc pas d'un tableau AFOM (atout, faiblesse, opportunité, menace) qui est une technique d'analyse tout à fait spécifique, mais plutôt d'un état des lieux.
- Plusieurs éléments de ce tableau devront être actualisés, en veillant à marquer l'évolution rapide de ces éléments (éventuellement par un signe graphique ?).
- Les questions de l'auteur devraient rester dans la partie 1 du PCDR. D'autant que ce sont des questions fermées qui ne favorisent pas le débat. Les enjeux formulés sous forme de questions au terme du travail de la CLDR sur le diagnostic, et qui ont servi de base à la mise en place des Rencontres Thématiques, reflètent davantage les idées de la CLDR. On peut d'ailleurs s'étonner de ne pas retrouver la formulation des enjeux validés en CLDR (cf. CR CLDR 4 - 9/09/19) dans le texte d'analyse (en fin de document).
- Le développement de la convivialité n'a pas été retenu comme un enjeu prioritaire par la CLDR, de même que « le développement de lieux de convivialité dans les villages ». On ne voit pas le lien avec le tableau + et –. Il faudrait préciser ce qu'on entend par lieux de convivialité; car c'est faire peu de cas de tout ce qui a été réalisé lors des deux PCDR précédents.
- La communication, si elle peut effectivement être considérée comme un axe de travail intéressant, n'a pas été identifiée par la population dans les points positifs et négatifs du diagnostic partagé. → Cet axe de réflexion a été déduit des réunions de consultation par la FRW. En effet, de nombreuses demandes de la population ont déjà des solutions en place, et ce dans de nombreux thèmes. Les habitants semblent mal connaître leur commune ou ce qu'il s'y passe, malgré les nombreux efforts de communication de l'administration. C'est un axe essentiel de ce nouveau PCDR.

- La sécurité routière a été très présente dans les demandes de la population, or elle semble gommée dans le diagnostic partagé de même que dans la stratégie. → L'auteur va être attentif à rendre cet élément plus présent. Il faut en effet que la population s'y retrouve. A noter toutefois que d'un point de vue méthodologique la FRW avait invité la CLDR à travailler ce thème de manière transversale, en étudiant les villages dans leur ensemble afin d'éviter les petits aménagements au coup par coup. L'enjeu avait été formulé comme ceci « Vivre autrement la mobilité, au cœur des villages » et a fait l'objet des deux réunions thématiques « Cœur de village » et « Mobilité » : chaque village est un lieu unique accueillant différentes fonctions répondant aux besoins des habitants. Comment structurer les différents espaces ? Comment partager l'espace-rue pour redonner une place aux piétons ? Quelles possibilités de maillage de voies lentes entre les villages ? Cette proposition s'est basée sur les réactions de la CLDR (cf. CR CLDR 3 et 4 - rubrique mobilité du tableau) et sur l'expérience de la FRW dans d'autres communes. Le sentiment de sécurité peut par ailleurs être travaillé par autre chose que des aménagements.
- À noter, que à l'inverse, le concept de Smart-City s'y retrouve, alors que la population en parlait très peu, et plutôt « contre ». → Smart-city doit être vu comme un outil numérique d'aide à la commune et à la population. Un point sera fait lors de la prochaine réunion pour voir, dans les solutions que Smart city proposent, ce qui pourraient être une réponse aux demandes des habitants dans différents secteurs.
- Ne faudrait-il pas reformuler les passages où il est question de la « population ». Même si la participation aux consultations et aux réunions de travail peut être considérée comme importante, seules les personnes présentes se sont exprimé, ce n'est donc pas conforme à la réalité d'utiliser le terme « la population » dans ce contexte, qui n'est pas entièrement représentée.

 NDLR : certains commentaires reçus des membres de CLDR sur le diagnostic partagé concernent davantage les orientations que la commune doit prendre à l'avenir, donc plus en lien avec la stratégie (et moins sur le bilan de la situation actuelle). Ils seront également remis à l'auteur.

➔ **<u>Remarques de fond par page :</u>**

Numéro de page / paragraphe	Remarque / commentaire
Page 7 et 10	L'hébergement est repris en point négatif en page 7 et en point positif en page 10
Page 10 Services - points positifs - 2°	Comme il y a de la place sur cette page, avant le "ect." j'ajouterai -> "repas à domicile, soutien au service des aides familiales", ces deux éléments sont plus importants à mettre en avant que l'existence de la maison des aînés par exemple.
Page 10 Services - points positifs	Le projet de maison médicale vient de se concrétiser ce 01 octobre, peut-être opportun de le mentionner Ajouter au point 2 les nouveaux logements à destination des aînés à Masbourg (commune + CPAS, Agence Immobilière Sociale Nord Luxembourg) Dans le tableau de la page 10 concernant la démographie, les "indicateurs socio-économiques" devraient être déplacés vers le tableau "économie" page 12.
Page 12 : Commerces - points négatifs - 1°	"activités commerciales en déclin sur Forrières <u>et Nassogne</u> (avec la disparition enregistrée cet été de la fleuriste, de la librairie, de la pompe à essence)
Page 14 : environnement	Actualiser le point concernant un éco-conseiller, désormais engagée.
Page 14 : Cadre bâti	Actualiser le point concernant le site du Metropolis ; tout est rasé.

Page 19 :	1er § : « le développement de lieux de convivialité dans les villages" cela m'étonne tel que formulé, il faudrait préciser ce qu'on entend par lieux de convivialité; car c'est faire peu de cas de tout ce qui a été réalisé lors des deux PCDR précédents. Avant dernier § : énoncer l'ensemble des commissions consultatives ; Agricole, Aînés, …

5. DIVERS

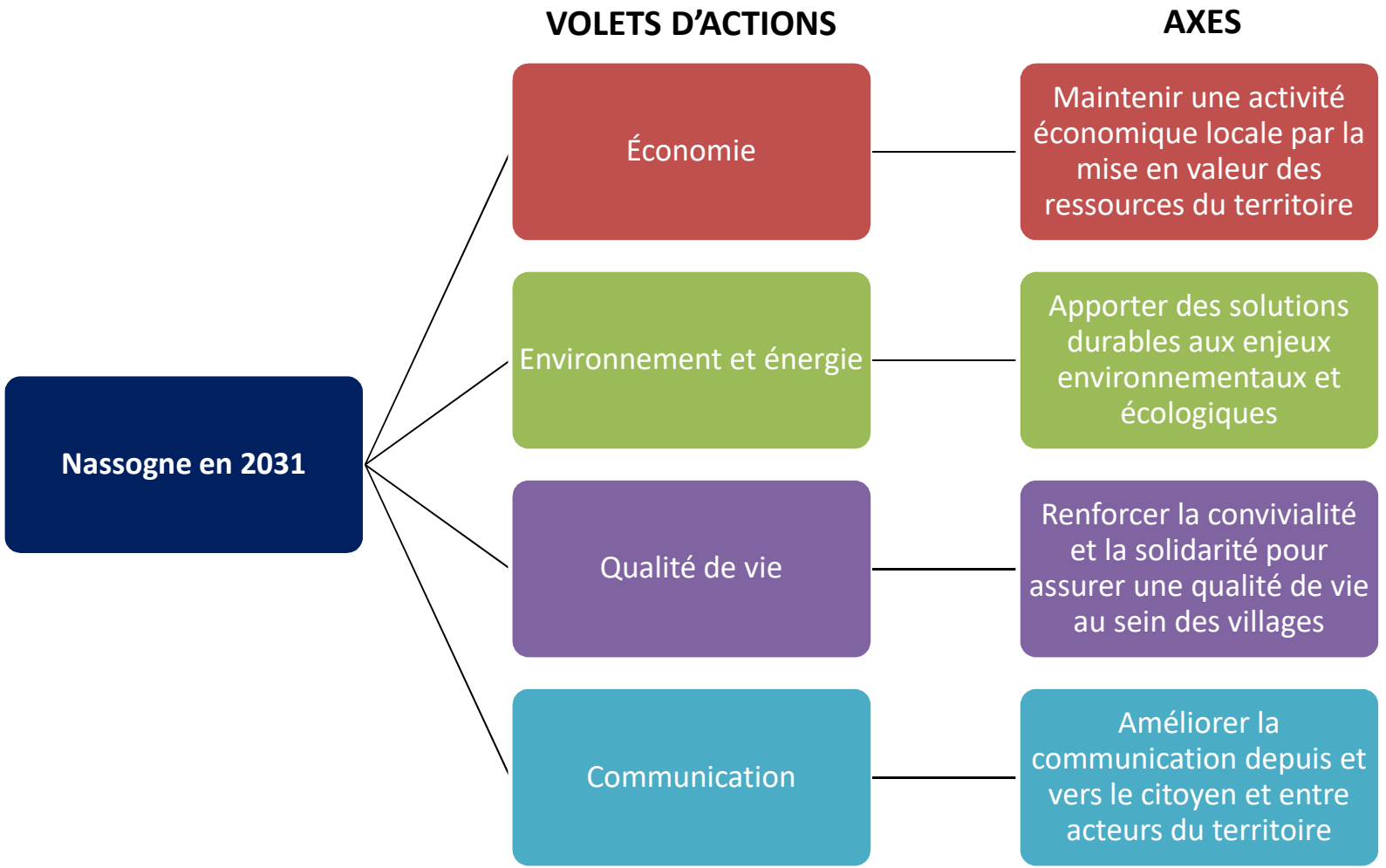
- La nouvelle circulaire relative au Développement Rural, initiée par la Ministre Tellier sera en vigueur prochainement. Une lecture des mesures de subventions sera proposée à la CLDR lorsque le travail sur les projets aura lieu.
- Dans les différents documents liés au PCDR, PV de réunions, diagnostic partagé, stratégie, … il y a de nombreux acronymes. Pour faciliter le travail, la CLDR souhaiterait avoir une table des acronymes.

Merci pour votre participation !

Florence Lesuisse et Fanny Van Der Smissen,
Agents de développement

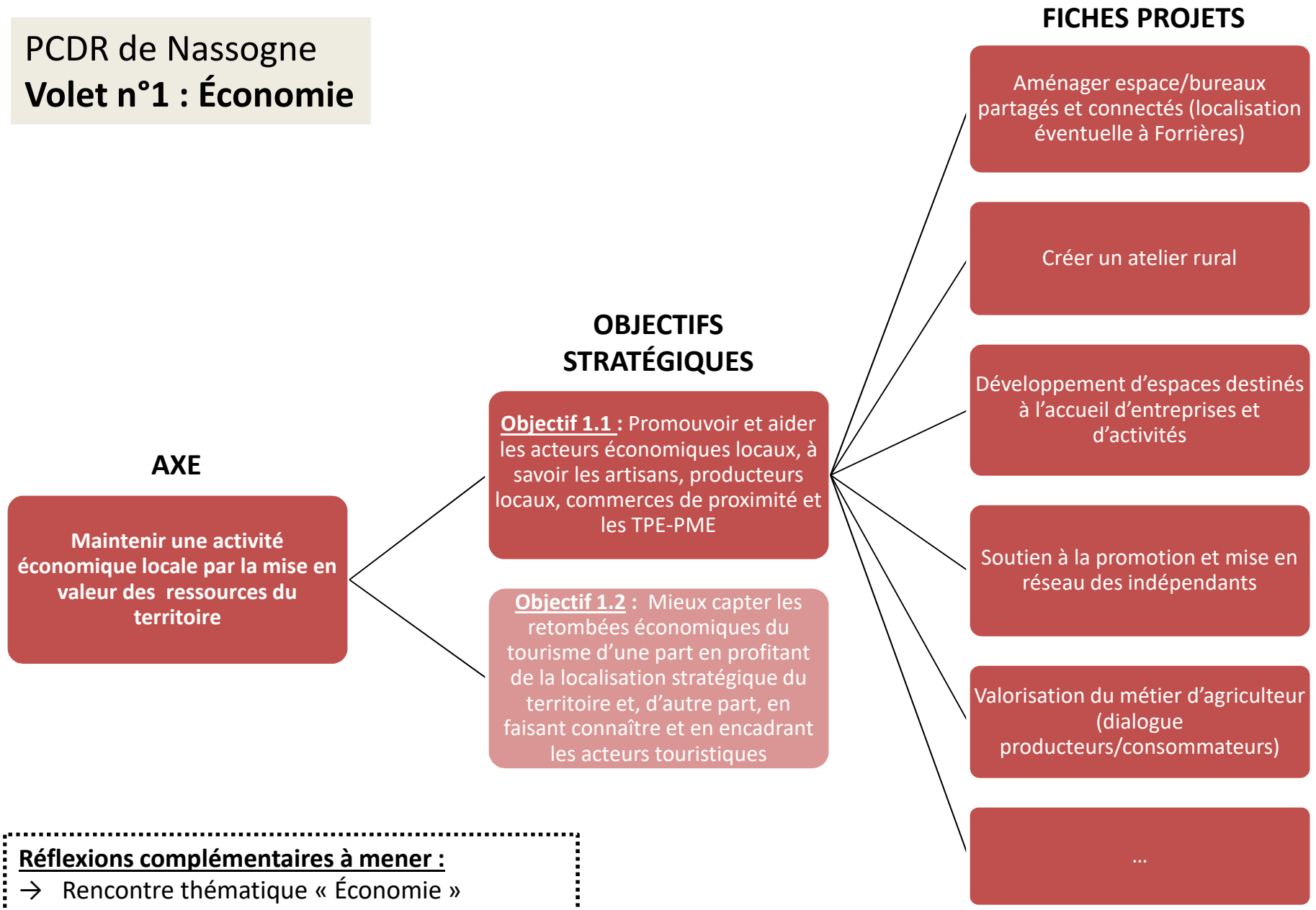
PCDR de Nassogne

4 volets d'actions : Économie, Environnement et Énergie, Qualité de vie, Communication



PCDR de Nassogne

Volet n°1 : Économie



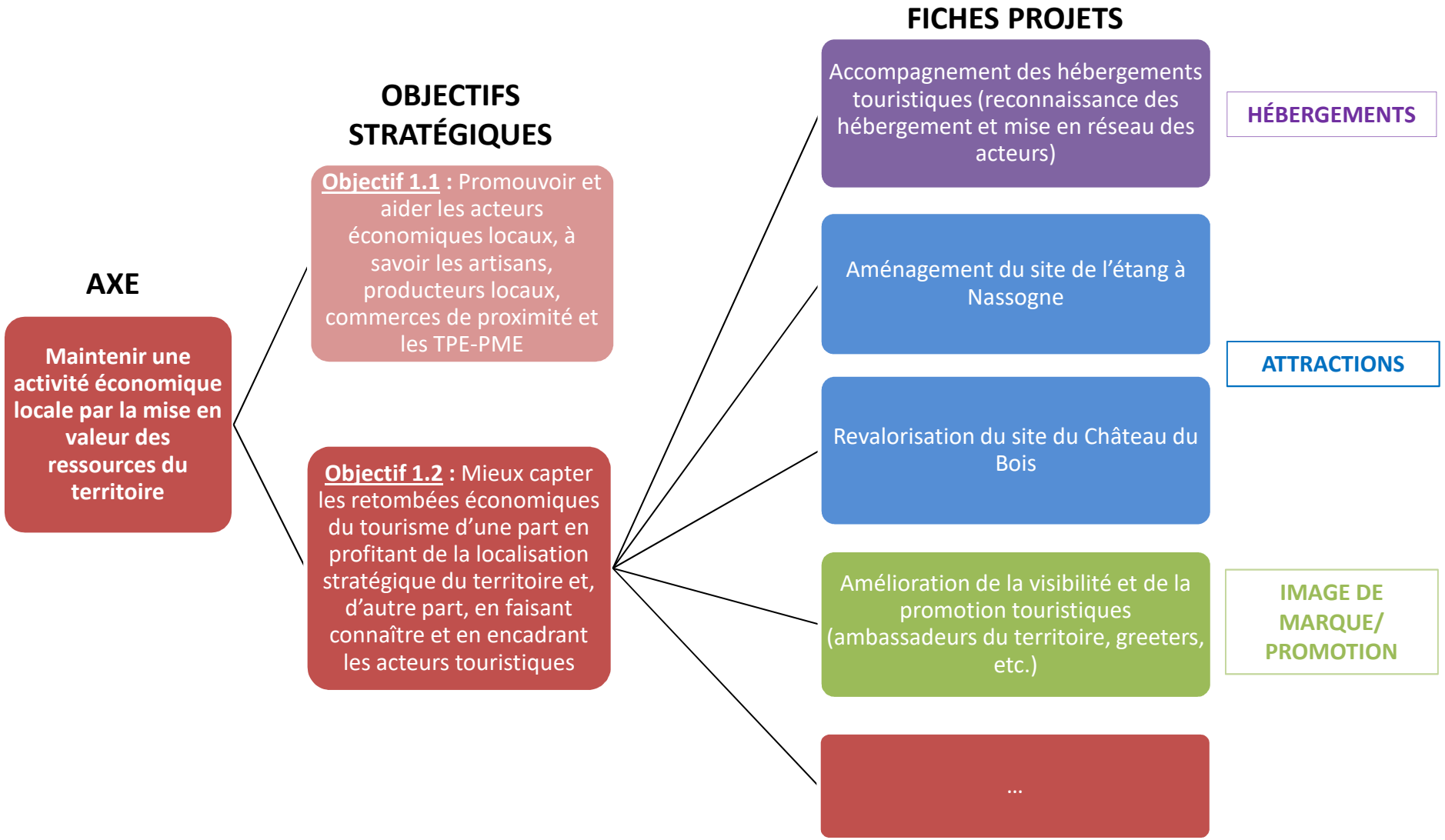
Réflexions complémentaires à mener :

→ Rencontre thématique « Économie »

→ Commission Agricole

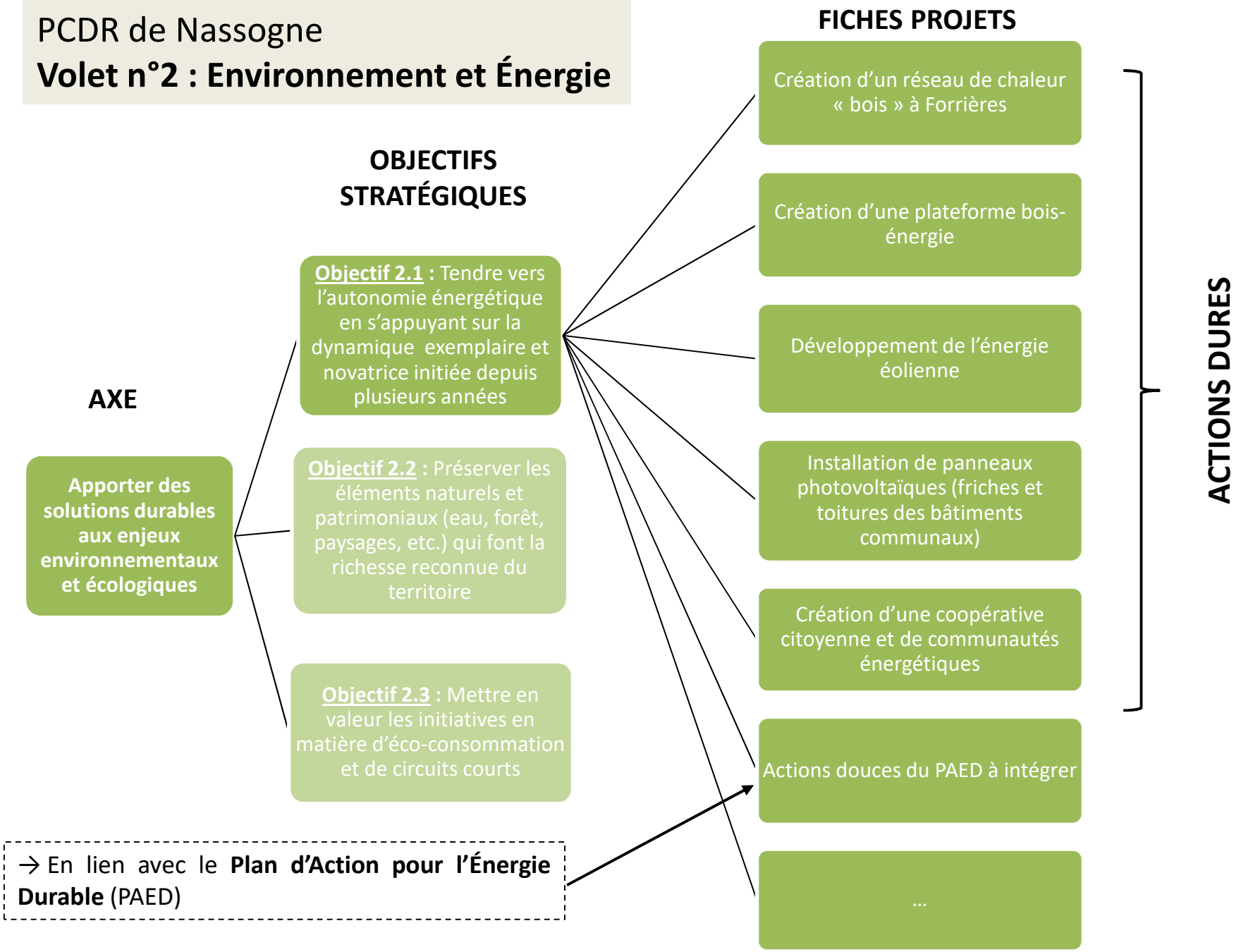
PCDR de Nassogne

Volet n°1 : Économie



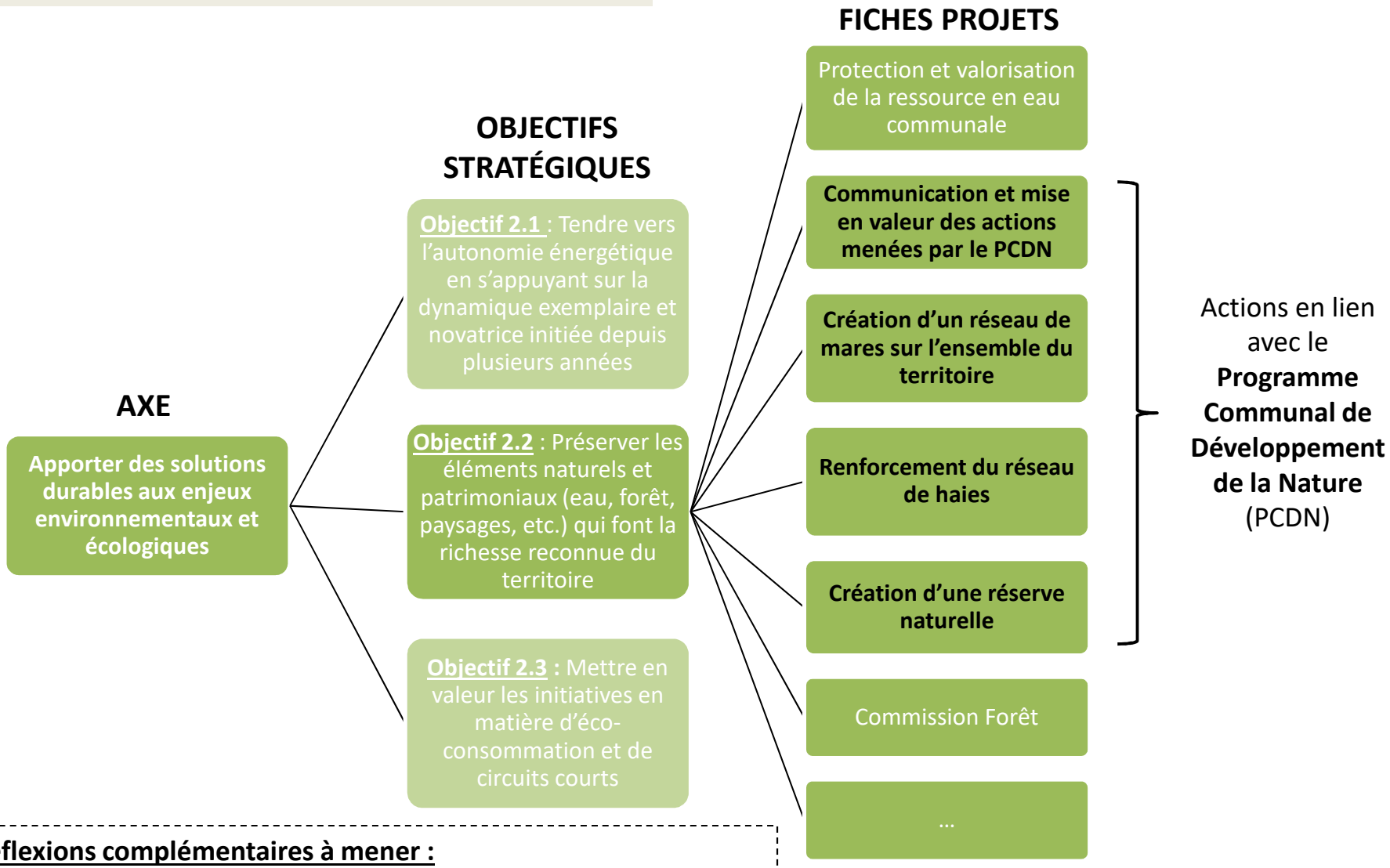
PCDR de Nassogne

Volet n°2 : Environnement et Énergie



PCDR de Nassogne

Volet n°2 : Environnement et Énergie



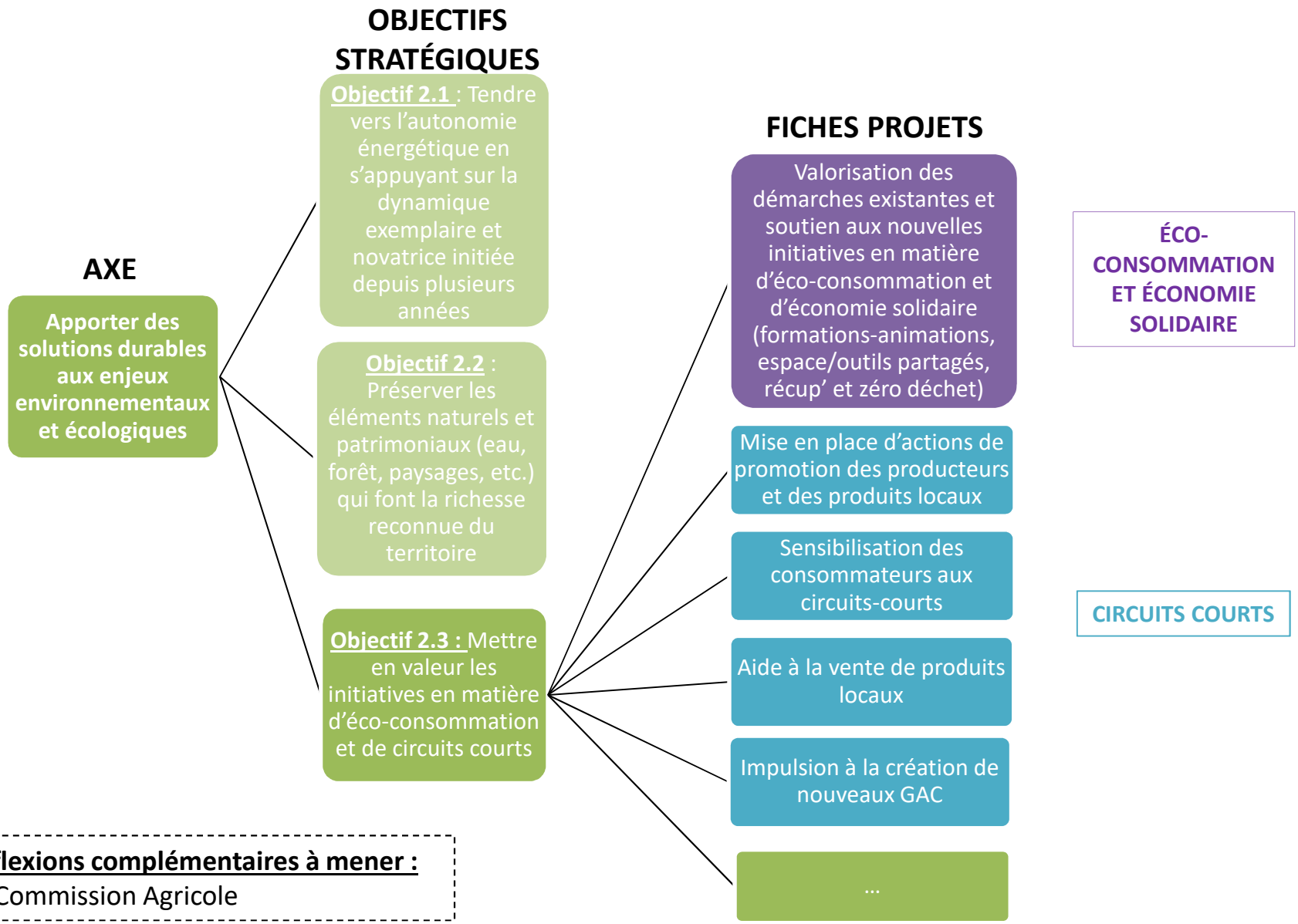
Réflexions complémentaires à mener :

→ Programme Communal de Développement de la Nature (PCDN)

→ Commission Forêt

PCDR de Nassogne

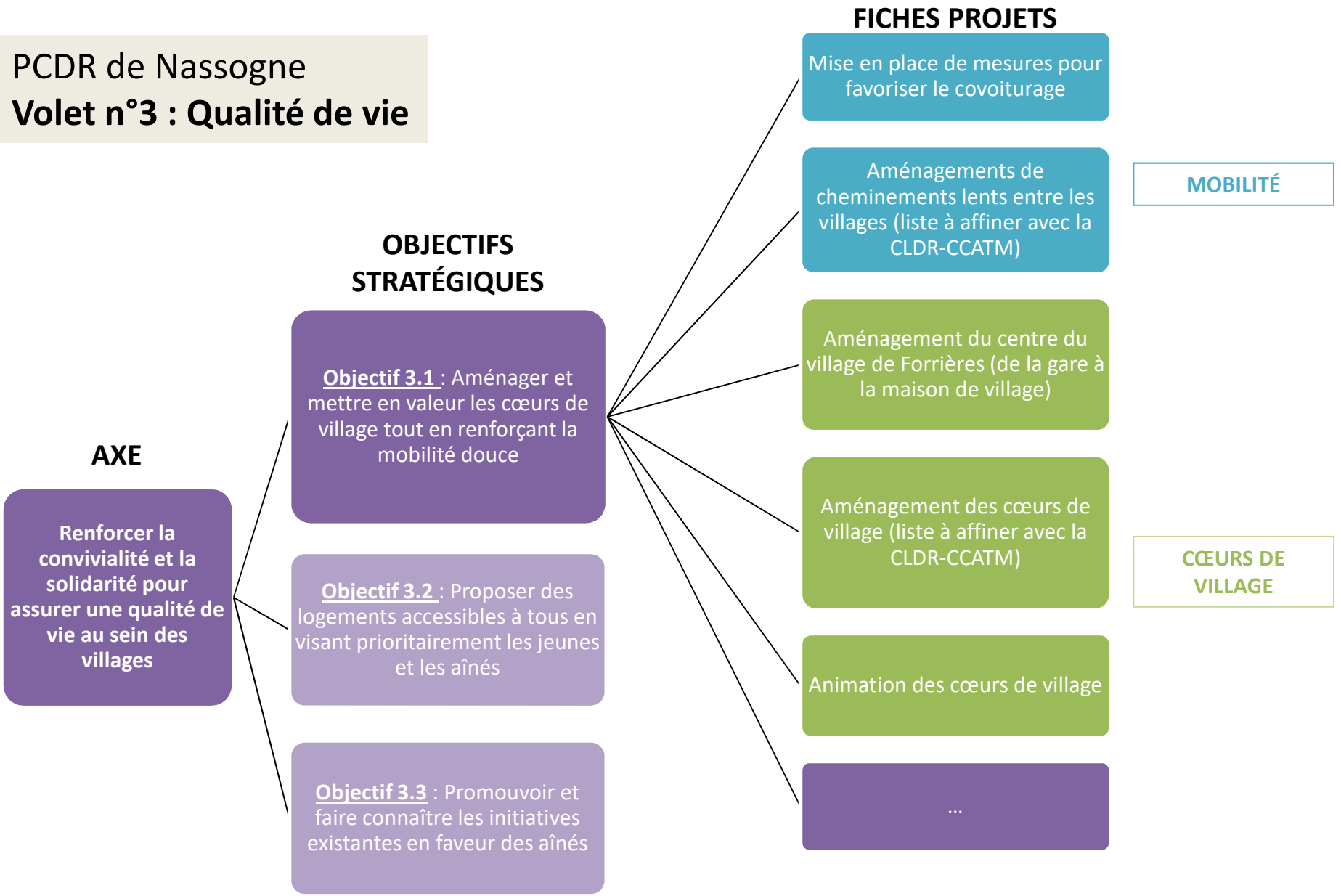
Volet n°2 : Environnement et Énergie



Réflexions complémentaires à mener :
→ Commission Agricole

PCDR de Nassogne

Volet n°3 : Qualité de vie



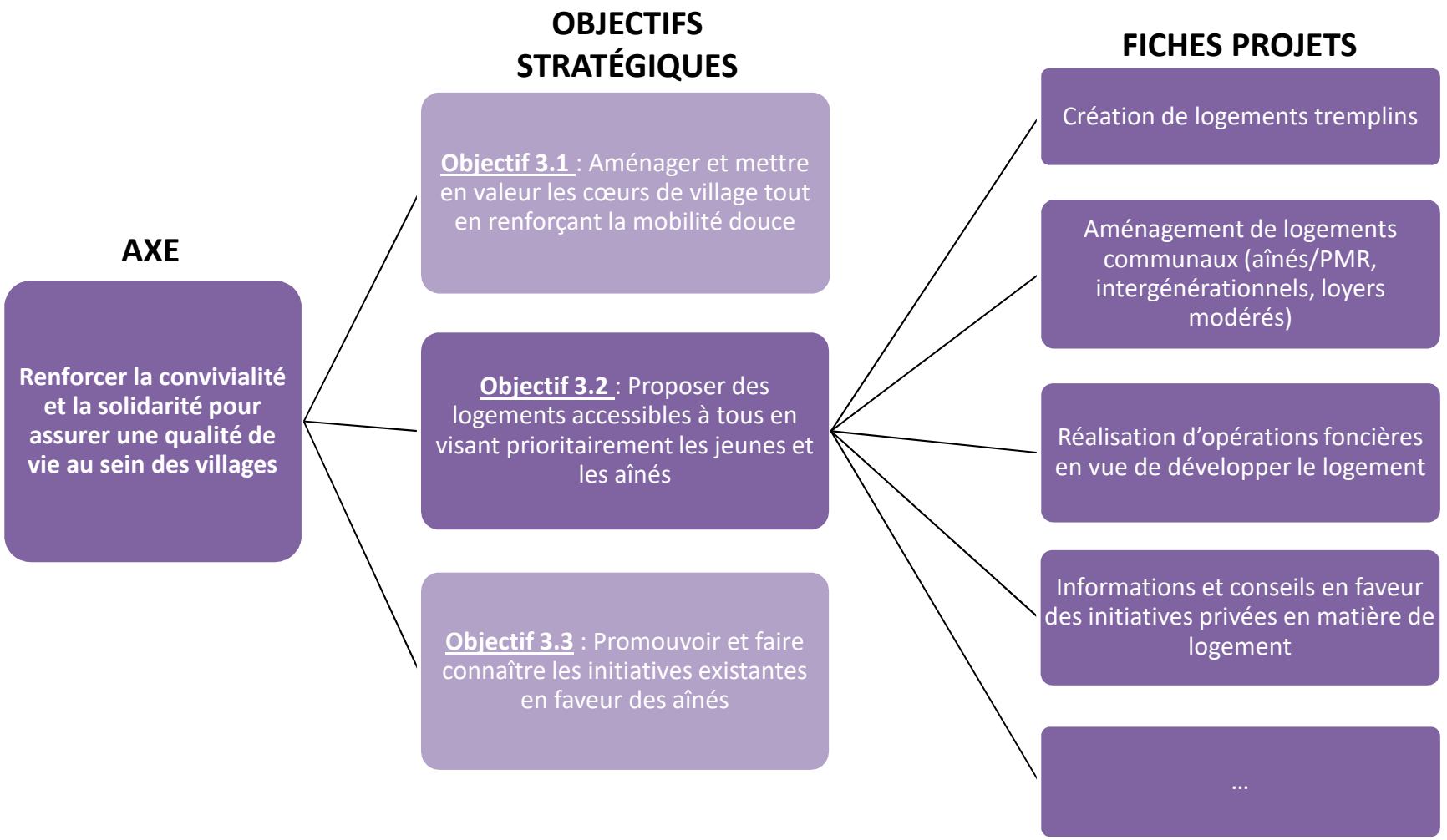
Réflexions complémentaires à mener :

→ Commission Locale de Développement Rural (CLDR)

→ Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM)

PCDR de Nassogne

Volet n°3 : Qualité de vie



PCDR de Nassogne

Volet n°3 : Qualité de vie

AXE

Renforcer la convivialité et la solidarité pour assurer une qualité de vie au sein des villages

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Objectif 3.1 : Aménager et mettre en valeur les cœurs de village tout en renforçant la mobilité douce

Objectif 3.2 : Proposer des logements accessibles à tous en visant prioritairement les jeunes et les aînés

Objectif 3.3 : Promouvoir et faire connaître les initiatives existantes en faveur des aînés

Réorientation de l'objectif ?
Objectif 3.3 bis :
« Jeunes » et « Culture » ?

FICHES PROJETS

- Renforcement du recours aux services existants à destination des aînés
- Aide au maintien à domicile des aînés
- …

Réflexions complémentaires à mener :

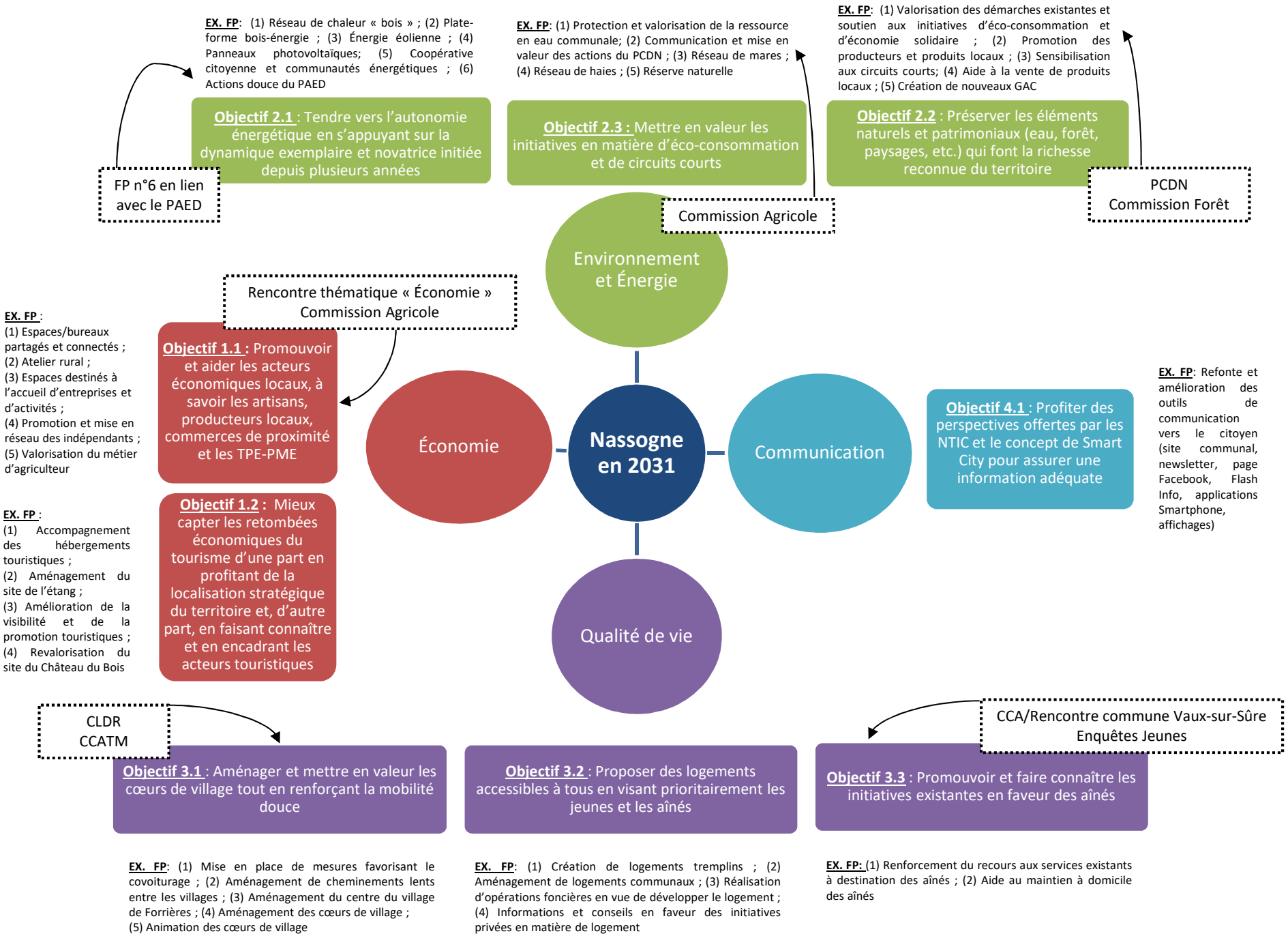
→ Conseil consultatif des aînés / Rencontre Commune de Vaux-sur-Sûre

→ Rencontre / Enquête « Jeunes »

PCDR de Nassogne

Volet n°4 : Communication




EX. FP: (1) Réseau de chaleur « bois » ; (2) Plate-forme bois-énergie ; (3) Énergie éolienne ; (4) Panneaux photovoltaïques; (5) Coopérative citoyenne et communautés énergétiques ; (6) Actions douce du PAED
EX. FP: (1) Protection et valorisation de la ressource en eau communale; (2) Communication et mise en valeur des actions du PCDN ; (3) Réseau de mares ; (4) Réseau de haies ; (5) Réserve naturelle
EX. FP: (1) Valorisation des démarches existantes et soutien aux initiatives d'éco-consommation et d'économie solidaire ; (2) Promotion des producteurs et produits locaux ; (3) Sensibilisation aux circuits courts; (4) Aide à la vente de produits locaux ; (5) Création de nouveaux GAC
Objectif 2.1 : Tendre vers l'autonomie énergétique en s'appuyant sur la dynamique exemplaire et novatrice initiée depuis plusieurs années
Objectif 2.3 : Mettre en valeur les initiatives en matière d'éco-consommation et de circuits courts
Objectif 2.2 : Préserver les éléments naturels et patrimoniaux (eau, forêt, paysages, etc.) qui font la richesse reconnue du territoire
FP n°6 en lien avec le PAED
Commission Agricole
PCDN
Commission Forêt
Environnement et Énergie
Rencontre thématique « Économie »
Commission Agricole
EX. FP :
(1) Espaces/bureaux partagés et connectés ;
(2) Atelier rural ;
(3) Espaces destinés à l'accueil d'entreprises et d'activités ;
(4) Promotion et mise en réseau des indépendants ;
(5) Valorisation du métier d'agriculteur
Objectif 1.1 : Promouvoir et aider les acteurs économiques locaux, à savoir les artisans, producteurs locaux, commerces de proximité et les TPE-PME
Économie
Nassogne en 2031
Communication
Objectif 4.1 : Profiter des perspectives offertes par les NTIC et le concept de Smart City pour assurer une information adéquate
EX. FP: Refonte et amélioration des outils de communication vers le citoyen (site communal, newsletter, page Facebook, Flash Info, applications Smartphone, affichages)
EX. FP :
(1) Accompagnement des hébergements touristiques ;
(2) Aménagement du site de l'étang ;
(3) Amélioration de la visibilité et de la promotion touristiques ;
(4) Revalorisation du site du Château du Bois
Objectif 1.2 : Mieux capter les retombées économiques du tourisme d'une part en profitant de la localisation stratégique du territoire et, d'autre part, en faisant connaître et en encadrant les acteurs touristiques
Qualité de vie
CLDR
CCATM
CCA/Rencontre commune Vaux-sur-Sûre
Enquêtes Jeunes
Objectif 3.1 : Aménager et mettre en valeur les cœurs de village tout en renforçant la mobilité douce
Objectif 3.2 : Proposer des logements accessibles à tous en visant prioritairement les jeunes et les aînés
Objectif 3.3 : Promouvoir et faire connaître les initiatives existantes en faveur des aînés
EX. FP: (1) Mise en place de mesures favorisant le covoiturage ; (2) Aménagement de cheminements lents entre les villages ; (3) Aménagement du centre du village de Forrières ; (4) Aménagement des cœurs de village ;
(5) Animation des cœurs de village
EX. FP: (1) Création de logements tremplins ; (2) Aménagement de logements communaux ; (3) Réalisation d'opérations foncières en vue de développer le logement ;
(4) Informations et conseils en faveur des initiatives privées en matière de logement
EX. FP: (1) Renforcement du recours aux services existants à destination des aînés ; (2) Aide au maintien à domicile des aînés

Marloie, le 17 décembre 2020

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE CLDR – N°8
(visio-conférence) Nassogne, le 15 décembre 2020.

Présents :
- Marc Quirynen, Francis Danloy, Vincent Peremans, Yves Mairy, Jean-François Culot, Julien Collard, Laurent David, Léon Georges, Michel Léon, Emilie Quirynen, Claudine Bodart, Philippe Lefèbvre, Lynda Protin, Martine Mathieu, Manuella Batter ; membres de la CLDR.
- Stéphane Mottiaux du bureau Impact - auteur du PCDR
- Florence Lesuisse et Fanny Van Der Smissen ; Fondation Rurale de Wallonie.

Excusés :
- José Dock, Christine Breda.

ACCUEIL

Marc Quirynen accueille les participants et les remercie de se prêter à cette réunion hors du commun, qui deviendra cependant peut-être de plus en plus courante dans les mois à venir. Il en appelle à l'indulgence et la bienveillance de chacun, tous n'ayant pas les mêmes facilités avec les outils numériques.

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 13 OCTOBRE 2020

La réunion du 13 octobre avait pour objectif de présenter une première ébauche de l'arbre stratégique global, reprenant les différents objectifs de la stratégie de développement et les projets y répondants. La partie III du PCDR, le diagnostic partagé, avait également été présentée une première fois, laissant place aux réactions des membres sur le document. Le compte-rendu est approuvé par la CLDR.

2. SMART CITY ET LE PCDR

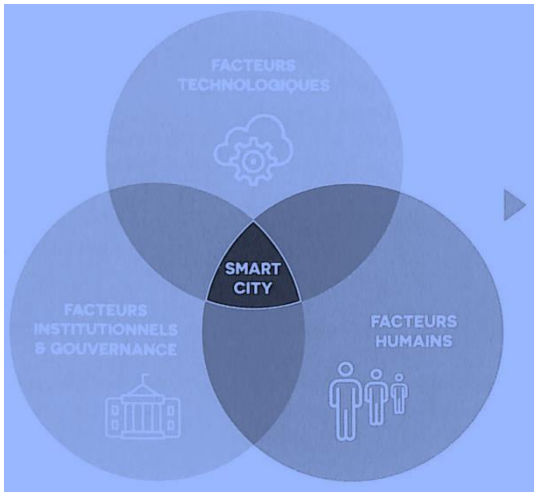
Marc Quirynen remplace José Dock dans la présentation de ce point. L'objectif est d'intégrer la stratégie « Smart » au PCDR, afin d'obtenir un outil de développement complet et transversal.

La crise sanitaire, par la force des choses, a fait rapidement et positivement évoluer les opinions au sujet des technologies numériques, auxquelles la population va devoir s'habituer de plus en plus. L'an dernier, les discussions autour du numérique n'auraient certainement pas eu les mêmes échos, faisant face à des enjeux bien différents de la période que nous traversons actuellement.

La commune ne souhaite pas utiliser les nouvelles technologies à tout prix, cependant force est de constater qu'elle doit prendre le train en marche : les moyens de communication connaissent actuellement une (r)évolution et une adaptation conséquente. Il est indispensable de se développer

dans ce sens pour éviter un maximum les décrochages. Surtout, il faut penser aux jeunes générations qui y seront forcément confrontées à l'avenir, et leur permettre de maitriser ces outils et de poursuivre leur instruction (on le voit actuellement avec les cours en ligne en secondaire et dans le supérieur).

La dynamique « Smart » est donc vue comme une ligne de fond, et les nouvelles technologies comme un soutien supplémentaire pour atteindre les objectifs fixés par la commune et la population.



La Dynamique Smart city repose sur 3 piliers : la technologie, le facteur humain et les institutions (gouvernance). Les deux derniers piliers représentent également le socle des PCDR, il est donc tout à fait pertinent de faire converger ces deux dynamiques.

Si de nombreuses villes se sont lancées dans « Smartcity », il y a encore peu d'exemples en milieu rural, où les enjeux sont différents. Il sera plus approprié de parler de « Smart Ruralité » et d'axer les évolutions sur une réduction des trajets, un développement des circuits courts, et une augmentation de la consommation locale…
Une difficulté supplémentaire pour le milieu rural est d'avoir une couverture réseau suffisante, ce qui n'est pas le cas dans tous les villages de Nassogne.
Pour prendre un exemple concret, un espace de coworking permettrait aux habitants de :

- avoir à disposition un espace de travail bien équipé et connecté
- sortir du milieu familial lors de télétravail
- réduire les trajets et donc avoir impact favorable pour l'environnement
- consommer local (acheté son sandwich à Nassogne et pas à Bruxelles), ce qui bénéficierait également au développement de petit horeca.

Ainsi, les thèmes à développer sont de l'ordre d'espaces publics numériques, d'espaces de coworking, l'augmentation de la couverture réseau, l'encadrement des jeunes avec des projets valorisants (le contexte actuel va faire apparaître de nouveaux métiers, il est important de permettre aux jeunes la possibilité de les pratiquer), et la participation citoyenne. La réunion en visio-conférence de ce soir démontre en effet que l'on a pu s'adapter face à la crise actuelle et continuer à avancer dans une réflexion grâce aux moyens technologiques.

Le document en annexe reprend, par thématique, différents projets qui seront épaulés par les nouvelles technologies. En voici quelques-uns :

- Le réseau de chaleur et la production de plaquettes sur le territoire communal (valorisation des ressources locales, économies d'énergie et financières)
- Un espace de travail partagé, ou de coworking
- Mise en place de capsules vidéos de valorisation du savoir-faire de nos commerçants, artisans, indépendants, …
- La mise en valeur des parcours de mobilité douce (et surtout l'installation d'infrastructures). Marc précise que ces infrastructures coûtent très cher et ne sont pas simples à mettre en œuvre. La CCATM se penche aussi sur la question de la mobilité, il est

d'ailleurs prévu de mener des réflexions conjointe avec la CLDR, notamment au sujet du Guide Communal d'Urbanisme, lorsque les réunions en présentiel pourront reprendre.
- L'optimisation maximale des transports en commun et des trajets (la stratégie du TEC vise à optimiser les bus là où ils sont fortement utilisés, et de s'orienter vers des véhicules plus adaptés lorsqu'il s'agit de transporter moins de passagers comme c'est le cas en milieu rural, par des petites camionnettes par exemple).
- La remise à niveau du hall sportif (réduction de la consommation énergétique entre autre, le bâtiment datant de 1975 n'est plus aux normes)
- Le tourisme, et l'accès en ligne aux informations à destination des touristes (dates et zones de chasse par exemple).
- Les aînés et personnes isolées souffrent énormément de la déconnexion sociale liée à la crise, il est prioritaire de mettre à disposition des moyens de communication adaptés pour leur permettre d'échanger avec leur famille.
- Le parc éolien (un appel a été lancé et est en cours de réflexion)
- L'arrivée de l'éco-conseillère et conseillère en énergie porte déjà ses fruits, et plusieurs autres projets sont en réflexion

Marc interpelle la CLDR sur les possibilités que les consultations citoyennes menées dans le cadre du PCDR en 2018 n'aient pas pu anticiper les enjeux actuels et ne soient plus entièrement ajustées aux besoins de la population en 2020 et après. Il est donc tout à fait probable que de nouvelles réflexions soient intégrées dans le PCDR en cours d'élaboration.

Réactions

- Il est demandé à la FRW de recenser des exemples de projets « Smart » mis en place dans des communes similaires à Nassogne, afin d'inspirer et nourrir les réflexions. Attention cependant aux danger des formules « copier – coller ».
- Les moyens technologiques sont indispensables, il est primordial toutefois de veiller à la protection des données et aux risques de piratage.

3. LE SONDAGE « COMMUNICATION »

La communication est apparue rapidement comme un enjeu important de ce nouveau PCDR. En effet, beaucoup de demandes de la population ont déjà une solution en place. La population semble peu au courant de tout ce qui existe sur la commune, or l'administration communal fait beaucoup d'efforts en ce sens et multiplie les outils de communication pour toucher les différents publics.

La FRW et Peggy Vandorpe (en charge de la communication) ont donc proposé un sondage en vue d'évaluer les outils de communication. Ce sondage envoyé en test à la CLDR pourrait être diffusé plus largement aux habitants de Nassogne.

Ce premier test du sondage sur la communication a obtenu 14 réponses. C'est un bon début mais cependant trop mince pour tirer des conclusions sur le sujet. Il est donc choisi en séance de relancer le sondage, aux commissions citoyennes mais également à l'ensemble de la population, via les différents canaux de communication. Florence précise toutefois que les avis sont globalement fort positifs et fait un retour des grandes tendances pour chaque outil.

Les membres de la CLDR qui ont participé estiment que le sondage est adapté (pas trop long, questions énoncées clairement), les remarques concernant les réseaux sociaux (inverser l'ordre des questions)

ont bien été entendues. Il ne sera cependant pas possible de les intégrer cette fois-ci, afin de permettre la comparaison des réponses.

L'évolution des technologies de communication ne remet pas en question l'importance d'une communication « papier » qu'il est bien sûr convenu de maintenir, notamment par le Flash Info (qui par ailleurs est en cours de renouvellement dans sa forme et mise en page, toutes propositions sont bienvenues ! ex : une couleur de page pour des thèmes concernant le public aîné).

4. LES NEWS

La qualité du document reçu est appréciée. Clair et concis, il permet en un coup d'œil de savoir où en sont les différentes avancées par thématique. Peut-être pourrait-on envoyé ce type de « new's » plus régulièrement.

5. LA PARTIE III : LE DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Stéphane Mottiaux introduit le point en précisant la façon dont les diverses remarques émises lors de la réunion de CLDR du 13 octobre ont été intégrées. Il remercie les membres pour leur relecture attentive et remarques pertinentes.

Les points concernant la convivialité et la communication ont été retravaillés, et le décloisonnement des thématiques également.

Stéphane rappelle qu'il s'agit d'un document évolutif, s'enrichissant au fur et à mesure des diverses réflexions.

Marc, Florence et Fanny remercient les membres pour leur participation et leur enthousiasme. Tous sont satisfaits du déroulement inhabituel de la réunion et semblent partant pour une prochaine réunion par visio-conférence ☺ !

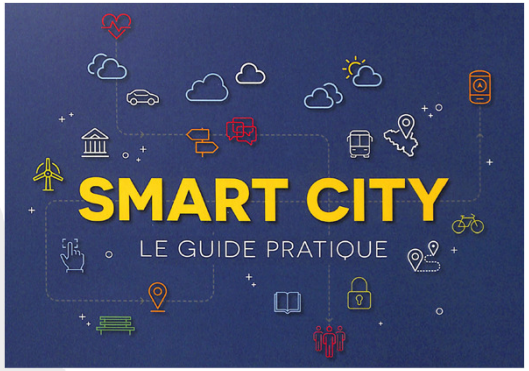
Merci pour votre participation !

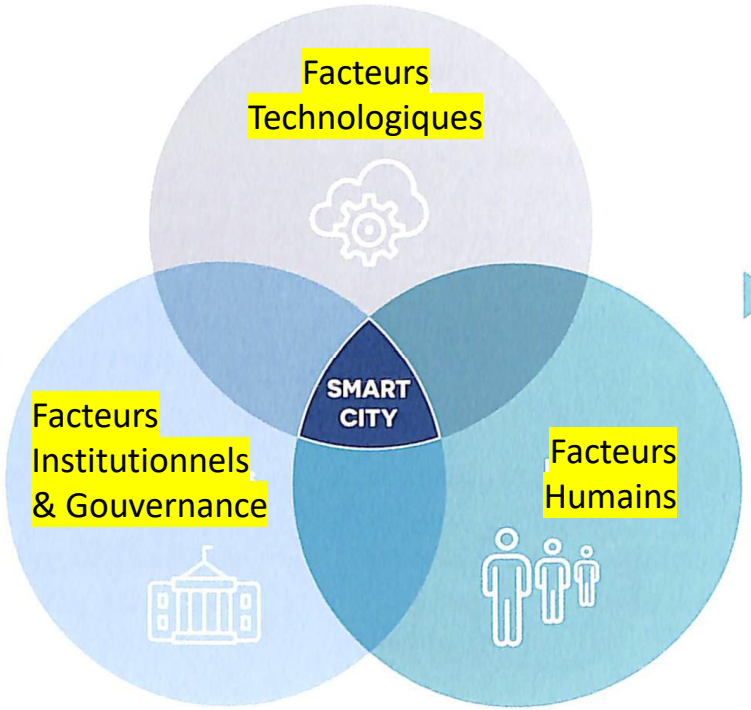
Florence Lesuisse et Fanny Van Der Smissen,
Agents de développement

QU'EST-CE QU'UNE SMART CITY ?

Une Smart City est :

- un écosystème de parties prenantes (gouvernements, citoyens, entreprises multinationales et locales, associations, ONGs, universités, institutions internationales, etc.) ;
- sur un territoire (urbain) donné ;
- engagé dans un processus de transition durable (l'objectif est donc d'assurer la croissance et la prospérité économique, le bien-être social et le respect des ressources naturelles sur ce territoire) ;
- tout en utilisant les technologies (technologies digitales, ingénierie, technologies hybrides) comme facilitateur ;
- pour atteindre ces objectifs de durabilité et mener à bien les actions qui y sont liées.





OBJECTIF
ASSURER LA DURABILITÉ DU TERRITOIRE

Commune de Nassogne

Les 6 dimensions de la Smart City

Commune de Nassogne

Smart People – Correspond à une société inclusive utilisant les nouvelles technologies et l'innovation pour améliorer la gestion des connaissances et le capital social. Cela inclut le niveau et l'accès à l'enseignement et la formation tout en prônant également la tolérance et en tirant profit de la multi-culturalité grandissante et des liens entre les écosystèmes locaux et globaux.

Smart Governance – Concerne les services et les interactions qui lient et intègrent les organisations publiques, privées, civiles et européennes dans un processus de décision plus transparent et ouvert, grâce à l'utilisation des nouvelles technologies telles que les e-services, la gestion intelligente des données (Big Data Management notamment) et à la participation citoyenne.



Smart Economy – Concerne les modèles économiques novateurs soutenant une compétitivité économique durable, l'innovation et les interconnexions entre les écosystèmes économiques locaux et globaux.

Smart Environment – Englobe la gestion réfléchie et durable des ressources naturelles et patrimoniales, l'utilisation et la production d'énergies vertes et renouvelables, et l'utilisation des nouvelles technologies dans la gestion des ressources (énergie, air, eau, déchets, etc.).

Smart Living – S'intéresse à l'amélioration de la qualité de vie et de la sécurité en ville à travers l'ensemble des services proposés, les changements de mode de vie des citoyens, la cohésion sociale et l'attractivité touristique. Cela concerne également tout ce qui touche à l'e-santé, la culture, les services sociaux et la disponibilité de logements de meilleure qualité.

Smart Mobility – Inclut un système moderne et durable de transports, intégré à un plan qui met l'accent sur les modes de transports collectifs et les options multimodales.

Comment faire un parallèle entre le Diagnostic partagé et la philosophie « Smart City » ?

Les thématiques abordées lors de la phase de consultation et de restitution ainsi qu'en CLDR, sont :

o <u>Améliorer notre bien-être ;</u>

Smart People
Smart Living
Smart Governance

o <u>Protéger et valoriser notre environnement et notre cadre de vie ;</u>

Smart Governance
Smart Ecenomy
Smart Environment
Smart Mobility
Smart Living

o <u>Développer notre économie locale ;</u>

Smart Economy
Smart Environment

Commune de Nassogne

SMART PEOPLE – Correspond à une société inclusive utilisant les nouvelles technologies et l'innovation pour améliorer la gestion des connaissances et le capital social. Cela inclut le niveau et l'accès à l'enseignement et la formation tout en prônant également la tolérance et en tirant profit de la multi-culturalité grandissante et des liens entre les écosystèmes locaux et globaux.



- Espace public numérique
- Coworking
- Couverture réseau (zone blanche)
- Encadrement des jeunes avec projets valorisants
- Aide aux personnes en décrochage numérique
- Harmonisation de la communication

Commune de Nassogne

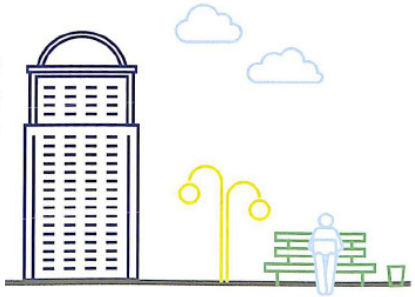
SMART GOVERNANCE – Concerne les services et les interactions qui lient et intègrent les organisations publiques, privées, civiles et européennes dans un processus de décision plus transparent et ouvert, grâce à l'utilisation des nouvelles technologies telles que les e-services, la gestion intelligente des données (Big Data Management notamment) et à la participation citoyenne.



- Participation citoyenne aux différentes commissions
- Administration vers les citoyens
- Gestion énergétique des bâtiments publics
- Mise en valeur du patrimoine
- Mise en place d'une informatique réactualisée au sein de la Commune et du CPAS
- Mise en ligne des documents administratifs
- Digitalisation des courriers entrant et sortant
- Gestion des délibérations du Collège et du Conseil
- Conseil communal par vidéo en ligne
- Gestion des cimetières en ligne

Commune de Nassogne

SMART ECONOMY – Concerne les modèles économiques novateurs soutenant une compétitivité économique durable, l'innovation et les interconnexions entre les éco-systèmes économiques locaux et globaux.



- Création d'une Halle
- Coworking
- Allier la production d'électricité verte et la mise à disposition du transport routier de nouvelles sources d'énergie le long de la N4
- Mise en place de capsules vidéos de valorisation du savoir faire de nos commerçants, artisans, indépendants, …

Commune de Nassogne

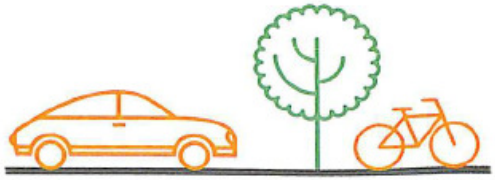
SMART ENVIRONMENT – Englobe la gestion réfléchie et durable des ressources naturelles et patrimoniales, l'utilisation et la production d'énergies vertes et renouvelables, et l'utilisation des nouvelles technologies dans la gestion des ressources (énergie, air, eau, déchets, etc.).



- Création d'un réseau de chaleur à Forrières
- Production de nos propre plaquettes pour les 2 réseaux de chaleur
- Mise en place d'un parc éolien
- Améliorer la communication vers les citoyens sur le milieu de vie qui les entoure
- Diffuser le plus largement possible le travail réalisé par les commissions Nature, Forêt, Agriculture.

Commune de Nassogne

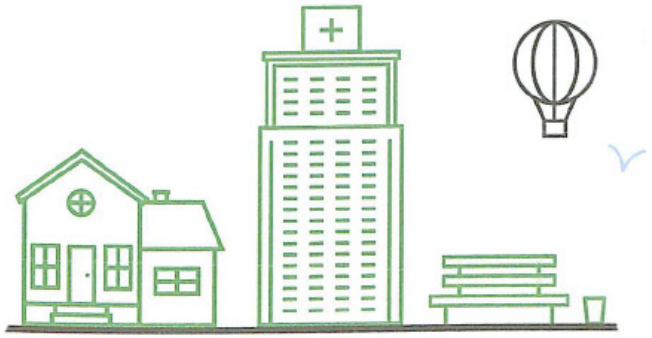
SMART MOBILITY – Inclut un système moderne et durable de transports, intégré à un plan qui met l'accent sur les modes de transports collectifs et les options multimodales.



- Amélioration de la mobilité des PMR
- Diffusion plus large des possibilités d'utilisation des transports en commun
- Placement de radars dissuasifs supplémentaires
- Mettre en valeur les parcours à recommander pour une mobilité lente
- Communiquer sur les emplacements de parking permettant le covoiturage

Commune de Nassogne

SMART LIVING – S'intéresse à l'amélioration de la qualité de vie et de la sécurité en ville à travers l'ensemble des services proposés, les changements de mode de vie des citoyens, la cohésion sociale et l'attractivité touristique. Cela concerne également tout ce qui touche à l'e-santé, la culture, les services sociaux et la disponibilité de logements de meilleure qualité.



- Remise à niveau du Hall omnisport et des infrastructures sportives
- Travailler sur le Tourisme en ayant une approche: attrait, préparation venue, encadrement séjour, inciter l'envie de revenir. En créant un site tourisme adapté à notre volonté de tourisme diffus qui s'adresse tant aux touristes qu'aux citoyens de notre commune
- Envisager l'avenir des aînés (qui sont en augmentation constante) sur notre commune et voir dans quelle mesure nous pouvons créer une infrastructure attrayante, accueillir ces nouveaux citoyens et les encadrer.



Lors de la réunion du 13 octobre, nous avons identifié différentes démarches à entreprendre pour certaines thématiques. Voici ci-dessous les avancées qui ont pu se faire ou non suite aux nouvelles mesures sanitaires. Les résultats en termes de projets vous seront présentés prochainement.



PAEDC

Le comité de pilotage du PAEDC a identifié les actions douces et dures à mener à long terme en matière d'énergie. Le PAEDC sera finalisé début d'année prochaine. Le PCDR intégrera certaines fiche-projets.

PCDN



Laura Bertrand, éco-conseillère et Didier Fortemaison (FRW) ont repris l'étude du réseau écologique et ont étudié les différents sites intéressants. Différentes fiches-projets organisées autour de trame thématiques (réseau de marre, réseau de haie, etc…) reprendront les sites prioritaires. Ces fiches seront intégrées dans le PCDR.

Commission agricole



La commission agricole s'est réunie en date du 15/10/2020 pour analyser les propositions de projets « circuits courts » énoncées jusqu'ici et proposer des projets de soutien aux agriculteurs.



Commission forêt

La commission forêt s'est réunie le 19/10/2020 pour nous proposer leur vision de la forêt idéale dans 10 ans et les projets à mettre en œuvre pour y parvenir.



Communication

Un sondage visant à évaluer les outils de communication a été soumis à la CLDR. Résultat en séance.



Jeunesse

Abdul Biyik a dû interrompre ses rencontres avec les jeunes de tous les villages suite aux nouvelles mesures sanitaires. Elles reprendront dès que possible.



Ainés

La visite de terrain à Vaux-sur-Sûre n'a pas été programmée suite aux nouvelles mesures sanitaires. Une alternative sera proposée prochainement.